

VOL. 29 N°4 SEPTEMBRE 2013



LeVeterinarius

LA REVUE DE L'ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC

PAGE 14
IMPORTANTES MODIFICATIONS
AUX NORMES MINIMALES
D'EXERCICE

PAGE 26
CONGRÈS
VÉTÉRINAIRE
QUÉBÉCOIS 2013

PAGE 32
ENCART SCIENTIFIQUE :
LE VETERINARIUS +

PAGE 42
LES CLAUSES DE NON-
CONCURRENCE DANS LES
CONTRATS DE TRAVAIL :
UNE PROTECTION UTILE
OU ABUSIVE?



ULTRA^{MC}
DURAMUNE[®]

FORMAT MINIMAL.
PURETÉ MAXIMALE*

Voici ULTRA^{MC} Duramune[®], la première et la seule gamme de vaccins canins de 1/2 mL conçue pour offrir une expérience **ULTRA douce** avec un **volume ULTRA faible** et un **taux de protéines ULTRA bas***.

PUREFIL^{MC} CONÇU POUR RÉDUIRE LE TAUX DE PROTÉINES ÉTRANGÈRES ET DE DÉBRIS CELLULAIRES.

LE VETERINARIUS

La revue *Le Veterinarius* est publiée cinq fois par année par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

800, avenue Sainte-Anne, bureau 200
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G7
Téléphone : 450 774-1427
ou 1 800 267-1427
Télécopieur : 450 774-7635
Courriel : omvq@omvq.qc.ca

Les opinions émises dans cette revue ne reflètent pas nécessairement celles de l'Ordre. La direction se réserve le droit de modifier les articles pour les besoins de la mise en pages en respectant, autant que possible, l'esprit du texte. Toute reproduction de textes est autorisée à la condition de mentionner la source.

Éditeur :
Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Rédactrice en chef :
Mme Emélie Trinqué
emelie.trinque@omvq.qc.ca

Montage graphique :
Mme Maryse Massy
maryse.massy@omvq.qc.ca

Petites annonces :
Mme Francine Charette
francine.charette@omvq.qc.ca

Collaborateurs :
Dre Kate Alexander, Dre Marie Archambault,
Dr Joël Bergeron, Dre Suzanne Breton,
Dr Sébastien Buczinski, Dr Patrick Cavanagh,
Dre Annie Daignault, Dr Marc-André d'Anjou,
Dr Louis-Philippe de Lorimier, Dre Angela
Drainville, Dre Yvonne Elce, Dr Jean Gauvin,
Dr Romain Javard, Dre Kathleen Laberge,
Dre Isabelle Langlois, M. Patrick Leighton,
Dr Marcel Marcoux, Dre Joane Parent, Dr Michel
Pepin, Mme Suzie Prince, M. Guy Sabourin,
Dr Jean Sirois, Dre Christine Theoret,
Dre Geneviève Toupin, Mme Emélie Trinqué,
Dre Sonia Voyer, Dr André Vrin

Photo page couverture :
Mme Émilie L. Couture, « Noir sur Blanc »,
participante au concours photo 2012 dans la
catégorie « L'animal dans toute sa splendeur ».

ISSN 08291381

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
2^e trimestre 1995
Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 400388894

Date de tombée du prochain numéro :
10 novembre 2013

4 MOT DU PRÉSIDENT

8 MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ACTUALITÉS DE L'ORDRE

- 12 Assemblée générale annuelle 2013 – Avis de convocation
- 12 Résultat de l'élection dans la région de l'Est
- 14 Importantes modifications aux Normes minimales d'exercice
- 16 Avis de nomination
- 16 Appel de candidatures au sein des comités de l'Ordre
- 18 Dégustation de vins et fromages organisée par l'Ordre pour souligner la rentrée des étudiants de cinquième année
- 20 Offres d'emplois à l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec
- 22 Nouvelles des nouveaux diplômés de la promotion 2013
- 24 La publication des décisions disciplinaires : une obligation ou une lubie?
- 26 **Congrès vétérinaire québécois**

31 CHANGEMENTS AU TABLEAU DE L'ORDRE

31 AVIS DE DÉCÈS

32 ENCART SCIENTIFIQUE : *Le Veterinarius +*

CHRONIQUE RESSOURCES HUMAINES

- 42 Les clauses de non-concurrence dans les contrats de travail : une protection utile ou abusive?

ACTUALITÉS DU MONDE VÉTÉRINAIRE

- 44 L'industrie porcine québécoise affronte la diarrhée épidémique porcine
- 44 La Cour d'appel de l'Ontario met un important holà à la vente en ligne de médicaments
- 46 Levée du moratoire sur l'utilisation du virus vivant de la peste bovine
- 46 La santé publique vétérinaire ne s'arrête pas à nos frontières
- 48 Pénurie de médicaments injectables chez Sandoz : les médicaments visés par le système d'allocation ne seront pas disponibles pour les médecins vétérinaires pour une période approximative de six mois
- 50 Antibiorésistance : l'Agence européenne des médicaments présente ses recommandations sur l'usage de la colistine et de la tigécycline chez les animaux

HOMMAGE

- 52 Dr Michel Fontaine (1947-2013)

PORTRAIT DE MEMBRE

- 53 Dr Stéphane Faubert : portrait d'un homme aux multiples intérêts

54 LECTURES

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

- 56 Des applications santé pour médecins vétérinaires futés
- 57 Des site Web d'intérêt pour médecins vétérinaires à l'affût

CHRONIQUES DES ASSOCIATIONS

- 58 En médecine vétérinaire, l'avenir c'est maintenant...
- 59 Retour sur le Congrès 2013 de l'ACMV
- 59 Lac-Mégantic : appel à tous les médecins vétérinaires

60 BABILLARD DE LA FORMATION CONTINUE

64 REMERCIEMENTS

65 PETITES ANNONCES

L'encart *Veterinarius +*, à vous de le développer!

Par Dr Joël Bergeron, m.v., président



Lors du numéro d'avril dernier, nous vous avons présenté la première parution du tout nouveau contenu scientifique de la revue *Le Veterinarius*, *Le Veterinarius +*. Lors des échanges qui ont mené à l'élaboration de la planification stratégique, nombre d'entre vous ont exprimé le souhait qu'un volet scientifique soit présent dans *Le Veterinarius*. Un comité, regroupant des spécialistes de domaines variés ainsi que des praticiens, a travaillé pendant plusieurs mois à l'élaboration de ce nouvel outil développé par et pour les membres.

Les sondages effectués auprès des membres le démontraient amplement, la disparition de la revue scientifique *Le Médecin Vétérinaire du Québec*, qui avait longtemps représenté une référence majeure pour les médecins vétérinaires québécois, avait laissé un grand vide qui tardait à être comblé. C'est donc afin de répondre à ce besoin, et avec la ferme volonté de soutenir le développement professionnel de leurs collègues, que les membres du comité se sont attaqués à ce beau défi : celui de vous offrir annuellement trois éditions allumées et dynamiques du *Veterinarius +*, qui seront insérées en alternance dans *Le Veterinarius*.

Préparé et présenté afin d'assouvir les esprits scientifiques, mais aussi nourrir le quotidien de nos pratiques, cet encart offre cinq chroniques qui aborderont les divers aspects de la profession vétérinaire. Nous devrions avoir des sujets pour de nombreuses années! En effet, cet encart saura évoluer pour continuellement répondre à vos besoins tant et aussi longtemps que vous y contribuerez. Il sera aussi dynamique que

l'interaction que vous fournirez à l'imagination déjà fertile des membres du comité!

Les sujets et les sources d'articles ne seront donc pas la seule propriété du comité ni du milieu universitaire, mais ils vous appartiennent tout autant. La rubrique « Le coin du praticien » devient une occasion de faire connaître vos cas intéressants ou étranges, vos trucs pratiques, etc., bref, des sujets qui intéresseront certainement nos collègues. Voilà également une occasion de faire découvrir des domaines de pratique moins connus (petits ruminants, lapins, environnement, etc.). Des experts se retrouvent à tous les niveaux, dans tous nos champs d'exercice du vaste domaine de la médecine vétérinaire. Profitons de cette occasion pour ouvrir nos horizons, réveiller de nouveaux intérêts et, pourquoi pas, stimuler la relève qui viendra remplir le futur de notre profession.

Comme vous le voyez, l'encart *Le Veterinarius +* vous appartient! Il a été créé pour répondre aux besoins qui avaient été clairement exprimés par les membres. Il a été conçu pour évoluer et se développer afin de remplir ce mandat de contribuer à l'amélioration de la pratique vétérinaire. Je vous invite à profiter pleinement de ce deuxième numéro présenté dans les pages suivantes, et surtout, à vous approprier cet outil et à l'approprier en nous faisant part de vos commentaires, de vos suggestions et de votre passion pour la médecine vétérinaire!

MISE À JOUR CONCERNANT LES NORMES SUR LES SERVICES D'URGENCE

Je vous avoue que je suis personnellement déçu de n'avoir pu terminer à ce jour le travail des normes sur les services d'urgence de façon formelle et je pourrais comprendre que certains d'entre vous puissent l'être également. Toutefois, la capacité d'adaptation des médecins vétérinaires du Québec étant intarissable, je trouve au moins une certaine satisfaction en remarquant que les messages que l'Ordre a pu diffuser jusqu'à présent sur le sujet ont été entendus.

Bien que les normes n'aient pu être présentées officiellement encore, une analyse sommaire de l'actualité récente me permet de constater que la situation a évolué et s'est améliorée. Les

grands principes voulant que chaque médecin vétérinaire s'assure que sa clientèle puisse avoir accès à des services d'urgence hors des heures d'ouverture dans un délai raisonnable et aussi que les médecins vétérinaires informent leur clientèle des services qui sont offerts par leur établissement ont déjà servi à favoriser une meilleure communication avec le public et sans doute entre les médecins vétérinaires eux-mêmes. Quelqu'un quelque part doit assumer et assurer les services pour la santé et le bien-être animal. Plusieurs initiatives de collaboration et de partage des services d'urgence se sont développées au cours des dernières années, tant en milieu urbain qu'en région et je salue sincèrement ceux et celles qui y participent.

Comme je l'ai déjà mentionné, nous vivons en des temps de conscientisation de notre qualité de vie et d'orientation vers la conciliation travail-famille mais, aussi, en regard d'exigences grandissantes du public envers des services vétérinaires de qualité, et pas seulement de « 9 à 8! ». La contribution de tous est requise et peut prendre différentes formes. Certains secteurs de pratique ou certaines régions éprouvent encore des difficultés. Bien sûr, les normes peuvent aider et guider les choix, mais il faut surtout une bonne dose d'ouverture d'esprit et d'imagination afin d'y collaborer collectivement. Je vous invite donc à poursuivre ce travail ou encore à développer de nouvelles initiatives!

Erratum : Certains d'entre vous, dont notre doyen, m'ont fait remarquer que lors de mon dernier Mot du président, j'ai démenagé la Faculté à l'Université du Québec! Bien qu'il y ait eu du remue-ménage dans le monde universitaire au cours des derniers mois, je tiens à vous rassurer et confirmer que la Faculté de médecine vétérinaire est toujours avec l'Université de Montréal. Désolé pour la confusion que cela aurait pu causer. ♦

Pour me joindre : presidence@omvq.qc.ca

Une bonne base, ça ne trompe pas.



Les inhibiteurs de l'ECA jouent un rôle vital dans le traitement de l'insuffisance cardiaque congestive chronique¹.

Le choix d'un traitement approprié prolonge l'espérance de vie et améliore la qualité de vie. Quatre-vingt-neuf pour cent des propriétaires disent que Fortekor[®] a eu des répercussions positives sur la qualité de vie de leur chien², alors que les vétérinaires l'ont placé en tête de liste quant à la satisfaction des utilisateurs en 2009³.

Fortekor traite et maîtrise l'insuffisance cardiaque causée par la régurgitation mitrale ou par une myocardiopathie avec dilatation chez le chien. De concert avec une thérapie courante, il permet aux animaux de profiter du temps de qualité qui leur reste en compagnie de leurs propriétaires. Fortekor aide les chiens à mieux profiter de la vie.



Visitez le www.ah.novartis.ca ou composez le 1-800-387-6325 pour obtenir de l'information.

1. Données internes, Novartis Santé Animale.
2. Kadence Quality of Life Study.
3. Kadence KPI Study.

© Fortekor est une marque déposée de Novartis Santé Animale Canada Inc.
MC Comprimés aromatisés est une marque de commerce de Novartis AG; Novartis Santé Animale Canada Inc., usager licencié.
© 2010 Novartis Santé Animale Canada Inc.


FORTEKOR[®]
La vie a plus à offrir

Lancement de la campagne de sensibilisation à la prévention de l'antibiorésistance et l'utilisation judicieuse des antibiotiques

Chers collègues,

Au cours des derniers mois, l'ensemble des associations vétérinaires du Québec ont collaboré étroitement à l'élaboration d'outils destinés à sensibiliser les propriétaires d'animaux de production et de compagnie à l'importance d'une utilisation judicieuse des antibiotiques.

Ce projet d'envergure est le fruit d'un travail collaboratif réunissant plusieurs acteurs du milieu bioalimentaire québécois. En effet, il s'agit d'une initiative des partenaires de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux. Ce projet répond aussi à l'une des recommandations énoncées dans le plan d'action relatif à la prévention de l'antibiorésistance et à l'utilisation judicieuse des antibiotiques présenté au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec en janvier 2011.

La stratégie de communication élaborée pour soutenir la diffusion de ces outils repose essentiellement sur l'étroite collaboration de tous les relayeurs d'information, et plus particulièrement celle des médecins vétérinaires. En effet, en plus d'avoir un contact direct avec les propriétaires d'animaux, les médecins vétérinaires bénéficient de la crédibilité nécessaire auprès d'eux afin de les convaincre de l'importance d'utiliser les antibiotiques de façon judicieuse et de respecter les directives émises à cet égard sur l'ordonnance prescrite.

C'est pourquoi votre contribution est essentielle au succès de cette démarche. Nous vous invitons à surveiller les prochains Veterinarius Flash pour visualiser les outils promotionnels en exclusivité. Ces outils seront publiquement annoncés le 16 octobre prochain lors de l'Assemblée annuelle des partenaires de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux.

Veillez recevoir, chers collègues, nos salutations les plus cordiales,



Michel Major
Président – Stratégie de santé
et de bien-être des animaux

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec 



Joël Bergeron
Président - Ordre des médecins vétérinaires
du Québec



Ordre des médecins vétérinaires
du Québec



150 ans
La science
améliore la vie



La tique grimpe sur le chien

~~Elle se fixe au chien pour se nourrir~~

Elle meurt



Une étape de moins fait toute la différence.

Une tique qui meurt avant de s'être fixée à un chien ne peut pas transmettre de maladies. Conçu spécialement pour les chiens, K9 advantix® II commence à agir avant que les tiques se fixent à l'animal, réduisant le risque de maladie de Lyme et d'autres maladies transmises par les tiques. Homologué contre TOUTES les principales espèces de tiques, K9 advantix® II empêche également les puces de piquer en 3 à 5 minutes* et interrompt tous les stades du cycle de vie des puces. Contribuez à la lutte contre les tiques. Informez-vous auprès de votre représentant de Bayer dès aujourd'hui et découvrez en quoi K9 advantix® II est différent.

* Mehlhorn H., Hansen O., Mencke N. *Parasitol Res.* 2001;87(3):198-207.
Mehlhorn H. *Suppl Compend Contin Educ Pract Vet.* 2000;22(4A):4-8.
Mehlhorn H., Mencke N., Hansen O. *Parasitol Res.* 1999;85(8-9):625-63.

K9 advantix® II

Échos de la dernière réunion du conseil d'administration et projets en cours

Par Mme Suzie Prince, CPA, CMA, MBA, directrice générale et secrétaire



Chers membres,

Voilà que la rentrée est maintenant bien amorcée dans la plupart de nos organismes et entreprises après une période estivale fort mouvementée pour plusieurs.

En ce début d'automne, j'ai le plaisir de vous informer des plus récents développements au sein de votre ordre professionnel.

L'ORDRE EST PARTENAIRE D'UNE NOUVELLE ÉMISSION À TÉLÉ-QUÉBEC

L'Ordre est le partenaire d'un tout nouveau projet télévisuel à Télé-Québec : Le grand jeu des animaux. Cette émission éducative et ludique est un jeu-questionnaire destiné aux jeunes et aux familles. La série animée par Pierre Hébert comptera 25 émissions à l'automne 2013 et à l'hiver 2014. L'émission de 30 minutes sera entièrement consacrée au règne animal et aux insectes. Pour chaque émission, deux animaux seront présents en studio, accompagnés de



deux spécialistes (médecin vétérinaire, biologiste, entomologiste, etc.) qui présenteront les différentes espèces. À la suite de la présentation de l'animal par le spécialiste, les concurrents devront mettre à l'épreuve leurs nouvelles connaissances.

Plusieurs médecins vétérinaires participeront à l'émission, dont Dr Joël Bergeron, Dre Marie-Sophie Gilbert, Dr Rémi Laplante, Dr Guy Fitzgerald, Dre Josée Tremblay, Dre Sarah Guénette et Dr Edouard Maccolini. Cette tribune offrira très certainement une belle vitrine pour faire connaître la profession auprès du grand public.

RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2012-2013

L'exercice 2012-2013 se solde par un excédent des revenus sur les charges de 96 323 \$. Cet excédent est attribuable à une vacance de neuf mois à un poste de direction, à la gestion très serrée des dépenses et au report de certaines dépenses prévues cette année au prochain exercice. Cet excédent permettra de financer la refonte complète du site Internet, prévue l'an prochain. La situation financière de l'organisme demeure donc fragile et la gestion doit demeurer rigoureuse, économe et serrée.

BILAN DU PROGRAMME D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE POUR L'EXERCICE 2012-2013

Le bilan du programme d'assurance responsabilité professionnelle pour l'exercice 2012-2013 est sombre et se solde par un indice de perte de 88,2 %, après écrêtement, comparativement à 67,2 % l'an dernier. Le déficit d'opération est de 155 061 \$, comparativement à 30 625 \$ l'an dernier. L'Ordre ne recevra pas de ristourne de l'assureur cette année, tout comme l'an dernier, et, en plus, une remise de 38 765 \$ devra être faite par l'Ordre. Ce montant sera prélevé dans le fonds de stabilisation des primes.

	Réclamations traitées	Grands animaux	Animaux de compagnie	Sinistres encourus	Indice de perte
Exercice 2009-2010 (au 31 mars 2010)	109	32	77	197 119,15 \$	-4,4 %
Exercice 2010-2011 (au 31 mars 2011)	96	33	63	148 791,20 \$	30,7 %
Exercice 2011-2012 (au 31 mars 2012)	106	28	78	331 522,35 \$	67,2 %
Exercice 2012-2013 (au 31 mars 2013)	104	29	75	585 099,05 \$	88,2 % 102,8 % avant écrêtement

Au 31 mars 2013, on comptait 1 722 membres assurés.

À titre comparatif, le bilan des dernières années était le suivant :

Bilan récapitulatif							
	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010	2008-2009	2007-2008	2006-2007
Indice de perte	88,2 %	67,2 %	30,7 %	-4,4 %	59,9 %	93,8 %	25,7 %
Bilan petits animaux	75	78	62	77	84	84	94
Bilan grands animaux	29	28	34	32	28	26	33
Nombre de réclamations traitées	104	106	96	109	112	110	127
Nombre de dossiers fermés	75	118	97	34	45	75	54
Nombre de dossiers en cours à la fin de l'année	69	80	78	75	66	32	73
Sinistres encourus	585 099,05 \$	331 522,35 \$	148 791,20 \$	-20 878,41 \$	266 354,38 \$	418 389,91 \$	133 231,89 \$

* Le sinistre encouru correspond à la somme de la variation des réserves, des frais de règlements payés et des dommages compensatoires payés.

** L'indice de perte correspond au sinistre encouru divisé par la prime acquise.

Des constats et des recommandations

Nous constatons que le nombre absolu de réclamations d'une année à une autre est relativement stable pour les deux domaines de pratique. Toutefois, il y a toujours plus de réclamations dans le domaine des animaux de compagnie, mais les montants réclamés sont toujours moindres que dans le domaine des grands animaux.

On remarque également que le montant total des réclamations et des dommages compensatoires payés aux clients qui ont déposé une demande d'indemnité auprès de l'assureur est très variable. De plus, nous ne pouvons établir de corrélation entre, d'une part, l'âge, le nombre d'années d'expérience ou la taille de la pratique et, d'autre part, les sinistres encourus.

Nous constatons toutefois que certaines réclamations entraînent des déboursés plus importants que d'autres, entre autres lors :

- de sinistres sur des animaux de production à haute valeur génétique
- des cas impliquant des chevaux de course
- d'examen d'achat d'animaux de race
- d'un retard de croissance ou du décès de plusieurs individus dans un même élevage de grandes populations animales
- du transfert d'embryons
- etc.

Cette année, le transfert d'embryons aura entraîné des réclamations totalisant 195 938 \$, une erreur dans l'administration de vaccins aura donné lieu à une réclamation de 185 000 \$, un cas dans le secteur bovin provoqua une réclamation de 69 000 \$ tandis que, dans le secteur équin, une réclamation de 18 662 \$ a été enregistrée. Les primes dans le secteur des grands animaux sont plus élevées et reflètent l'historique et

le niveau de risque de ce secteur. En revanche, le secteur des animaux de compagnie génère 85 % des réclamations.

RAPPORT DES ÉLECTIONS 2013

Au printemps, conformément au Code des professions et au Règlement sur les élections au conseil d'administration de l'Ordre professionnel des médecins vétérinaires du Québec, des élections se sont tenues afin de combler cinq postes d'administrateurs pour représenter chacune des régions suivantes au sein du conseil d'administration : la région de Québec, la région de l'Est, la région de Laval et Lanaudière, la région de Chaudière-Appalaches ainsi que la région de l'Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Laurentides.

Au terme de la période de mise en candidature, qui s'est terminée le 7 mai 2013, et conformément à l'article 67 du Code des professions, ont été élus par acclamation les Drs Alain Laperle, André Trépanier et Mario Giard.

De plus, conformément à l'article 67 du Code des professions, la Dre Marie-Pierre Rainville a été élue à la majorité des voix le 6 juin 2013 pour représenter la région de Québec.

Enfin, conformément à l'article 79 du Code des professions, les administrateurs élus ont procédé à l'élection, le 18 juin dernier, de la Dre Heidie Pomerleau pour représenter la région de l'Est.

Le mandat de ces cinq administrateurs se terminera au printemps 2016.



ÉLECTION DU COMITÉ EXÉCUTIF 2013-2014

Conformément à l'article 97 du Code des professions et au Règlement sur les affaires du conseil d'administration, le comité exécutif et les assemblées générales de l'Ordre professionnel des médecins vétérinaires du Québec, les administrateurs ont élu le comité exécutif pour l'exercice 2013-2014 au cours de leur dernière réunion, tenue le 18 juin dernier. Pour 2013-2014, ce comité sera composé de :

- Dr Joël Bergeron, m.v., président
- Dr Alain Laperle, m.v., premier vice-président
- Dr Mario Giard, m.v., deuxième vice-président
- Dr Giorgio Giusti, m.v., administrateur
- M. Jean Lefebvre, administrateur nommé

ADOPTION D'UNE POLITIQUE SUR LA GESTION DES AVOIRS FINANCIERS

Dans la foulée des travaux de gouvernance amorcés il y a 18 mois, le conseil d'administration a adopté, le 18 juin dernier, la politique de gestion des avoirs financiers de l'Ordre. Cette politique vise à encadrer et soutenir la direction générale dans la gestion des placements de l'Ordre en précisant le niveau de risque jugé acceptable par le conseil d'administration de même que les véhicules financiers autorisés.

L'Ordre tient à enregistrer le plus haut rendement et la meilleure performance de ses actifs financiers tout en respectant les principes de prudence et en minimisant les risques. Quatre grands principes directeurs guident la gestion des avoirs financiers de l'Ordre : la préservation

du capital et des actifs de l'Ordre, l'optimisation du rendement des avoirs financiers tout en assurant la protection des actifs et du patrimoine de l'Ordre, la gestion des liquidités permettant à l'Ordre de remplir ses obligations en tout temps sans avoir recours à quelque forme de passif que ce soit, et enfin la réduction au minimum des risques financiers en optant pour des véhicules financiers sécuritaires.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2013-2014

À ce jour, 51 % des actions soutenant la réalisation du plan stratégique 2011-2015 sont réalisées. Au cours de leur dernière réunion, les administrateurs de l'Ordre ont convenu que les priorités stratégiques 2013-2014 seront :

- la mobilité professionnelle
- la reconnaissance des spécialistes
- la révision de la Loi sur les médecins vétérinaires
- le redressement du Service du développement professionnel
- la refonte complète du site Internet
- les services d'urgence
- les positions vétérinaires (dentisterie, médecine alternative, spécialités, appellation des associations, télémédecine)
- la révision du mode de fonctionnement et d'accréditation de la formation continue
- les conflits d'intérêts.

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

La production du rapport annuel 2012-2013 est terminée. Vous pourrez en obtenir un exemplaire dans le cadre de l'assemblée générale annuelle du 7 novembre prochain. La version électronique sera accessible sur le site Internet de l'Ordre dès le 13 novembre 2013.

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2013

Tous les médecins vétérinaires du Québec sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle des membres, qui se tiendra le jeudi 7 novembre 2013, de 12 h à 14 h, à la salle Hyacinthe-Delorme de l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe.

Le projet d'ordre du jour est inséré dans la présente édition du *Veterinarius* et est aussi accessible sur le site Internet de l'Ordre.

CONGRÈS VÉTÉRINAIRE QUÉBÉCOIS

Invitation à vous joindre à toutes les équipes vétérinaires du Québec et aux délégations de la francophonie vétérinaire

Nous vous invitons de façon toute particulière à prendre part à la première édition du Congrès vétérinaire québécois, qui se tiendra du 7 au 9 novembre prochain à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe.

Le Congrès de la profession et de la grande équipe vétérinaire n'aura jamais été aussi complet et diversifié. Tous les médecins vétérinaires du Québec et leur équipe sont ainsi invités à s'inscrire en ligne dès maintenant (www.regonline.ca/cvq2013).

Cette année, le programme comprend :

- **81 conférences scientifiques**
- **9 ateliers pratiques offerts aux médecins vétérinaires et aux TSA**
- **29 programmes différents, dont 13 présentés simultanément le vendredi et 16 simultanément le samedi**
- **5 conférences en gestion totalisant 18 heures de formation**
- un programme pour les membres et leur équipe œuvrant dans les secteurs des animaux de laboratoire, des bovins, des équins,



- des animaux de compagnie, de la santé publique et de l'industrie animale, de la médecine de refuge ainsi que des animaux exotiques
- un programme complet de trois jours pour les TSA
- un programme en gestion (gestion des ressources humaines, gestion des conflits, service à la clientèle, finances, marketing, technologies de l'information et développement des affaires)
- un programme professionnel double offert gratuitement le jeudi :
 - un programme de six heures sur l'organisation des pratiques vétérinaires au Québec; présentation des transformations majeures en cours et suggestions de stratégies gagnantes, ateliers pour les propriétaires d'établissement, pour les jeunes de la relève et pour les médecins vétérinaires employés
 - un programme de préparation à la retraite de huit heures incluant des modules traitant des aspects financiers, juridiques, psychologiques et la santé
- une garderie sur place
- un banquet et une soirée « western » inoubliable à ne pas manquer : spectacle Cow-boys de la troupe Québec Issime
- des costumes, des cadeaux, des voyages et des surprises pour tous!



Des délégations de médecins vétérinaires des différentes provinces et de la francophonie vétérinaire ont déjà confirmé leur présence. Un Congrès qui passera à l'histoire se prépare, soyez des nôtres!

Nous vous attendons à cet événement à ne pas manquer dont vous vous souviendrez longtemps!

RÉPERTOIRE DES MEMBRES 2013

La production du répertoire des membres 2013 est terminée : vous recevrez votre exemplaire sous peu. Surveillez votre boîte aux lettres!

CETTE ANNÉE, 38 MEMBRES DE COMITÉS RENOUVELLENT LEUR ENGAGEMENT : HOMMAGE À CES PROFESSIONNELS ENGAGÉS ET DÉVOUÉS

Au cours de la dernière réunion du conseil d'administration, les administrateurs de l'Ordre ont procédé au renouvellement du mandat de plusieurs membres de comités, dont :

- **Dr Paul Desrosiers**, membre du conseil de discipline
- **Dr Pierre Gadbois**, membre du conseil de discipline
- **Dr Jean-Paul Laferrrière**, membre du conseil de discipline
- **Dr Robert-Philippe Patenaude**, membre du conseil de discipline

- **Dr Mario Giard**, membre du comité d'arbitrage des comptes
- **Dr Jean Piérard**, président du comité de révision
- **Dr Joakim Allaire**, membre du comité de révision
- **Mme Ginette Bérubé**, membre du comité de révision
- **Dr Claude Forget**, membre du comité de révision
- **Me Daniel Gervais**, membre du comité de révision
- **Dr Martin Lavoie**, membre du comité de révision
- **Dr Pierre Martin**, membre du comité de révision
- **Dr Richard Bourassa**, président du comité de l'assurance responsabilité professionnelle
- **Dre Sylvie B. Lussier**, membre du comité de l'assurance responsabilité professionnelle
- **Dr Gilles Nault**, membre du comité de l'assurance responsabilité professionnelle
- **Dr Joël Bergeron**, président du comité de la rémunération
- **Dr Alain Laperle**, membre du comité de la rémunération
- **M. Jean Lefebvre**, membre du comité de la rémunération
- **Dr Pierre Bédard**, membre du comité des médicaments
- **Dr Daniel Venne**, membre du comité des médicaments
- **Dr Jacques Dupuis**, président du comité des spécialistes
- **Dr Pierre-Grégoire Dubé**, membre du comité des spécialistes
- **Dr Roch Bourassa**, président du comité de la reconnaissance du mérite
- **Dr André Vrins**, président du comité du *Veterinarius* +
- **Dre Cécile Aenishaenslin**, membre du comité du *Veterinarius* +
- **Dr Sébastien Buczinski**, membre du comité du *Veterinarius* +
- **Dr Patrick Cavanagh**, membre du comité du *Veterinarius* +
- **Dre Annie Daignault**, membre du comité du *Veterinarius* +
- **Dr Marc-André d'Anjou**, membre du comité du *Veterinarius* +
- **Dr Louis-Philippe de Lorimier**, membre du comité du *Veterinarius* +
- **Dre Yvonne A. Elce**, membre du comité du *Veterinarius* +
- **Dre Joane Parent**, membre du comité du *Veterinarius* +
- **Dr Jean Sirois**, membre du comité du *Veterinarius* +
- **Dre Christine Theoret**, membre du comité du *Veterinarius* +
- **Dre Geneviève Toupin**, membre du comité du *Veterinarius* +
- **Dr Yvon Couture**, enquêteur-expert
- **Dr Jean Moreau**, enquêteur-expert
- **Dre Denise Tousignant**, enquêteuse-experte

Le mandat de ces personnes est de deux ans et prend donc fin le 30 juin 2015, mais il est renouvelable.

Nous remercions chaleureusement tous ces membres dévoués qui donnent généreusement de leur temps et qui partagent leur expertise depuis plusieurs années déjà afin d'assurer la protection du public, la saine gestion de l'organisme et la croissance de la profession. Ces hommes et ces femmes travaillent à créer un Québec meilleur, à offrir une médecine de pointe et à bâtir une profession toujours plus solide. Ils le font avec conviction. Nous leur rendons hommage pour leur contribution exemplaire et apprécions l'héritage qu'ils lèguent.

Enfin, toute l'équipe de l'Ordre se joint à moi pour vous souhaiter une belle rentrée. Nous demeurons à votre entière disposition pour vous servir et pour soutenir votre développement professionnel. ♦

Pour me joindre : suzie.prince@omvq.qc.ca

Assemblée générale annuelle 2013

Avis de convocation

Tous les membres dûment inscrits au tableau de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu à 12 heures le jeudi 7 novembre 2013 à la salle Hyacinthe-Delorme de l'Hôtel des Seigneurs situé au 1200, rue Johnson à Saint-Hyacinthe.

Notez que l'assemblée générale annuelle s'intégrera aux conférences du programme professionnel du Congrès vétérinaire québécois. Pour l'occasion, un repas sera offert.

Conformément à la politique sur les affaires du conseil d'administration, le comité exécutif et les assemblées générales de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, tout membre de l'Ordre peut demander au comité exécutif qu'un sujet soit inscrit au projet d'ordre du jour d'une assemblée générale. Cette demande doit parvenir par écrit, au siège social de l'Ordre, à l'attention du secrétaire, au moins sept jours avant la date de la tenue de cette assemblée.

Lors de l'assemblée générale annuelle, des copies des états financiers vérifiés, du rapport annuel 2012/2013 et du procès-verbal de l'assemblée générale 2012 seront remis aux participants.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 8 novembre 2012
4. Moment de recueillement
5. Rapport du président, du conseil d'administration et du comité exécutif
6. Présentation du rapport des activités de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec
7. Présentation du rapport de l'auditeur externe pour l'exercice financier 2012-2013
8. Nomination de l'auditeur externe pour l'exercice 2013-2014
9. Cotisation annuelle 2014-2015
10. Levée de l'assemblée



Suzie Prince, CPA, CMA, MBA
Directrice générale et secrétaire

Résultat de l'élection dans la région de l'Est



Conformément à l'article 69 du Code des professions et au Règlement sur les élections au conseil d'administration de l'Ordre professionnel des médecins vétérinaires du Québec, des élections se sont tenues cette année afin de pourvoir cinq postes d'administrateurs au sein du conseil d'administration de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

N'ayant reçu aucune candidature pour le poste d'administrateur pour représenter la région de l'Est et conformément à l'article 79 du Code des professions, le secrétaire de l'Ordre a procédé à un appel de candidatures au mois de mai auprès de tous les membres de cette région. Deux candidats ont déposé leur candidature. Les membres élus du conseil d'administration ont procédé à une élection par scrutin secret lors de la réunion du conseil d'administration qui a eu lieu le 18 juin 2013 afin de pourvoir le poste à combler.

Dre Heidie Pomerleau a été élue. ♦

UNE FOIS
PAR JOUR,
J'AIME
ÇA



Le traitement oral avec une
céphalosporine maintenant simplifié...
comme vous, vos clients et leur grand chien l'aiment!

Une fois par jour
SIMPLICEF^{MG}
(proxétel de cefpodoxime)

zoetis[™]

Importantes modifications aux Normes minimales d'exercice

Par Dre Angela Drainville, m.v., coordonnatrice du Service du développement professionnel

Le conseil d'administration de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a adopté, le 26 mars dernier, sur recommandation du comité d'inspection professionnelle, des modifications aux Normes minimales d'exercice.

Les principaux changements sont :

- l'ajout d'une norme concernant l'archivage et la conservation d'images pour tous les secteurs de pratique;
- l'obligation pour tout nouvel établissement vétérinaire du domaine des grands animaux qui n'offre que des services ambulatoires de s'appeler « service » ou « bureau »;
- l'abolition de la norme concernant la fluorescéine dans le domaine des bovins;
- l'obligation pour tout service vétérinaire ambulatoire équin d'obtenir le consentement écrit du client pour certaines procédures.

Archivage et conservation d'images pour tous les domaines d'exercice et tous les types d'établissement

Les images provenant des appareils de radiographie numérique, de tomodensitométrie et de résonance magnétique doivent être archivées adéquatement et ces images doivent être conservées à l'aide des technologies courantes et accessibles.

Changement d'appellation

Considérant les normes d'exercice qui prévalent pour une clinique vétérinaire pour les grands animaux et qu'un service ambulatoire dans le domaine des équins et dans celui des grandes populations animales doit utiliser uniquement l'appellation « service » ou « bureau », il est maintenant obligatoire pour tout nouvel établissement vétérinaire du domaine des grands animaux ou pour

tout établissement dans le domaine des grands animaux qui doit changer d'appellation en raison d'une demande d'autorisation d'exercice en société de s'appeler « service » ou « bureau » si ce dernier n'offre que des services ambulatoires.

Tout médecin vétérinaire qui veut faire de la chirurgie doit exercer dans une clinique, un hôpital ou un centre vétérinaire. Aucune chirurgie ni anesthésie, sauf l'anesthésie locale, n'est permise dans un service mobile ou un bureau vétérinaire.

Abolition de la norme sur la fluorescéine dans le domaine bovin

Puisque les bandelettes ou gouttes oculaires de fluorescéine ne sont pas utilisées chez les bovins, il n'est plus nécessaire de les tenir en inventaire en pratique bovine. Cependant, cette norme s'applique toujours dans le domaine des équins.

Consentement écrit du client dans le secteur équin

Considérant que les équins représentent plus souvent des animaux de compagnie et qu'il arrive qu'un animal en santé soit euthanasié, il est maintenant obligatoire pour un médecin vétérinaire œuvrant au sein d'un service vétérinaire ambulatoire équin d'obtenir le consentement éclairé du client ou de son représentant en lui faisant signer des formulaires d'autorisation pour les procédures nécessaires, notamment l'anesthésie et la chirurgie, pour l'euthanasie des animaux et lors d'essais thérapeutiques ou d'utilisation hors homologation de produits, selon le cas.

Pour consulter les Normes minimales d'exercice à jour, veuillez visiter le site Internet de l'Ordre à l'adresse www.omvg.gc.ca. Le document est disponible dans la section « Protection du public ». ♦

intelauto

LA FAÇON FUTÉE DE ROULER ET D'ÉCONOMISER



Intelauto^{MC} est un programme d'assurance basé sur l'usage, **sans frais**, qui vous permet d'**économiser jusqu'à 25%** sur votre assurance auto, en plus de vos tarifs de groupe exclusifs. Profitez aussi d'un **rabais de bienvenue de 5%** pour la première année d'adhésion!



Commencez à économiser!
Visitez intelauto.ca
1 855 801-8830

Certaines conditions s'appliquent. Intelauto est souscrit auprès de La Personnelle, assurances générales inc. au Québec et auprès de La Personnelle, compagnie d'assurances en Ontario. ^{MC} Intelauto est une marque de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, utilisée avec permission par La Personnelle, assurances générales inc. La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. au Québec et La Personnelle, compagnie d'assurances en Ontario. Intelauto est offert aux résidents de l'Ontario et du Québec seulement.

ZACTRAN

protège une plus
grande partie de
votre troupeau.

Protection rapide.
Protection durable.
Protection ciblée des poumons.

ZACTRAN® convient particulièrement bien pour le traitement des maladies respiratoires chez les veaux et les taures de remplacement. En effet, ZACTRAN est doté d'indications souples chez les vaches laitières âgées de 20 mois ou plus et, contrairement à ses concurrents, son emploi chez les jeunes veaux et les veaux destinés à la production de viande de veau n'est soumis à aucune restriction. ZACTRAN commence à agir dans les poumons en 30 minutes¹ et continue de le faire pendant au moins 15 jours² pour aider à maximiser la rentabilité de vos animaux.

Maintenant offert en flacon de plastique de conception innovatrice, ergonomique, durable et facile à utiliser. Demandez à votre médecin vétérinaire de vous renseigner sur la protection rapide et durable que procure ZACTRAN.

1. Giguère S, Huang R, Malinski TJ, Dorr PM, Tessman RK & Somerville BA. Disposition of gamithromycin in plasma, pulmonary epithelial lining fluid, bronchoalveolar cells, and lung tissue in cattle. *American Journal of Veterinary Research*, accepté pour publication, février 2010.
2. Huang RA, Letendre LT, Banav N, Fischer J, Somerville BA. Pharmacokinetics of gamithromycin in cattle with comparison of plasma and lung tissues concentrations and plasma antibacterial activity. *J Vet Pharmacol Ther* 2010;33(6):622.



Maintenant offert en format
économique de 500 mL

ZACTRAN®
Solution injectable de gamithromycine



ZACTRAN® est une marque déposée
de Merial Limitée. © 2013 Merial Canada Inc.
Tous droits réservés. ZACT-I2-7563

Avis de nomination

Madame Suzie Prince, directrice générale et secrétaire de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, est heureuse d'annoncer la nomination de madame Emélie Trinque à titre de coordonnatrice du Service des communications, et de Dre Angela Drainville à titre de coordonnatrice du Service du développement professionnel à l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.



Mme Emélie Trinque

Coordonnatrice du Service des communications

Titulaire d'un baccalauréat en communication de l'Université d'Ottawa, madame Trinque possède une riche expérience en gestion des communications. Elle était jusqu'à tout récemment coordonnatrice des communications à la Chambre immobilière du Grand Montréal. Elle a également œuvré à titre d'agente de communication pour différents paliers du gouvernement fédéral, notamment au CRSNG et pour Citoyenneté et Immigration Canada.

Elle a le mandat de coordonner la production de la revue *Le Veterinarius*, l'organisation du Congrès vétérinaire québécois, le suivi des relations avec les partenaires et les médias et la réalisation du plan de communications soutenant le plan stratégique 2011-2015 de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

Elle a amorcé ses nouvelles fonctions au sein de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec le 8 avril dernier. Déjà, toute l'équipe apprécie son dynamisme, sa détermination et sa capacité à gérer d'importants projets.



Dre Angela Drainville

Coordonnatrice du Service du développement professionnel

Dre Drainville était, jusqu'à tout récemment, professeure au baccalauréat de nursing vétérinaire à *University College Dublin* en République d'Irlande. Précédemment, elle était à l'emploi de l'École nationale vétérinaire de Lyon en France à titre d'interne pour le service ambulatoire bovin. Titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Dre Drainville possède une riche expérience en gestion de projets, développement des compétences, sélection et embauche de formateurs.

Elle a le mandat de coordonner l'inspection professionnelle et la programmation scientifique du Congrès vétérinaire québécois.

Elle a débuté ses nouvelles fonctions au sein de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec le 17 juin 2013. Déjà, toute l'équipe apprécie sa détermination, son optimisme et sa capacité à innover au sein de son service et à développer de nouveaux outils de gestion.

Elle remplace la Dre Sylvie Latour qui a été à l'emploi de l'Ordre pendant 13 ans. Nous tenons à remercier chaleureusement Dre Latour pour le dévouement et la disponibilité dont elle a fait preuve pendant toutes ces années.

Appel de candidatures pour siéger au sein des comités de l'Ordre

Afin de remplir son mandat de protection du public et de réaliser sa mission visant à favoriser l'excellence de la pratique des médecins vétérinaires au Québec et ainsi contribuer à l'amélioration et au maintien de la santé et du bien-être des animaux et de la santé publique, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec compte sur le soutien et l'apport de nombreux bénévoles qui œuvrent au sein des différents comités qui le compose. Ces membres mettent leurs talents et leur expertise au service du public et de la profession et assurent jour après jour l'avancement de la médecine vétérinaire au Québec et l'amélioration constante des services qui sont dispensés à la population.

Le mandat des membres des comités est d'une durée de deux ans et est renouvelable. Par contre, annuellement, l'Ordre doit procéder à de nouvelles nominations.

L'Ordre vous invite donc, à titre de membre en règle de l'Ordre, à déposer votre candidature afin de joindre éventuellement les rangs d'un des comités. Pour ce faire, vous êtes invités à transmettre votre curriculum vitae et une courte lettre de motivation au secrétaire de l'Ordre qui veillera à les déposer au conseil d'administration en prévision des nominations.

À la suite de la révision de la politique de gestion des comités, plusieurs postes doivent être comblés, soit :

- **Comité d'inspection professionnelle** : un membre représentant le secteur de la pratique mixte (petits animaux), membre représentant le secteur des petits animaux
- **Conseil d'arbitrage des comptes** : un membre pour représenter le secteur des bovins
- **Comité d'admission** : un membre pour représenter les spécialistes, un représentant de la Faculté et un membre ayant un intérêt ou une expertise à l'égard de la formation en médecine vétérinaire dispensée à l'étranger
- **Comité des médicaments** : un membre pour représenter le secteur des bovins et un membre spécialisé en pharmacologie
- **Enquêteur-expert** dans le domaine des animaux de compagnie

Si un de ces postes vous intéresse, vous êtes invités à faire parvenir votre candidature au secrétaire de l'Ordre avant le 30 septembre à l'adresse suivante : sonia.martin@omvq.qc.ca. ♦

LE MEILLEUR AMI DE VOTRE PORTEFEUILLE

Adhérez au programme financier¹ pour médecins vétérinaires et profitez d'avantages dont vous n'avez même pas idée.

Passez nous voir et vous verrez.

banquedelasante.ca



¹Le programme s'adresse aux professionnels de la santé (médecins, dentistes, médecins vétérinaires, chiropraticiens, podiatres, optométristes et pharmaciens), qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada. Le programme constitue un avantage conféré aux détenteurs de la carte *World MasterCard* de la Banque Nationale. Une preuve de votre statut professionnel vous sera demandée.

Dégustation de vins et fromages organisée par l'Ordre pour souligner la rentrée des étudiants de cinquième année

Par Dre Suzanne Breton, m.v., IPSAV, coordonnatrice du Service de l'admission



Étudiants de 5^e année de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal

Depuis déjà plusieurs années, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec souligne la rentrée des étudiants de cinquième année de la Faculté de médecine vétérinaire par une rencontre amicale et informelle pour échanger nos points de vue sur divers sujets. Cela donne l'occasion au personnel de l'Ordre de faire connaissance avec les futurs médecins vétérinaires, et à ces derniers de se renseigner sur différents volets du système professionnel québécois qu'ils intégreront prochainement.

Cette année, c'est avec grand plaisir que l'Ordre a invité les étudiants de dernière année à une dégustation de vins et fromages, qui s'est tenue le 22 août dernier, de 18 h à 20 h 30, au siège social de l'Ordre.

Un total de 58 étudiants ont participé à l'activité. Le président de l'Ordre, le Dr Joël Bergeron, ainsi que huit employés de la permanence, ont eu le plaisir de les accueillir et de partager avec eux trois services de vins et fromages savoureux.

Dans son mot de bienvenue, le Dr Bergeron a remercié les étudiants d'avoir répondu à l'invitation. Il a ensuite présenté les membres du personnel présents et a profité de l'occasion pour faire connaître le mandat et la mission de l'Ordre, et expliquer son mode de fonctionnement. Il a réitéré l'importance accordée aux étudiants par l'Ordre et

sa volonté d'être près de ses membres et de nourrir, tout au long de leur vie professionnelle, leur sentiment d'appartenance à la profession. L'Ordre offre différents services, et le président a d'ailleurs invité les étudiants à ne pas hésiter à y recourir pour toute question ou demande d'information.

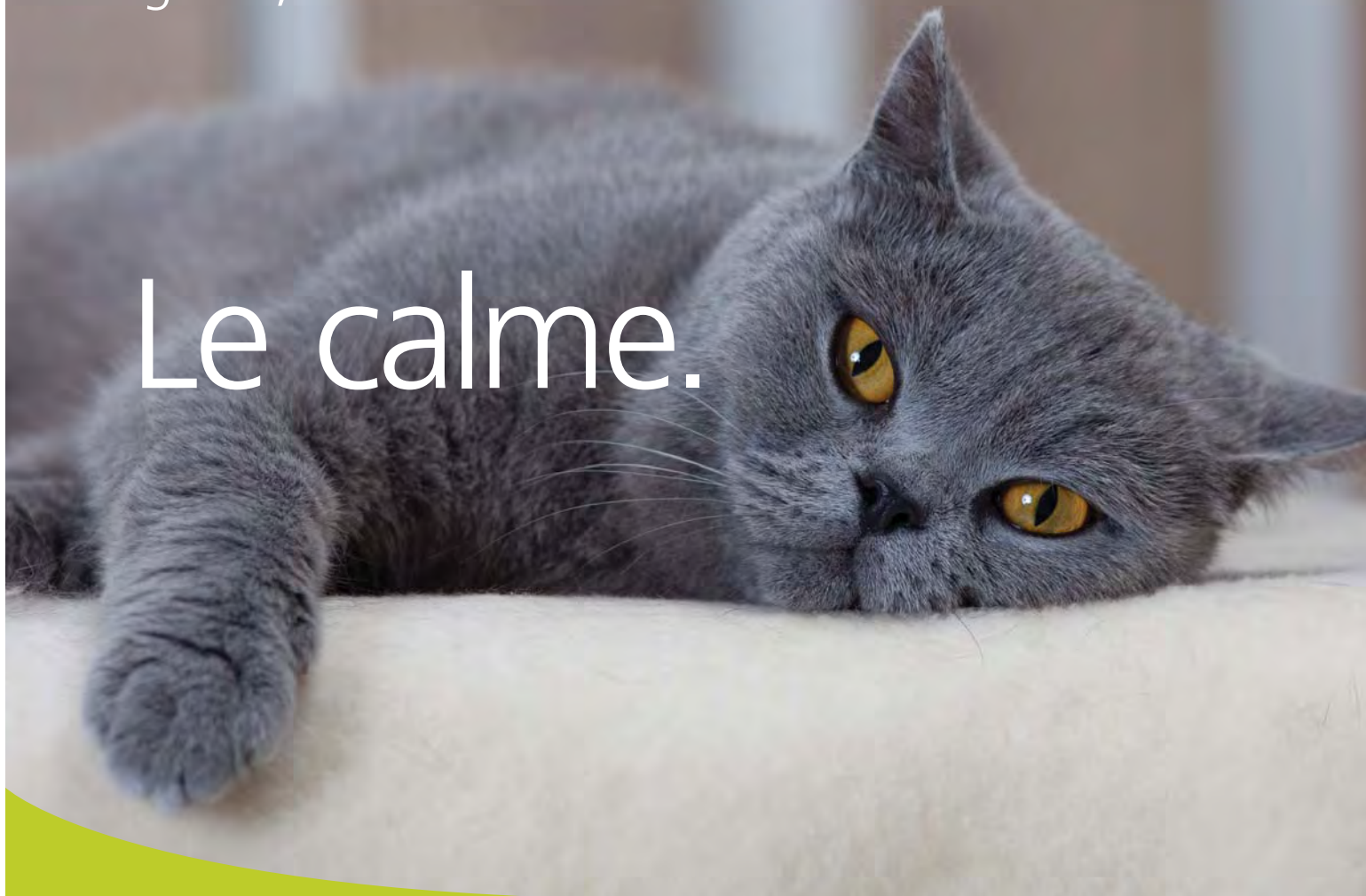
Mme Karolan Delorme, directrice de compte chez La Personnelle, l'assureur de groupe auto et habitation des médecins vétérinaires du Québec, était présente lors de l'activité. Elle en a profité pour procéder au tirage au sort d'un iPad Mini parmi l'ensemble des étudiants qui étaient présents. Mme Justine Quesnel est l'heureuse gagnante de ce prix très convoité.

Finalement, le Dr Yvan Chicoine, inspecteur-conseil du Service du développement professionnel, a procédé, en guise de prix de participation, au tirage d'une inscription gratuite au Congrès vétérinaire québécois 2014. Mme Marie-Ève Bilodeau est l'heureuse gagnante.

Nous leur souhaitons à tous et à toutes une très agréable dernière année de stage et leur disons « à la prochaine fois » pour une rencontre officielle, soit la remise des permis d'exercice en mai 2014. Cette étape marquera alors le début de leur carrière en médecine vétérinaire. ♦

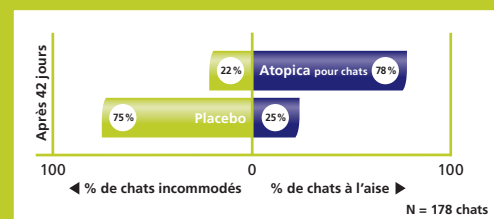
gratte, lèche, gratte, lèche
gratte, lèche...

Le calme.



La souffrance causée par la dermatite atopique du chat est bien réelle et touche près d'un chat sur dix*. Heureusement, ATOPICA® pour chats (solution orale de cyclosporine, USP) vous permet maintenant d'offrir à vos petits félins le calme tant souhaité. De fait, quatre propriétaires de chat sur cinq ont considéré le traitement par ATOPICA pour chats comme un succès**. Calmez les chats et faites le bonheur de leurs propriétaires : commencez à prescrire ATOPICA pour chats dès aujourd'hui.

Plus de chats sont calmes avec ATOPICA pour chats**



**NOUVEAU
POUR CHATS**

Pr **Atopica®** pour chats
Solution orale de cyclosporine, USP

Offres d'emplois

à l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Syndic adjoint - Poste à temps plein

Responsabilités principales

Le syndic adjoint assiste la syndique dans l'exécution de ses fonctions pour l'application des dispositions de la Loi sur les médecins vétérinaires, le Code des professions et les règlements de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Ainsi, sous l'autorité de la syndique, le titulaire du poste enquêtera sur des allégations d'inconduite professionnelle par les membres et veillera à l'observance par les médecins vétérinaires des dispositions du Code des professions, de la Loi sur les médecins vétérinaires et des règlements de l'Ordre. Le titulaire analysera les informations provenant du public, des membres ou d'autres sources, alléguant de l'indiscipline professionnelle par un ou plusieurs membres. Il devra, après enquête pertinente, rendre une décision quant au dépôt ou non d'une plainte au conseil de discipline et motiver ses décisions.

Plus précisément, il aura à : répondre aux demandes d'information du public et des membres; effectuer des recherches et des démarches; réaliser des entrevues; rédiger de la correspondance; procéder à des conciliations de faits ou de comptes; procéder aux enquêtes sur des plaintes et formuler des recommandations; préparer les témoignages et obtenir les expertises requises; préparer les dossiers pour l'audition disciplinaire; préparer les dossiers pour transmission au comité de révision; travailler en collaboration avec l'avocat du Bureau du syndic, les syndics correspondants et le personnel de l'Ordre, sous la direction de la syndique; collaborer à d'autres activités ponctuelles connexes.

Expérience professionnelle et compétences : Membre en règle de l'OMVQ; minimum de 10 années d'expérience; expérience clinique ou l'équivalent; bilinguisme; connaissance du milieu réglementaire est un atout important; connaissance des techniques d'enquêtes est un atout; implication dans les activités de l'Ordre est un atout.

Connaissances, aptitudes et qualités : jugement, rigueur et professionnalisme; adhésion à la philosophie et aux politiques de l'Ordre; aptitudes démontrées en communications orales et écrites; autonomie et sens des responsabilités; tact, réserve, diplomatie, intégrité et discrétion; dynamisme, disponibilité et dévouement; capacité d'adaptation, flexibilité et souplesse; esprit d'équipe, solidarité; habiletés dans les relations interpersonnelles; gestion du stress et capacité à performer sous la pression; maîtrise des logiciels de la suite Office; habiletés à utiliser Internet et les médias sociaux.

Rémunération : 72 544 \$ à 95 183 \$ et gamme complète d'avantages sociaux

Lieu de travail : Saint-Hyacinthe, avec déplacements occasionnels

Date d'entrée en fonction : Immédiate

Date limite pour postuler : 1^{er} octobre 2013

Inspecteur-conseil dans le secteur des animaux de compagnie - Poste à temps partiel occasionnel

Afin de réaliser son programme de surveillance générale dans le secteur des animaux de compagnie, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est à la recherche d'un médecin vétérinaire qui pourra se joindre à l'équipe et agir à titre d'inspecteur-conseil et procéder aux inspections de surveillance générale de l'exercice dans le secteur des animaux de compagnie. L'inspecteur-conseil se joindra donc aux quatre inspecteurs qui réalisent actuellement les visites de surveillance générale sur tout le territoire québécois.

Responsabilités principales

La personne titulaire de ce poste assiste le comité d'inspection professionnelle et son travail consiste notamment à : procéder aux inspections de surveillance générale de l'exercice selon le programme adopté annuellement par le conseil d'administration de l'Ordre, les Normes minimales d'exercice, la Loi sur les médecins vétérinaires et ses règlements; rédiger les rapports d'inspection et les déposer au comité d'inspection professionnelle; informer et conseiller les médecins vétérinaires inspectés au besoin; établir ses calendriers d'inspection; collaborer à l'établissement du programme annuel de surveillance générale de l'exercice du domaine concerné; agir en conformité des échéanciers légaux et administratifs.

Expérience professionnelle et compétences : Membre en règle de l'OMVQ; minimum de 10 années d'expérience pertinente; expérience dans le secteur des animaux de compagnie; aptitudes démontrées en communications orale et écrite; jugement, rigueur et réserve; pratique exemplaire dans le secteur des animaux de compagnie; autonomie et sens des responsabilités; approche client, entregent, courtoisie et tact; sens des responsabilités; diplomatie, intégrité et discrétion; capacité d'adaptation; souci du détail; bilinguisme à l'oral.

Disponibilité : 1, 2 ou 3 jours/semaine, variable et flexible (répartition non uniforme acceptable)

Rémunération : Honoraires selon la grille tarifaire établie par le conseil d'administration de l'Ordre

Lieu de travail : Différentes régions du Québec, déplacements constants

Date d'entrée en fonction : Selon la disponibilité du candidat retenu

Date limite pour postuler : 1^{er} octobre 2013

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 1^{er} octobre 2013 à : Concours inspecteur-conseil dans le secteur des animaux de compagnie ou Concours syndic adjoint par la poste à : Ordre des médecins vétérinaires du Québec, 800, avenue Sainte-Anne, bureau 200, Saint-Hyacinthe (Québec), J2S 5G7 ou par courriel à rh@omvq.qc.ca

Nous vous remercions de l'intérêt que vous témoignez pour ces postes. Cependant, nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue. L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

 **PURINA**
VETERINARY
DIETS™



Un système
immunitaire en santé



La condition
physique



La santé
des articulations



Très digestible



Des dents et
des os solides



Le cerveau
et la vision



Un pelage lustré et
une peau en santé

essentialcare^{MC}



Savourer la nourriture. Savourer la vie.

Offrez à vos clients les avantages d'une recherche fiable et de l'excellence nutritionnelle. Spécialement conçues pour chaque étape de la vie et offertes exclusivement chez les vétérinaires, les formules de la gamme **PURINA VETERINARY DIETS™ essential care^{MC}** offrent plusieurs avantages visant à procurer à votre animal une alimentation complète et équilibrée à 100 %, étape par étape.

Recommandez la gamme **PURINA VETERINARY DIETS™ essential care^{MC}** pour une alimentation complète à chaque étape de la vie.

Marques de commerce de la Société des Produits Nestlé S.A., Vevey, Suisse.



Nouvelles des nouveaux diplômés de la promotion 2013

Par Dre Suzanne Breton, m.v., IPSAV, coordonnatrice du Service de l'admission

Il y a déjà trois mois que les nouveaux diplômés de la Faculté de médecine vétérinaire ont obtenu leur permis d'exercice. Alors que certains ont pris quelques semaines de vacances, plusieurs ont tout de suite commencé à exercer alors que d'autres ont amorcé des études supérieures. Le Service de l'admission peut maintenant dresser un portrait des inscriptions au tableau des nouveaux diplômés de la promotion 2013.

Voici d'abord quelques statistiques de cette cohorte 2008 - 2013 :

Nombre de diplômés : 83, dont 66 femmes (79,5 %) et 17 hommes (20,5 %). Au moment d'écrire ces lignes, 73 d'entre eux étaient inscrits au tableau de l'Ordre, soit 88 %.

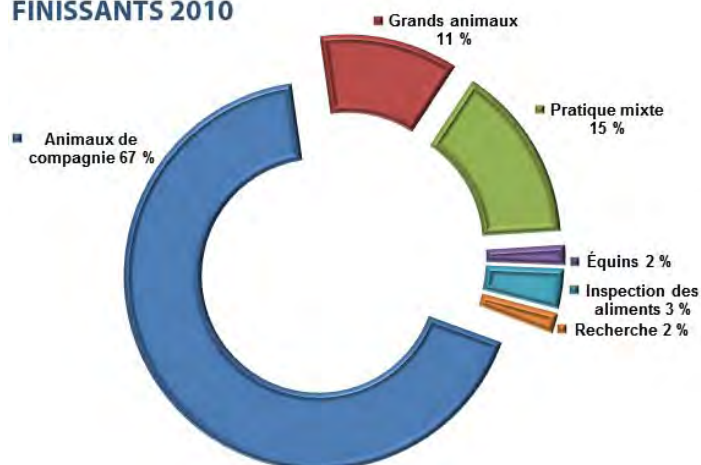
Une analyse des statistiques nous permet de constater une information très intéressante en regard des domaines de pratique choisis par les nouveaux diplômés : le nombre total de diplômés qui ont déclaré exercer dans le domaine de la pratique des grands animaux, des équins ou de la pratique mixte est à la hausse cette année. Voici les statistiques des inscriptions des finissants des quatre dernières années pour ces trois domaines de pratique en particulier :

À la lecture de ce tableau, on peut rapidement constater que la hausse de diplômés qui ont choisi un domaine de pratique qui touche à la médecine des grands animaux est significative en 2013. Espérons que cette tendance se maintiendra pour quelques années afin d'assurer la relève des membres qui font partie du groupe des « baby-boomers » et qui songent ou ont même déjà pris leur retraite, bien méritée, de la profession. En effet, la relève dans la pratique des grands animaux s'avérait plutôt rare au cours des dernières années.

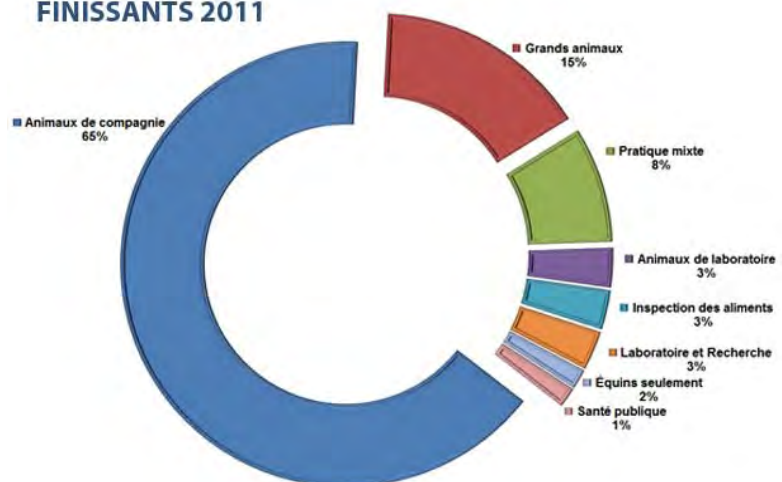
Pour une vision plus globale des statistiques relatives à leur domaine de pratique des finissants des dernières années, vous trouverez dans les graphiques ci-dessous la répartition des étudiants au cours de leur première année de pratique respective. Toutefois, il est trop tôt actuellement pour évaluer la rétention des finissants au sein de leur domaine de pratique choisi lors de la première année d'exercice. À la suite des quatre graphiques qui comparent les finissants 2010 à 2013, vous trouverez la répartition globale de tous les membres inscrits au tableau pour l'année de cotisation 2013 - 2014.

	Grands animaux	Pratique mixte	Équins	Total (grands animaux)
2010	11 %	15 %	2 %	28 %
2011	15 %	8 %	2 %	25 %
2012	11 %	15 %	4 %	30 %
2013	27 %	7 %	6 %	40 %
Ensemble des membres 2013 - 2014	10 %	10 %	3 %	23 %

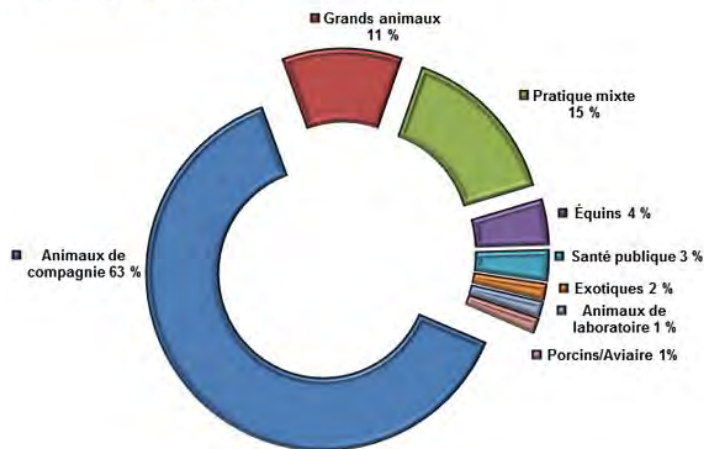
FINISSANTS 2010



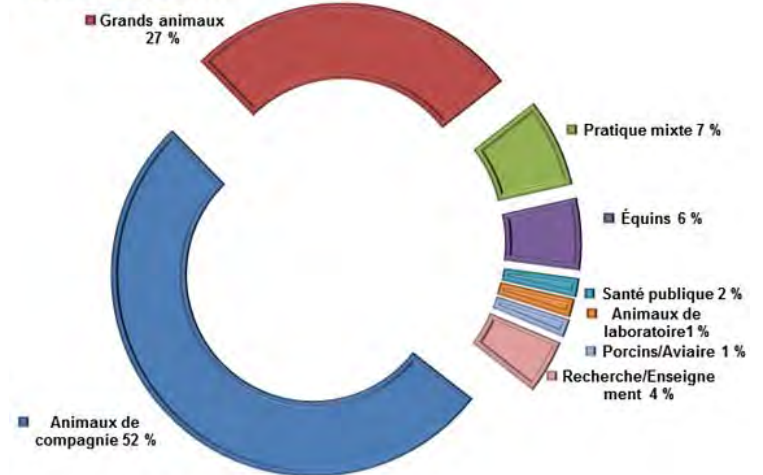
FINISSANTS 2011



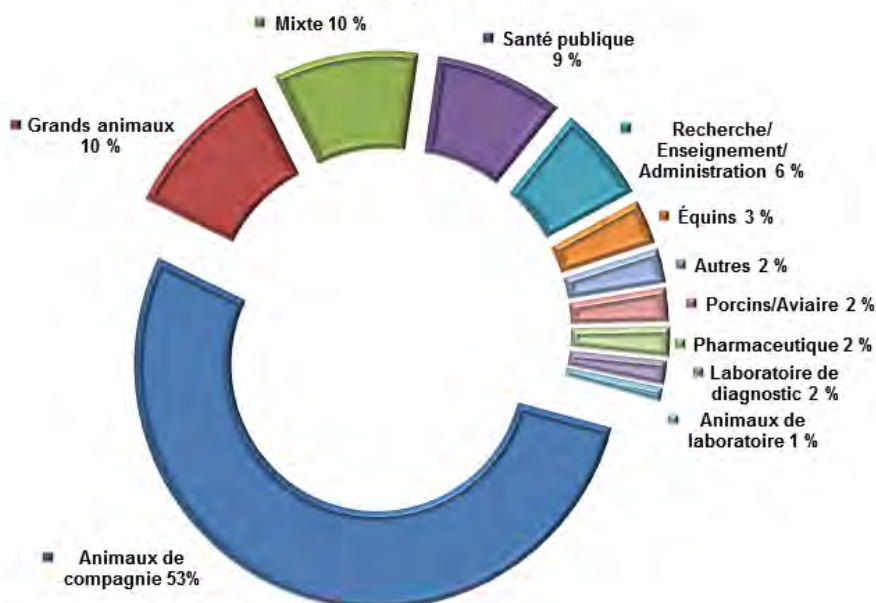
FINISSANTS 2012



FINISSANTS 2013



RÉPARTITION DES DOMAINES DE PRATIQUE PARMI TOUS LES MEMBRES Cotisation 2013 - 2014



La publication des décisions disciplinaires : une obligation ou une lubie?

Par Dre Sonia Voyer, m.v., IPSAV, syndique

Le printemps dernier, l'Ordre avisait ses membres et le public que les décisions du comité de discipline de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, à l'instar des autres ordres professionnels, étaient désormais disponibles en ligne, à l'adresse www.jugement.qc.ca. Ainsi, toutes les décisions prises depuis 2001 par le conseil de discipline de tous les ordres professionnels ou presque y sont accessibles, et ce, gratuitement. Cette mesure vise directement à protéger le public.

OBLIGATION DÉCOULANT DU CODE DES PROFESSIONS

L'obligation de rendre accessible ces décisions au public n'est pas nouvelle et découle dans les faits du Code des professions. Toutes les décisions disciplinaires rendues après 1988 sont publiques, à moins qu'une ordonnance de non-divulgence n'ait été prononcée. Les renseignements contenus dans les documents suivants ont donc un caractère public et doivent être accessibles facilement :

La liste des membres du conseil de discipline :

- nom et occupation professionnelle;
- nom du président du conseil;
- nom du président suppléant.

Le rôle d'audience du conseil de discipline :

- listes des prochaines audiences;
- l'objet de la plainte, le nom des parties, ainsi que le lieu, la date et l'heure de l'audience.

Les décisions disciplinaires, à l'exception des informations concernant un tiers ou des renseignements de natures médicales qu'elles contiennent, s'il y a lieu, ou lorsqu'elles sont assujetties à une ordonnance spécifique de non-divulgence :

- toutes les décisions rendues par le conseil de discipline, que le membre concerné soit déclaré coupable ou non d'une infraction;
- le cas échéant, le contenu de la sanction, à savoir : une réprimande, une amende, la radiation provisoire, temporaire ou permanente, la révocation du permis d'exercice ou du certificat de spécialiste, la limitation ou la suspension du droit d'exercice.

La crédibilité du système professionnel repose sur la confiance du public et cette confiance passe par un besoin de mieux connaître les mécanismes de protection du public mis en place par le législateur. C'est donc par souci de transparence que l'accès aux décisions disciplinaires rendues par les conseils de discipline des ordres professionnels a été facilité. Selon le président du Conseil interprofessionnel, monsieur François Renaud, cette entente va dans le sens des attentes des citoyens pour permettre au public une meilleure compréhension du processus décisionnel des ordres professionnels.

Cette information émanant des ordres professionnels est diffusée depuis le 1^{er} novembre 2012 par la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), partenaire du ministère de la Justice du Québec.

LORSQUE INFORMATION RIME AVEC DÉSINFORMATION

Le samedi 29 juin dernier, à la une d'un média, nous pouvions lire : « Des vétérinaires négligents : les soins de dizaines de vétérinaires mis en cause ». Dans son article, la journaliste parle d'une quarantaine de médecins vétérinaires qui ont dû comparaître devant le conseil de discipline depuis 2001 pour avoir raté des opérations, blessé des animaux lors d'une chirurgie, vendu des médicaments sur le marché noir et autre.

Pourtant, lorsque nous consultons les données des derniers rapports annuels de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, et lorsque nous comparons ces données à celles des autres ordres professionnels, nous en dégageons un portrait fort différent. Moins attrayantes pour les médias peut-être, mais ces informations sont beaucoup plus susceptibles de donner un portrait juste de la situation.

Tableau des statistiques tirées des rapports annuels de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec :

ANNÉE	NOMBRE DE MEMBRES	ENQUÊTES DU SYNDIC	MÉDECINS VÉTÉRINAIRES VISÉS	DOSSIERS FERMÉS : AUCUNE INFRACTION	DOSSIERS FERMÉS AVEC LA COLLABORATION DU MEMBRE	PLAINTES DISCIPLINAIRES
2012-2013	2 375	221	144	36	15	1
2011-2012	2 342	224	167	59	40	0
2010-2011	2 291	218	160	43	16	4
2009-2010	2 158	177	124	33	14	1
2008-2009	2 090	134	102	20	7	1

L'an dernier, sur les 2 375 médecins vétérinaires membres de l'Ordre, seulement 144 ont fait l'objet d'une enquête du syndic, dont certains dans plus d'un dossier. Durant cet exercice, le bureau du syndic a fermé 52 dossiers, dont seulement un a donné lieu au dépôt d'une plainte disciplinaire. Dans 36 de ces 52 dossiers, AUCUNE infraction n'a été commise par le ou les médecins vétérinaires impliqués au terme d'une enquête approfondie. Ce constat a d'ailleurs été soutenu dans tous les cas où le comité de révision a été appelé à se prononcer. Au final, dans 15 de ces dossiers, le syndic a pu compter sur la collaboration des médecins vétérinaires visés pour corriger leur pratique en prenant les moyens nécessaires afin que la protection du public soit assurée. Selon les données de ce tableau, bien que le nombre d'enquêtes menées par le Bureau du syndic depuis 2008-2009 augmente d'année en année, le nombre de plaintes disciplinaires déposées demeure stable bien que le nombre de membres augmente. Les membres collaborent à l'enquête du syndic et font preuve d'ouverture afin de corriger les comportements fautifs, par souci de donner un service de qualité à leur clientèle et au public.

Ainsi, bien que nous ne puissions nier les 43 décisions disciplinaires rendues par le conseil de discipline de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, une question se pose : s'agit-il de 43 dossiers et causes différentes impliquant un médecin vétérinaire distinct? La réponse est non.

**UNE PLAINTE DISCIPLINAIRE =
UNE DÉCISION SUR LA CULPABILITÉ +
UNE DÉCISION SUR LA SANCTION +
UNE OU DES REQUÊTES**

Toutefois, il faut distinguer la demande ou la plainte déposée contre un médecin vétérinaire de la plainte disciplinaire. En effet, ce n'est qu'au terme de l'enquête effectuée par le bureau du syndic que la prochaine étape sera établie. Au terme de son enquête, le syndic peut décider de déposer une plainte disciplinaire s'il est d'avis qu'un médecin vétérinaire a commis une ou des infractions aux lois et règlements qui gouvernent la médecine vétérinaire au Québec. Par conséquent, lorsqu'une plainte disciplinaire est déposée contre un médecin vétérinaire, ce dernier doit s'attendre à être jugé par le conseil de discipline pour déterminer sa culpabilité sur chacun des chefs d'infraction reprochés et, ensuite, pour déterminer les sanctions auxquelles il sera condamné. Durant l'instruction de la plainte, une ou plusieurs requêtes peuvent être déposées, forçant ainsi le conseil de discipline à prendre position sur les questions de droits ou de faits qui lui sont présentées

(exemples : ajout de témoin, demande de remise, demande de récusation d'un membre du conseil de discipline).

Par conséquent, pour un dossier portant le numéro de la plainte disciplinaire qui a été déposée, plusieurs décisions peuvent y être reliées, comme c'est le cas pour un des dossiers disciplinaires accessibles à www.jugements.qc.ca. En effet, dans ce dossier, cinq décisions ont été rendues par le conseil de discipline depuis le dépôt de la plainte disciplinaire en 2005. Le conseil a dû se positionner et rendre une décision sur plusieurs requêtes déposées par l'intimé avant de se prononcer sur sa culpabilité. Le dossier est actuellement inscrit au rôle en appel au Tribunal des professions, ramenant le compte de 43 décisions à 39.

Toujours depuis 2001, le conseil de discipline a été confronté à cinq médecins vétérinaires cumulant à eux seuls 17 décisions dans 12 dossiers différents où il est question de récidives et dans lesquels le conseil de discipline a imposé des périodes de radiations plus ou moins longues pour des infractions graves portant atteinte à la dignité de la profession. Par conséquent, des 39 décisions restantes, nous portons le compte à 21 décisions dans lesquelles des médecins vétérinaires ont été sanctionnés pour des infractions qui n'ont fait l'objet d'aucune récidive en semblable matière et d'aucune autre plainte disciplinaire à ce jour. Cet aspect confirme que ces derniers ont compris le message qui leur a été adressé par

le conseil de discipline au moment de la sanction et ne représentent donc aucune menace pour le public.

Il en va des professions comme du reste de la société. Chaque profession comporte son lot de professionnels ne respectant pas les règles de l'art, les normes de pratique ou la réglementation. Le rôle des ordres professionnels est d'encadrer et de surveiller l'exercice des professionnels afin de protéger le public. Heureusement, sur 2 375 membres au 31 mars 2013, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec peut compter le nombre de membres qui occupent le rôle d'audience du conseil de discipline sur les doigts d'une main.

Par conséquent, la conclusion à tirer de la lecture des différentes décisions rendues par le conseil de discipline depuis 2001 est que la profession se porte bien et que les médecins vétérinaires du Québec sont soucieux et exercent une médecine de pointe en offrant une prestation de service de très grande qualité.

Sur environ 2 000 médecins vétérinaires, moins de 6 % d'entre eux ont eu affaire au Bureau du syndic et, dans le deux tiers des cas, après vérifications, le Bureau du syndic n'avait aucun reproche à formuler à ces médecins vétérinaires.

Pouvons-nous être fiers de notre profession et de la qualité des services offerts par nos membres? La réponse est oui, sans l'ombre d'un doute! ♦



Crédit photo : Heather Ross



Congrès vétérinaire québécois : 7, 8 et 9 novembre 2013

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec et l'Association des techniciens en santé animale du Québec invitent tous les membres de l'équipe vétérinaire à prendre part au Congrès vétérinaire québécois qui se tiendra du 7 au 9 novembre 2013 à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe.

Au programme :

Formation continue obligatoire

- L'antibiorésistance : agir de façon responsable
- L'utilisation judicieuse des antibiotiques chez les animaux de compagnie, les bovins, les équins et en santé publique vétérinaire

Animaux de compagnie

- Ateliers pratiques : chirurgie, dentisterie, hématologie et radiologie
- Médecine féline : comportement et médecine interne
- Médecine interne : nouveautés en médecine interne canine, problèmes rénaux, problèmes respiratoires et polyarthropathies
- Chirurgie
- Dermatologie : discussions de cas cliniques
- Génétique

Médecine de refuge

- L'évaluation comportementale des animaux admis dans les refuges
- Le syndrome respiratoire félin en milieu de refuge

Bovins

- Le transport sans cruauté des bovins
- Le Forum de recherche bovine
- La génomique
- Obstétrique et néonatalogie
- Santé des veaux

Équins

- Orthopédie
- Chirurgie
- Échographie

Santé publique et industrie animale

- Programmes de surveillance en santé animale
- Antibiorésistance
- Toxi-infections
- Zoonoses

Animaux de laboratoire

- Actualités
- Gestion animalière
- Primates non humains
- Modèles animaux

Animaux exotiques

- Reptiles
- Rongeurs et oiseaux

Un programme complet pour les TSA, y compris des ateliers pratiques

Un programme de gestion

Un programme pour le personnel administratif

Un programme professionnel

Ne manquez pas ce rendez-vous!

Infos : www.omvq.qc.ca

1 800 267-1427

congres@omvq.qc.ca

Inscription en ligne :
www.regonline.ca/cvq2013

Formulaire d'inscription papier disponible
Veuillez joindre l'Ordre au 1 800 267-1427 au poste 204



Banquet-spectacle du vendredi soir

Vendredi 8 novembre 2013 à la salle Gala 3 - 4

18 h : Cocktail

19 h : Banquet -spectacle

LE COUNTRY DE QUÉBEC ISSIME
COWBOYS
DE WILLIE À DOLLY



Soyez des nôtres lors du banquet-spectacle du vendredi 8 novembre et assistez à une soirée haute en couleurs!

Cow-boys, le spectacle country de Québec Issime, vous fera voyager de Willie à Dolly, en passant par Garth Brooks, Shania Twain, Bobby Haché, Patsy Cline ou Johnny Cash, sans oublier tous les grands noms de cette saveur musicale! Dans un décor évoquant le plateau du célèbre Grand Ole Opry, appuyé par des projections multimédias et des éclairages grandioses, un parfait équilibre de nostalgie, d'émotion, de rythme, de folie et de grandeur pour vous plonger dans l'univers de la musique country... revisité à la Québec Issime.

Code vestimentaire et tenue suggérée

Cette année les congressistes sont invités à revêtir la tenue western pour le banquet du vendredi soir.



Salon des exposants (Salles Palais 1-2-3)

Ouverture de 9 h 30 à 16 h 15

Nous vous invitons à visiter les nombreux kiosques et à rencontrer les représentants des différentes entreprises qui vous présenteront leurs nouveaux produits et services. Cette exposition vous permet de mettre vos connaissances à jour, de voir les nouveaux produits sur le marché et d'apprécier les avancées technologiques et médicales enregistrées au cours des dernières années. Ainsi, vous serez donc en mesure de mieux conseiller vos clients et de faire des choix éclairés pour vos futurs achats.

Grâce à la grande générosité et à la participation des entreprises présentes, nous sommes en mesure de vous offrir un événement scientifique de très grande qualité à un tarif très raisonnable. Prenez le temps de remercier les partenaires et commanditaires pour cet apport inestimable à la profession.



Inscription complète individuelle

Incluant :

- 2 jours de formation*
- Programmes professionnels du jeudi
- Un recueil de conférences ou clé USB
- Un sac du congressiste
- 2 déjeuners, 2 dîners et pauses-santé
- Le cocktail, le banquet et le spectacle de Québec Issime le vendredi soir
- L'accès au Salon des exposants

Prix : 565 \$ jusqu'au 21 octobre
650 \$ à partir du 22 octobre

Les prix mentionnés
n'incluent pas les taxes

Inscription partielle une journée

Incluant :

- Une journée de formation*
- Programmes professionnels du jeudi
- Un recueil de conférences ou clé USB
- Un sac du congressiste
- 1 déjeuner, 1 dîner et pauses-santé
- Inscription vendredi : inclus le cocktail, le banquet et le spectacle de Québec Issime
- L'accès au Salon des exposants

Prix : vendredi : 375 \$ jusqu'au 21 octobre
430 \$ à partir du 22 octobre
samedi : 295 \$ jusqu'au 21 octobre
340 \$ à partir du 22 octobre

Inscription de clinique

Incluant :

- Une inscription complète individuelle pouvant être utilisée par un médecin vétérinaire de la clinique à la fois
- 2 recueils de conférences ou clé USB
- 2 sacs du congressiste

Prix : 625 \$ jusqu'au 21 octobre
720 \$ à partir du 22 octobre

Inscription aux ateliers

Atelier de chirurgie à la FMV

Prix : 760 \$ (si combiné au congrès : 645 \$)

Atelier de dentisterie à la FMV

Prix : 575 \$ (si combiné au congrès : 490 \$)

Atelier DSAHR

Prix : 175 \$

Vous devez apporter votre portable

Profitez d'un rabais
substantiel sur le prix des
ateliers avec une inscription
au congrès!

Ne manquez pas ce rendez-vous!

Infos : www.omvq.qc.ca

1 800 267-1427

congres@omvq.qc.ca

Inscription en ligne :

www.regonline.ca/cvq2013

Formulaire d'inscription papier disponible

Veuillez joindre l'Ordre au 1 800 267-1427 au poste 204

HÉBERGEMENT

Tarif préférentiel pour le Congrès vétérinaire québécois, vous devez effectuer vos réservations avant le **8 octobre 2013** en appelant directement à l'hôtel de votre choix :

Hôtel Le Dauphin Saint-Hyacinthe
1250, rue Johnson Ouest
Saint-Hyacinthe Qc, J2S 7K7
1 800 465-4842

Holiday Inn Express Hotel & Suites
Saint-Hyacinthe
1500, rue Johnson Est
Saint-Hyacinthe Qc, J2S 8W5
450 251-1111

Hôtel des Seigneurs
(conflit de travail : services réduits)
1200, rue Johnson
Saint-Hyacinthe Qc, J2S 7K7
1 866 734-4638

Note : N'oubliez pas de mentionner votre participation au « Congrès vétérinaire québécois » pour bénéficier du tarif corporatif.

Concours photo 2013

1000 \$

en prix à gagner!

Date limite :
1^{er} octobre 2013

Catégorie 1 :



Bayer HealthCare

Santé animale

Le travail du médecin vétérinaire au quotidien

Un médecin vétérinaire en action, avec ou sans animaux. N'oubliez pas d'identifier le médecin vétérinaire qui apparaît sur la photo.

À gagner : **400 \$** en argent

Catégorie 2 :

L'animal dans toute sa splendeur

Un animal, toute espèce confondue, de l'insecte à l'éléphant (pas d'humain sur la photo, que l'on conserve pour les autres catégories).

À gagner : **200 \$** en argent

Catégorie 3 :

L'importance des animaux dans nos vies

Un animal, toute espèce confondue, de l'insecte à l'éléphant, en compagnie d'une ou plusieurs personnes.

À gagner : **200 \$** en argent



Prix Coup de coeur :

En novembre, lors du Congrès vétérinaire québécois, les congressistes auront l'occasion d'admirer toutes les photos reçues et de voter pour leur *Coup de coeur*, toute catégorie confondue.

À gagner : **200 \$** en argent

Partenaire majeur :



Bayer HealthCare

Santé animale

En collaboration avec :



Assureur de groupe auto, habitation et entreprise

Pour remplir le formulaire et soumettre une photo :
lyne.richer@omvq.qc.ca

Congrès vétérinaire québécois les 7, 8 et 9 novembre 2013

Collecte de matériel vétérinaire durable

et réutilisable pour les pays dans le besoin!

Dans la visée de nos 3R-V, la récupération et la réutilisation jouent des rôles primordiaux, surtout lorsqu'elles permettent également de réduire la quantité de matériel jeté au rebut afin d'aider des communautés moins favorisées à s'épanouir!

C'est dans cette optique que le Groupe International Vétérinaire (GIV) de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal vous invite à entreprendre votre GRAND MÉNAGE! Mettez de côté tout matériel durable et réutilisable (même s'il est légèrement endommagé) et apportez les fruits de votre récolte au Congrès vétérinaire québécois qui aura lieu du 7 au 9 novembre 2013 ou demandez à une consœur ou un confrère de le faire. Sur place, une affiche vous permettra d'identifier les tables prévues à cet effet, situées près du kiosque d'accueil.

Tout le matériel récupéré sera remis au Groupe International Vétérinaire, qui l'acheminera vers des pays en besoin comme le Guatemala, le Laos, le Maroc ou le Cameroun.

Voici des exemples du matériel durable et réutilisable en demande :

- Livres de médecine vétérinaire (plus récents que 1998, sauf pour anatomie et histologie)
- Stéthoscopes, otoscopes, laryngoscopes et tout petit appareil diagnostique ou de traitement
- Instruments chirurgicaux
- Vêtements (sarraus, scrubs, chiennes)
- Microscopes, centrifuges
- Matériel à plâtrer, bandage, fils de suture, etc.

*AUCUN MÉDICAMENT OU AUTRE PRODUIT PÉRISSABLE SVP!

À vos grands ménages, médecins vétérinaires engagés!

FORMATION CONTINUE CONGRÈS VÉTÉRINAIRE QUÉBÉCOIS 2013

Voici les heures qui seront octroyées aux médecins vétérinaires dans le cadre du Congrès vétérinaire québécois 2013 :

TYPE D'INSCRIPTION OU DE CONFÉRENCE

NOMBRE D'HEURES ACCORDÉES

Inscription complète (vendredi et samedi)

Conférences scientifiques	12 heures accordées en scientifique
Conférences de gestion	3 heures maximum accordées en gestion

Inscription partielle (vendredi ou samedi)

Conférences scientifiques	6 heures accordées en scientifique
Conférences de gestion	3 heures maximum accordées en gestion

Programme professionnel du jeudi

Programme professionnel 1	3 heures accordées en gestion
Programme professionnel 2 – Préparation à la retraite	0 heure accordée

Formation continue obligatoire sur l'utilisation judicieuse des antimicrobiens (FCO)*

Tronc commun (jeudi)	3 heures FCO – Tronc commun
Tronc spécifique - conférences intégrées au Congrès	3 heures FCO – Tronc spécifique

* Veuillez noter que vous devrez signer la feuille de présence, ainsi que remplir et retourner le questionnaire qui vous sera remis, afin que les heures de formation vous soient octroyées.

Ateliers

Chirurgie	7 heures accordées en scientifique
Dentisterie	6 heures accordées en scientifique
Médecine de population DSAHR	7 heures accordées en scientifique

Pour toute question additionnelle, vous pouvez contacter Madame Catherine Dugas à l'adresse catherine.dugas@omvq.qc.ca ou par téléphone au 450-774-1427, poste 225.

Changements au tableau de l'Ordre

Abandons (pour divers motifs : retraite, maternité, sabbatique, études à l'étranger, maladie, etc.)

3239 Myriam Audet
 3771 Josianne Beaudoin
 9371 Marie-Blanche Bertieri
 9330 Aude Castel
 9380 Alison Crosnier Leconte
 9379 Benoît Cuq
 3786 Marie-Claude Demers-Dubuc
 3353 Valérie Desjardins
 2932 Patricia Dorval
 2777 Pascale Dubé
 3532 Marie-Claude Favreau
 3722 Lovie Gauthier-Poulin
 3450 Stéphanie Gravel
 9375 Camille Hanot
 2647 Éric Ibrahim
 9381 Charlotte Labarthe
 3635 Catherine Lachapelle
 3193 Véronique Laporte
 3382 Marilou Lavoie
 9383 Clément Musso
 3568 Geneviève Paré
 3569 Catherine Peeters
 9363 Nicolas Pouletty
 3573 Manon Racicot
 9373 Hélène Thibert
 9377 Marine Traverson

Renouvellements de permis temporaire

9372 Marion Allano
 9384 Nikolas David Bell
 9309 Jérôme Benamou
 9253 Romain Béraud
 9358 Cécile Briffod
 9290 Anne-Claire Brisville
 9319 Pierre Clerfond
 9387 James Bobbie Drooker
 9334 Alexis Duhamelle
 9344 Sophie Gilbert
 9386 Gergana Hristova
 9354 Romain Javard
 9249 Johanna Kaartinen
 9359 Agnieszka Kent
 9342 Hélène Lardé
 9376 Céline Le Rochais
 9370 Hélène Michaux
 9347 Daniel Fernando Mogollon Sanchez
 9329 Julien Olive
 9328 Perrine Piat
 9338 Hélène Ruel
 9311 Christopher Scala
 9350 Swan Specchi
 9283 Nicolas Tison

Octroi de permis régulier

4135 Jymer Max Jaramillo Valdiviezo

Octroi de permis temporaire

9397 Eymeric Arnaud
 9394 Xytilis Avoine
 9392 Anne-Sophie Bua
 9401 Donald Samuel Clarke
 9395 Benjamin De Pauw
 9389 Quittrie Doue
 9393 Véronique Livet
 9396 Édouard Martin
 9400 Kathryn Ruth Mold
 9398 Graham Zoller

Inscriptions et réinscriptions

1790 Louise Balthazard
 2918 Samira Belaissaoui
 1125 Marcel Benoit
 3504 Ève Biron
 3510 Ariane Bonneville-Hébert
 3161 Ariane Chaput-Milette
 3527 Isabelle Dion
 3439 Angela Drainville
 3678 Dalia Kachev
 3550 Isak Kasuto
 2412 Caroline Kilsdonk
 4003 Kim Langlois-Levesque
 3111 Dominique Laplante
 2275 Jean-Martin Lapointe
 3813 Kathleen Larouche
 3554 Micheline Lebrun
 2958 Céline Leheurteux
 1199 Jacinthe Lesage
 2734 Isabelle Longchamps
 3031 Andréanne Lortie
 3472 Émilie Mandeville
 3213 Lucie Roussel
 2816 France Roy
 2828 Marilène Tourigny



AVIS DE DÉCÈS

Paul-Guy Major, D.M.V.

Médecin vétérinaire diplômé en 1971

Jean-Paul Ste-Marie, D.M.V.

Médecin vétérinaire diplômé en 1950

Michel Fontaine, D.M.V.

Médecin vétérinaire diplômé en 1970

Au nom de tous ses membres et employés, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec tient à offrir ses sincères condoléances aux parents et amis éprouvés.

Encart scientifique *Le Veterinarius +*

Par Dr André Vrins, président du comité *Le Veterinarius +*

Le comité du *Veterinarius +* se compose des membres suivants :

MEMBRES DU COMITÉ

Dr André Vrins, président
Dre Cécile Aenishaenslin
Dr Sébastien Buczinski
Dr Patrick Cavanagh
Dre Annie Daignault
Dr Marc-André d'Anjou

Dr Louis-Philippe de Lorimier
Dre Yvonne Elce
Dre Joane Parent
Dr Jean Sirois
Dre Christine Theoret
Dre Geneviève Toupin

Le Veterinarius + vise à former et informer les lecteurs de la revue *Le Veterinarius* de l'Ordre des médecins vétérinaire du Québec. Il constitue un médium condensé de formation continue et d'information scientifique pertinente d'intérêt général. Il est le fruit des travaux du comité du *Veterinarius +* et de la collaboration d'auteurs provenant des différents horizons de la médecine vétérinaire.

Le Veterinarius+ étant la revue de ses lecteurs, vous êtes personnellement invité à :

- Soumettre, à l'aide du formulaire en ligne (www.omvq.qc.ca/coindupraticien), une question à un spécialiste ou un truc ou une astuce qui alimentent la chronique « Le coin du praticien »;
- Écrire à l'adresse : omvqvvetplus@gmail.com pour soumettre vos commentaires, vos réactions, vos idées, vos questions, etc.

Vos commentaires étant essentiels à la vitalité du *Veterinarius +*, son comité y accorde la plus grande attention et vous remercie grandement pour votre implication.

Le Veterinarius + comprend huit pages détachables insérées au centre de la revue *Le Veterinarius*. L'encart est publié trois fois l'an, soit en avril, en septembre et en décembre. Les articles sont aussi accessibles en ligne pour les membres sur le site web de l'Ordre : <http://www.omvq.qc.ca/communications.html>. Les documents en ligne vous permettront d'accéder à des informations complémentaires aux articles telles que des références, des images et des vidéos.

Le Veterinarius + est constitué des cinq chroniques successives suivantes, ayant chacune des objectifs distincts et complémentaires énoncés ci-après :

QUEL EST VOTRE DIAGNOSTIC?

Aborder divers cas cliniques susceptibles d'être observés en pratique vétérinaire des petits et des grands animaux, y compris les animaux exotiques. Cette chronique est construite de la façon suivante : une courte histoire clinique sur la première page accompagnée d'images radiologiques, cytologiques, échographiques, ou autres, suivie des résultats et d'une courte discussion apparaissant à la huitième page de l'encart *Le Veterinarius +*.

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

Présenter des résumés d'articles, de documents ou de conférences sur des problèmes variés d'intérêt pour la communauté vétérinaire.

MISE À JOUR

Présenter deux revues actuelles et concises de la littérature sur des problèmes variés d'intérêt pour la communauté vétérinaire.

LA SCIENCE D'ICI

Mettre en valeur un chercheur œuvrant dans le domaine de la santé animale au Québec. L'accent porte sur la vulgarisation de progrès scientifiques en lien avec la pratique vétérinaire.

LE COIN DU PRATICIEN

Présenter la réponse à une question posée à un spécialiste et des trucs et des astuces, illustrés au besoin. Ces trucs et astuces sont des capsules brèves, simples, utiles et accessibles. Avis aux lecteurs : soumettez un truc ou une astuce ou encore une question au spécialiste à l'aide du formulaire en ligne (www.omvq.qc.ca/coindupraticien).

Quel est votre **DIAGNOSTIC?**

Par Drs Annie Daignault et Marc-André d'Anjou

Imagerie diagnostique chez un cheval

Par Dre Kate Alexander, m.v., M. Sc., DACVR

Signalement et anamnèse

Étalon Oldenbourg de six ans avec un historique de blessure traumatique au membre thoracique droit (MTD), une reprise d'entraînement de dressage pendant un an et une nouvelle boiterie (grade 2) au MTD depuis quatre mois.

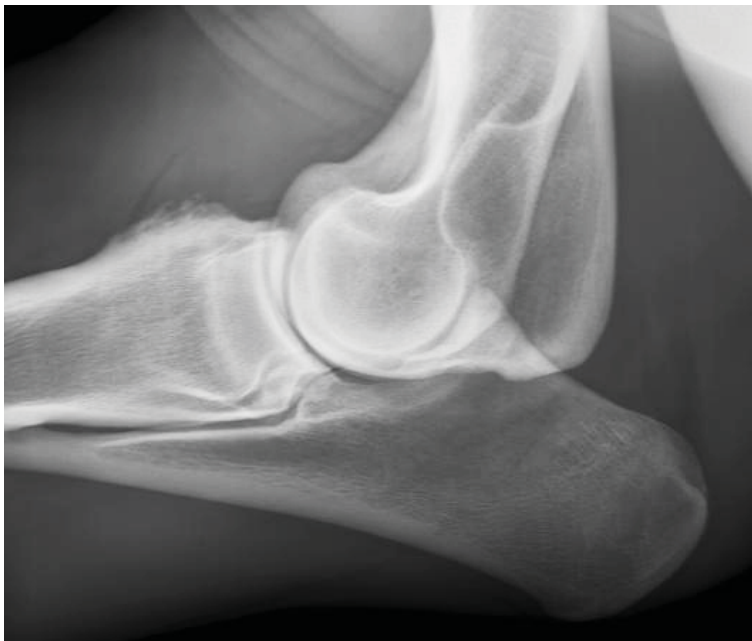
Radiographies du coude

Deux projections (médiolaterale en flexion et craniocaudale) ont été obtenues.

Que remarquez-vous?

- Trait radiotransparent (fracture) dans l'olécrane
- Néoformation osseuse irrégulière (périostite active) à l'insertion du biceps sur le radius
- Diminution d'opacité médullaire (résorption osseuse) dans la métaphyse humérale distale
- Néoformation osseuse lisse (périostite inactive) à l'origine du biceps sur l'humérus
- Épaississement des tissus mous (enflure) cranialement à l'humérus distal

Comment procéder pour des radiographies du coude? Quelles autres modalités d'imagerie pourraient être utiles pour évaluer la lésion?



Projection médiolaterale



Projection craniocaudale

La réponse figure à la page 8 de ce numéro.



Actualités SCIENTIFIQUES

Par Drs Sébastien Buczinski, Yvonne Elce et Joane Parent

Les staphylocoques résistant à la méthicilline, qu'est-ce que cela signifie?

Par Dre Marie Archambault, m.v., M. Sc, Ph. D., DACVM

Depuis les dernières années, la prévalence des staphylocoques résistant à la méthicilline (SRM) a augmenté en médecine vétérinaire, particulièrement chez les chiens souffrant de folliculite bactérienne et d'otite à *Staphylococcus pseudintermedius* ou à *Staphylococcus aureus*. Le SRM a également été identifié au Québec chez d'autres espèces animales, dont les chevaux, les porcs et les chats. Ces staphylocoques ne sont pas plus virulents, mais ils possèdent un gène, le *mecA*, codant pour la résistance à la méthicilline, ce qui entraîne une résistance à toutes les bêta-lactamines et leurs dérivés. De plus, ils sont fréquemment résistants à plusieurs autres antibiotiques par des mécanismes génétiques additionnels et, par conséquent, la sélection empirique d'un antibiotique devient plutôt difficile. La culture et l'antibiogramme sont recommandés pour une bonne gestion de la situation clinique étant donné l'imprévisibilité de la résistance aux antibiotiques. La littérature médicale suggère que la transmission de ces staphylocoques entre humains et animaux peut survenir. Des lignes directrices standards de prévention de la transmission ne sont pas encore disponibles en médecine vétérinaire. Par contre, plusieurs rapports recommandent d'observer des pratiques d'hygiène strictes lors de la manipulation de patients infectés afin de limiter leur transmission d'un animal à un autre, d'un animal à un humain (ou d'un humain infecté à un animal), et d'un animal à l'environnement. Les pratiques d'hygiène recommandées incluent : (i) laver régulièrement les mains, particulièrement suite à la manipulation d'un animal infecté et entre les consultations de patients; (ii) observer de bonnes précautions physiques (masque, gants jetables, etc.) dans les hôpitaux vétérinaires lors de la manipulation d'animaux infectés; (iii) recouvrir les plaies ouvertes ou drainées; (iv) désinfecter fréquemment l'environnement; (v) prévenir que l'animal infecté lèche son maître ou les membres de la famille; (vi) restreindre à un animal infecté de dormir dans les lits des membres de la famille; et (vii) laver régulièrement les couvertures, les coussins et la vaisselle de l'animal. Plusieurs rapports de cas discutent de la stratégie de décolonisation des animaux par un traitement topique ou systémique à l'aide d'antibiotiques afin de diminuer la transmission à la maison, mais l'efficacité de cette pratique n'est pas encore connue. Pour les cas cliniques, une utilisation judicieuse des antibiotiques basée sur les résultats de la culture et de l'antibiogramme est fortement encouragée.

Prise de décision chez le praticien : comprendre sa démarche!

Résumé par Dr Sébastien Buczinski, m.v., M. Sc, DACVIM, bovin

Le but de cette étude par entretien téléphonique et entrevue formelle était de comprendre comment les médecins vétérinaires praticiens prennent leur décision clinique en mettant l'emphase sur la médecine factuelle. Les praticiens interrogés (213, dans différents domaines de pratique) utilisent rarement la médecine factuelle et préfèrent demander avis à des collègues et consulter Internet plutôt que se référer à la littérature scientifique révisée par les pairs. Une meilleure intégration des outils de la médecine vétérinaire factuelle doit donc être effectuée au niveau des écoles vétérinaires.

Understanding veterinary practitioners' decision-making process: Implications for veterinary medical education. Vandeweerd JM, Vandeweerd S, Gustin C, Keesmaecker G, Cambier C, Clegg P, Saegerman C, Reda A, Perrenoud P, Gustin P. J Vet Med Educ 2012;39:142-151.

Modélisation des coûts d'élevage des génisses de remplacement

Résumé par Dr Sébastien Buczinski, m.v., M. Sc, DACVIM, bovin

Une modélisation économique de l'élevage des génisses de remplacement a été effectuée sur une période s'échelonnant de deux semaines d'âge au premier vêlage en tenant compte des différents facteurs, dont l'incidence des maladies respiratoires et digestives. Un coût moyen de 1567 euros (2 035 \$) fut obtenu. Un premier vêlage à 30 mois coûte 400 euros (515 \$) de plus qu'à 24 mois. Les animaux ayant eu une des deux maladies ciblées coûtent en moyenne 95 euros (125 \$) de plus que des animaux sains. Cet outil semble prometteur pour évaluer la performance de l'élevage des sujets de remplacement en Europe.

Estimating the costs of rearing young dairy cattle in the Netherlands using a simulation model that accounts for uncertainty related to diseases Mohd Nor M, Steeneveld W, Mourits MCM, Hogeveen H. Prev Vet Med 2012;106:214-224.



Le traitement de la cardiomyopathie avec le pimobendane chez le Doberman

Résumé par Dr Romain Javard, m.v., IPSAV, résident en médecine interne des animaux de compagnie

Cette étude avait pour objectif d'étudier l'effet du pimobendane sur la survie de 66 Dobermans Pinschers ayant une cardiomyopathie occulte. Les résultats montrent que l'utilisation de pimobendane chez le chien asymptomatique prolonge significativement la médiane de survie (623 jours pour le groupe Pimobendane versus 466 jours pour le groupe placebo; $p < 0.05$) ainsi que le temps avant l'apparition des premiers signes cliniques. Le caractère prospectif, randomisé, en aveugle, contrôlé et multicentrique de cette étude donne aux résultats un poids considérable. Un diagnostic échocardiographique précoce chez des patients asymptomatiques à risque est donc recommandé.

Efficacy of pimobendan in the prevention of congestive heart failure or sudden death in Doberman Pinschers with preclinical dilated cardiomyopathy (The PROTECT Study). Summerfield NJ, Boswood A, O'Grady MR et al. *J Vet Intern Med* 2012;26(6):1337-49.

Mesure du glucose sanguin chez le furet

Résumé par Dre Isabelle Langlois, m.v., DABVP, pratique aviaire

Cette étude visait à évaluer la concordance entre trois glucomètres portables (AccuCheck Aviva – code canin et félin, AlphaTrack, OneTouch Ultra 2) et un analyseur de laboratoire pour la détermination du glucose sanguin chez le furet. Cinquante-deux furets ont été utilisés pour cette étude. Le glucomètre AccuCheck Aviva – code canin présentait la meilleure concordance avec le laboratoire avec un biais moyen qui sous-estimait la glycémie de 1,9 mg/dL. Tous les autres glucomètres sous-estimaient significativement la glycémie. La vérification de la glycémie avec un analyseur de laboratoire est donc fortement recommandée chez le furet.

Evaluation of portable blood glucose meters for measurement of blood glucose concentration in ferrets (*Mustela putorius furo*). Petritz OA, Antinoff N, Chen S, Kass PH, Paul-Murphy JR. *J Am Vet Med Assoc* 2013;242(3):350-354.

L'endoscopie dynamique des voies respiratoires chez le cheval de sport

Résumé par Dre Yvonne Elce, m.v., DACVS, équin

L'obstruction des voies respiratoires supérieures est une cause de bruit à l'effort et de diminution des performances chez le cheval de sport. Ce phénomène est très bien documenté chez le cheval de course, bien que ce soit également un problème important chez le cheval de sport. Cette étude démontre que l'endoscopie dynamique à l'exercice est la meilleure façon de diagnostiquer les problèmes des voies respiratoires des chevaux de sport, en raison du positionnement de leur tête et des effets du cavalier au cours de l'exercice.

Dynamic respiratory videoendoscopy in ridden sport horses: Effect of Head flexion, riding and airway inflammation in 129 cases. Van Erck. *Equine Vet J* 2011; 43 Suppl 40: 18-24.

Effets du traitement chirurgical lors de déplacement dorsal intermittent du voile du palais chez le cheval de course

Résumé par Dre Yvonne Elce, m.v., DACVS, équin

Cette étude visait à évaluer la chirurgie de déplacement rostral du larynx (tie-forward) comme traitement pour le déplacement dorsal intermittent du voile du palais chez le cheval de course (Standardbreds et Thoroughbreds). Il y avait 106 chevaux dans l'étude : 36 chevaux avec un diagnostic définitif (déplacement observé sur tapis roulant) et 70 chevaux avec un diagnostic de présomption (basé sur l'anamnèse : bruit et diminution de performance). Après la chirurgie de déplacement rostral du larynx, 66 % des chevaux avec un diagnostic définitif et 84 % des chevaux avec un diagnostic de présomption sont retournés en course avec succès.

Racing performance following the laryngeal tie-forward procedure: A case-controlled study. Cheetham J, Pigott JH, Thorson LM, Mohammed HO, Ducharme NG. *Equine Vet J* 2008; 40: 501-507.



Le mélanome malin chez le chien : un gène humain à la rescousse

Par Dr Louis-Philippe de Lorimier*

Le mélanome malin est un des cancers agressifs rencontrés chez le chien. Les sites primaires fréquents sont la gueule (Figure 1), les doigts (repli de la griffe; Figure 2), la peau et l'uvée antérieure. La majorité des mélanomes canins affectant la gueule et les doigts sont malins histologiquement et cliniquement, alors que ceux de la peau et de l'uvée sont généralement bénins chez cette espèce. Le mélanome oral est relativement plus fréquent chez certaines races (épagneul cocker, caniche nain, golden, labrador, chow chow). L'âge moyen au diagnostic est de 11 ans et il n'y a pas de prédisposition de sexe.



Figure 1 : Mélanome malin de la mandibule droite chez un Labrador retriever mâle castré âgé de 10 ans.



Figure 2 : Mélanome malin du 4^e doigt du membre thoracique droit chez un Mastiff mâle entier de 7 ans.

La cytologie permet un diagnostic provisoire mais l'histopathologie est nécessaire pour le diagnostic définitif. L'immunohistochimie est parfois requise pour confirmer le diagnostic, surtout lors de mélanomes amélanotiques (près de 25 % des mélanomes malins oraux canins).

Un bilan d'extension clinique est recommandé lors de mélanome malin confirmé ou lors de mélanome oral ou digital. Les sites fréquents de métastases sont les nœuds lymphatiques et les poumons (Figure 3). Le bilan d'extension comprendra la cytologie des nœuds lymphatiques régionaux, et ce, même s'ils semblent normaux à la palpation : la cytologie (ponction à l'aiguille) est plus sensible et la palpation seule sous-estime la présence de métastases nodales. Les autres tests recommandés sont les

analyses sanguines, des radiographies thoraciques (deux vues latérales opposées et une vue ventro-dorsale) et l'échographie abdominale lors de mélanome malin. L'imagerie avancée (ex : tomodensitométrie) sera recommandée lors de mélanome oral, surtout s'il est maxillaire ou situé caudalement sur la mandibule. La radiographie avec une bonne résolution est utile pour identifier l'ostéolyse sous-jacente lors de mélanome mandibulaire ou du repli de la griffe.



Figure 3 : Métastases pulmonaires avancées chez un Schnauzer miniature mâle castré de 12 ans avec mélanome malin mandibulaire de stade IV.

Le stade clinique du mélanome malin oral prédit le pronostic de survie et est influencé par la taille de la masse primaire et par le bilan d'extension. Le mélanome est de stade I s'il n'est pas métastatique et mesure moins de 2 cm de diamètre, de stade II s'il n'est pas métastatique et mesure entre 2 et 5 cm, de stade III s'il mesure plus de 5 cm ou s'il y a des métastases régionales (nœuds lymphatiques) et de stade IV en présence de métastases à distance (poumons ou autre).

Parmi les récentes avancées thérapeutiques améliorant la survie des chiens atteint d'un mélanome malin, on retrouve un vaccin thérapeutique. Ce vaccin est composé d'ADN recombinant humain codant pour la tyrosinase, une enzyme essentielle à la mélanogénèse qui n'est exprimée que par les mélanocytes. Les tyrosinases humaine et canine sont similaires mais pas identiques (homologie 87 %). Une fois le vaccin administré dans le muscle, les myocytes canins produiront de la tyrosinase humaine et le système immunitaire canin, la reconnaissant étrangère, produira des anticorps anti-tyrosinase. Ceux-ci reconnaîtront également la tyrosinase canine et particulièrement celle des mélanocytes malins, plus immunogènes que les mélanocytes normaux.

Le pronostic de survie médiane d'un chien avec mélanome malin oral de stade II ou III, avec traitement loco-régional seul (chirurgie et/ou

radiothérapie), avoisine 8 à 10 mois et la cause du décès est soit la récurrence locale et/ou la progression de métastases à distance. La chimiothérapie offre moins de 30 % de réponses, généralement partielles et temporaires, lorsque employée sur la maladie détectable (macroscopique), et améliore marginalement le pronostic en post-opératoire (maladie microscopique). Le vaccin thérapeutique est un traitement adjuvant utile pour prolonger la survie des chiens atteints. La médiane de survie des chiens avec mélanome malin oral de stade II ou III avec traitement loco-régional suivi de l'administration du vaccin dépasse 18 mois.

DONNÉES COMPARATIVES

Parmi les autres espèces domestiques, le mélanome malin est principalement rencontré chez le cheval (cutané; chevaux gris et Arabe) et le chat. Les sites fréquents chez le cheval sont le périnée, le pourtour des yeux et le fourreau et les principales options thérapeutiques sont la chirurgie, la cimétidine, la cryothérapie, certaines injections intratumorales (chimiothérapie) et certaines immunothérapies. Le site félin le plus fréquent est l'uvée antérieure et l'énucléation représente le traitement de choix; la médiane de survie varie de 18 mois à plusieurs années, selon le stade clinique au diagnostic. L'utilisation du vaccin thérapeutique précédemment mentionné est à l'étude chez ces deux espèces.

Chez l'humain, le mélanome malin est principalement un cancer cutané, et son incidence est en augmentation. Il devient plus fréquent chez les jeunes adultes (moins de 30 ans), ce qui était autrefois une rareté. Le pronostic est très bon lorsque le mélanome cutané est diagnostiqué à un stade précoce (*in situ*), mais s'assombrit lors de stade avancé, d'où l'importance d'être vigilant. Le traitement repose sur l'exérèse chirurgicale large et l'immunothérapie (IFN-alpha-2b). De nouveaux médicaments sont prometteurs : thérapie ciblée avec anticorps monoclonaux et molécules inhibitrices. La chimiothérapie est encore utilisée lors de maladie métastatique avec des taux de réponses relativement modestes.

*Dr de Lorimier est médecin vétérinaire spécialisé en oncologie. Après avoir complété sa résidence en oncologie vétérinaire à l'Université d'Illinois de 2000 à 2003, il y fut ensuite professeur adjoint jusqu'en 2007. Auteur ou co-auteur de plus de 40 articles scientifiques et de 12 chapitres de livres, ses principaux intérêts portent sur les nouvelles thérapies anticancéreuses, l'oncologie comparative et les soins permettant d'améliorer la qualité de vie de ses patients.

La santé publique : vétérinaire?

Par Dre Kathleen Laberge*

Depuis des millénaires, les humains et les animaux sont interdépendants et se côtoient étroitement. La santé de l'homme a été et demeure influencée par la santé animale. Des problématiques de santé à l'interface humain-animal telles que des épisodes d'origine zoonotique ou liés à la salubrité des aliments sont rapportés tout au long de l'histoire des civilisations et font toujours la manchette de l'actualité scientifique. Les défis associés à ces problématiques sont complexes. Plusieurs discussions ont eu lieu au fil du temps afin de proposer des pistes de solution, mais qu'en est-il du rôle des médecins vétérinaires à ce sujet?

Durant la dernière décennie, nous avons été témoins de l'émergence de maladies infectieuses zoonotiques telles que le SRAS, le virus du Nil occidental, la maladie de Lyme, le virus de l'Influenza H1N1 et tout récemment le virus de l'Influenza H7N9. Nous avons également été témoins de plusieurs crises sanitaires liées à la salubrité des aliments et de l'évolution de certains micro-organismes adoptant différentes stratégies pour résister aux agents antimicrobiens. Ces récents épisodes ont eu un impact sur la santé des populations, ont fait pression sur les systèmes de santé et sur l'économie. Avec la mondialisation des échanges économiques, l'augmentation de l'étalement urbain, l'intensification de l'agriculture et le nombre croissant de voyageurs, tout indique que ces problématiques, qui sont pour la plupart émergentes, feront encore la manchette de l'actualité et seront source de maux de tête pour les dirigeants et pour tous les acteurs impliqués. En effet, ce sont des problématiques complexes et écosystémiques. Leur prévention et leur contrôle nécessitent une approche globale et unifiée de la part des intervenants issus de différentes disciplines. Il est donc tout indiqué que, tout comme les agents infectieux, les intervenants et les organisations traversent les frontières de leur discipline afin de mettre leurs expertises en commun pour assurer la santé des populations humaine et animale.

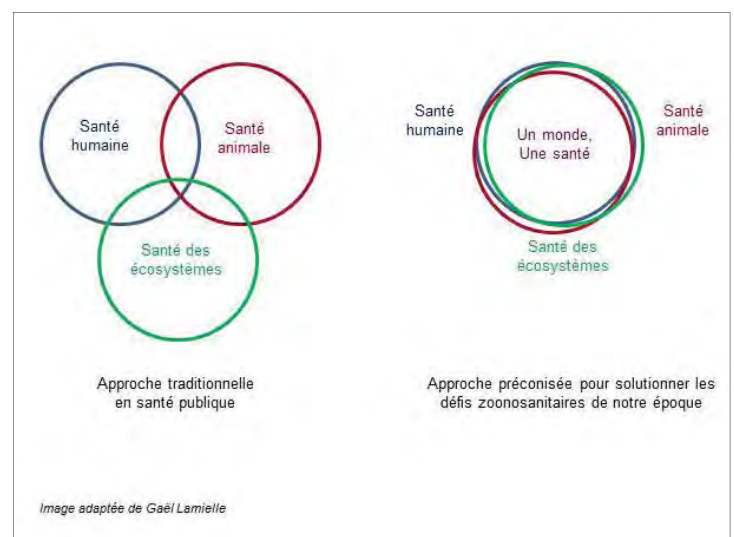
La complexité des problématiques de santé à l'interface humain-animal s'est toujours avérée être un défi de taille pour les différents acteurs mandatés pour les résoudre. D'ailleurs, dès 1955, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis sur pied des groupes consultatifs sur la santé publique vétérinaire afin de discuter et de proposer des stratégies pour combattre les zoonoses et assurer la salubrité des aliments. En 1999, lors de la plus récente consultation de l'OMS à ce sujet, la santé publique vétérinaire y fut définie comme étant « la contribution de la connaissance et de l'application de la science vétérinaire au bien-être physique, mental et social de l'homme ». Plus récemment, en 2009, l'Agence de la santé publique du Canada a tenu une consultation d'experts internationaux pour discuter d'un cadre stratégique basé sur le concept « Un monde, Une santé », développé par Calvin W. Schwabe, un des pionniers de la santé publique vétérinaire moderne, afin de réduire les risques de maladies infectieuses à l'interface humain-animal.

Les médecins vétérinaires sont des acteurs importants pour résoudre ces problématiques complexes. Les vétérinaires praticiens contribuent à la santé publique par leur implication dans la surveillance et dans la détection précoce des agents infectieux (émergents ou non), par leur usage judicieux et responsable des agents antimicrobiens et par leurs bonnes pratiques quant à la prévention des infections. Pour leur part, les

médecins vétérinaires œuvrant dans le secteur public sont impliqués dans le développement et le maintien de systèmes de surveillance (zoonoses ou autres événements de santé publique vétérinaire), de même que dans l'analyse de l'information qui en résulte. Ils font aussi partie d'équipes chargées d'étudier des éclosions de maladies dans les populations animales et humaines, voient aux préparatifs entourant les mesures d'urgence et sont prêts à intervenir lors de crises zoonosaires. Certains sont également impliqués dans le développement et la mise en œuvre de politiques visant la protection de la santé animale et du public. Finalement, d'autres y collaborent grâce à leurs travaux de recherche et par l'enseignement. Tous, selon leurs mandats et leurs secteurs d'activités, permettent de générer de l'information nécessaire à la compréhension, à la prévention et au contrôle des problématiques de santé à l'interface humain-animal.

N'en doutez plus! La santé publique est également vétérinaire et votre contribution est nécessaire pour faire face aux défis zoonosaires de notre époque!

Les médecins vétérinaires praticiens contribuent à la santé publique par leur implication dans la surveillance et dans la détection précoce des agents infectieux, par leur usage judicieux et responsable des agents antimicrobiens et par leurs bonnes pratiques quant à la prévention des infections.



* Dre Laberge est médecin vétérinaire épidémiologiste. Elle travaille à l'Agence de la santé publique du Canada à la Division de la formation et de l'intervention pour le service sur le terrain. Dre Laberge développe et contribue au maintien des capacités en santé publique vétérinaire et œuvre en épidémiologie d'intervention appliquée à la santé publique.

Dr Derek Boerboom



PARLEZ-NOUS DE VOS ORIGINES

Fils de pomiculteur immigrant, j'ai grandi à St-Paul d'Abbotsford. L'agriculture étant un métier difficile aux yeux de mon père, j'ai été encouragé à poursuivre mes études. Mon intérêt pour la médecine vétérinaire ne s'est développé que tardivement. Ce n'est qu'au programme de maîtrise en biochimie à l'Université McGill que j'ai pensé suivre une formation professionnelle alliant mon intérêt pour la science et mon expérience du milieu agricole.

DÉCRIVEZ VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

Ma formation vétérinaire est quelque peu atypique. J'ai débuté le programme de doctorat en médecine vétérinaire en 1995 pour le terminer en 2002 puisque j'ai mené de front des études doctorales (Ph. D), de sorte que j'ai fait partie de trois différentes cohortes étudiantes! J'ai ensuite quitté la FMV pour réaliser des études postdoctorales en endocrinologie moléculaire et génomique fonctionnelle au Baylor College of Medicine (TX) jusqu'en 2005, après quoi je suis revenu à la Faculté comme professeur adjoint au Département de biomédecine vétérinaire et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en biologie moléculaire et génomique fonctionnelle de l'ovaire.

POURQUOI UNE CARRIÈRE DE RECHERCHE DANS LE MILIEU ACADÉMIQUE?

Mon penchant pour la pensée abstraite et ma créativité m'ont incité à suivre cette voie, bien que j'aurais également pu me plaire à travailler comme ingénieur ou architecte... Le milieu académique confère l'autonomie et la liberté dont un individu comme moi a besoin pour fonctionner efficacement!

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX DANS VOTRE DOMAINE?

Les enjeux principaux en reproduction animale se situent aux deux extrémités de l'échelle de fertilité (trop ou trop peu). Alors que

chez l'animal de compagnie traditionnel, le médecin vétérinaire est surtout appelé à poser des gestes pour contrôler la population animale, chez l'animal de rente, une reproduction maximale est souvent souhaitée. Comme médecin vétérinaire, je m'intéresse également au développement de modèles animaux de problèmes du système reproducteur chez l'homme. Par exemple, je travaille avec des souris transgéniques souffrant de tumeur des cellules de la granulosa dans le but de parfaire les moyens diagnostiques (découverte d'un nouveau marqueur sérique) et, ultimement, d'étudier de nouvelles approches thérapeutiques pour le cancer ovarien chez la femme.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE VOTRE RECHERCHE?

À l'aide de la biologie moléculaire, je me penche sur des questions liées à la physiologie de la reproduction, la biologie du développement et la génétique du cancer. En plus des mécanismes endocriniens classiques, il existe plusieurs mécanismes intraovariens qui contrôlent la fertilité. J'étudie présentement une famille de glycoprotéines sécrétées qui agissent dans l'ovaire de façon autocrine ou paracrine pour influencer le comportement cellulaire; il s'agit des Wnt. Le but à long terme est de comprendre les mécanismes intraovariens qui contrôlent le développement folliculaire.

QUELS SONT LES IMPACTS DE VOTRE RECHERCHE SUR LA PRATIQUE VÉTÉRINAIRE?

J'ai découvert qu'un Wnt particulier peut agir dans le système reproducteur mâle pour induire l'apoptose des cellules souches spermatogoniales. Cette découverte pourrait mener au développement d'une alternative non chirurgicale (moins invasive) à la castration pour les animaux de compagnie et surtout de la faune. Par ailleurs, si mes hypothèses sont confirmées, certains Wnt pourraient être impliqués lors du développement embryonnaire; ainsi le succès de la fertilisation in vitro pourrait être amélioré en incluant ces Wnt au milieu de culture.

QU'EST-CE QUE VOUS TROUVEZ LE PLUS MOTIVANT ET LE PLUS DIFFICILE DANS VOTRE TRAVAIL?

J'aime découvrir et partager ces découvertes avec la communauté scientifique par l'entremise de publications; ça me rappelle le temps des récoltes au verger de mon père! Ce qui est plus difficile est de travailler dans un contexte de société qui semble valoriser de moins en moins la recherche; moins de ressources pour les chercheurs et donc plus de compétition...

DE QUELLE RÉALISATION ÊTES-VOUS LE PLUS FIER?

Je suis très fier d'avoir réussi à monter et à maintenir un laboratoire de recherche compétitif en dépit du contexte actuel difficile. Il est très valorisant de voir mes étudiants terminer avec succès leur programme de formation (M. Sc ou Ph. D) et quitter mon laboratoire dotés des outils et des compétences requis pour réussir leur vie professionnelle!

Le coin DU PRATICIEN

Par Drs Patrick Cavanagh et Geneviève Toupin



Question au spécialiste

Cher lecteur, chère lectrice, vous avez sûrement une nouvelle question à soumettre à un spécialiste! Remplissez alors le formulaire en ligne à l'adresse www.omvq.qc.ca/coindupraticien.

Planifier un accouplement, une insémination, une implantation chirurgicale de la semence ou une césarienne chez la chienne : comment utilise-t-on et interprète-t-on le dosage de la progestérone sérique?

Réponse de Dre Angelika Stock, m.v., Ph. D, DACT

La chienne est la seule espèce chez laquelle le jour de l'ovulation peut être déterminé par le taux de progestérone sérique. Lors du début des saignements oestriques, durant la phase de prooestrus, le taux de progestérone est bas, soit < 1 ng/ml (ou 3 nmol/L). Chez la plupart des chiennes, il suffit d'effectuer le premier test au jour 6 ou 7 de saignement. Certaines chiennes vont ovuler au 8^e jour de saignement, la plupart des chiennes vers le jour 12-16, mais d'autres seulement vers le jour 18-22. Le nombre des tests augmente donc avec la longueur du cycle. L'essentiel est d'obtenir deux ou trois évaluations qui donnent une valeur entre 2 et 10 ng/ml, parce que c'est dans cette phase d'augmentation de la progestérone que l'ovulation se produit. Entre 1,5 et 3 ng/ml, estimant que l'ovulation se produit deux jours plus tard, on réalise donc le prochain dosage deux jours plus tard. Une valeur de 5-9 ng/ml à ce moment révèle que l'ovulation est en train de se produire. Une valeur plus grande que 10 ng/ml indique que l'ovulation vient d'être complétée. Il est donc crucial d'avoir plusieurs taux sériques successifs pour mettre en évidence cette élévation de progestérone sanguine, ce qui permet de déterminer la journée de l'ovulation. Une valeur unique n'est pas interprétable.

L'accouplement et/ou l'insémination artificielle se planifient selon la journée d'ovulation. Le moment de l'accouplement naturel ou de l'insémination doit se faire dans la période fertile de la chienne. Contrairement aux autres espèces, les ovocytes de la chienne seront matures et prêts pour la fertilisation seulement 36 à 60 h après l'ovulation. Donc la période fertile de la

chienne correspond aux trois premiers jours qui suivent l'ovulation. Le moment propice de l'accouplement doit se faire aussi en fonction de la survie de la semence. Dans le cas d'un accouplement naturel avec un chien fertile, on estime que le sperme survit bien 5 à 6 jours dans la femelle. On peut effectuer deux ou au maximum trois accouplements, ce qui correspond au jour de l'ovulation, 36 h et 72 h après le jour de l'ovulation. Lors d'une insémination avec la semence récoltée juste avant l'insémination, je conseille deux inséminations : au 1^{er} et au 2^e jour l'ovulation. Lors d'utilisation de semence congelée, démontrant une survie réduite des spermatozoïdes à seulement 18 h, l'insémination transcervicale ou chirurgicale doit être effectuée lors de la dernière journée de la période fertile chez la chienne, soit 72 h après l'ovulation.

Il est important de considérer l'unité de mesure du taux de progestérone; en effet, celle-ci diffère selon le laboratoire qui effectue l'analyse. Ainsi, Biovet nous transmet le résultat en ng/ml, comme aux États-Unis. Par contre, Idexx nous fournit un résultat en nmol/L. Le facteur de conversion est le suivant (1 ng = 3,18 nmol/L).

Également, il est important de prendre plusieurs dosages de progestérone dans un intervalle de deux ou trois jours et d'obtenir le résultat dans les 24 h de la prise de sang

pour planifier la journée du prochain test ou pour déterminer la journée de saillie ou d'insémination.

Une césarienne peut être planifiée lorsqu'on connaît la date de l'ovulation qui était à l'origine de la portée. Chez toutes les races de chiennes, la date de mise bas correspond à 63 jours après l'ovulation. Par exemple, on peut planifier une césarienne élective 62 jours après l'ovulation, soit une journée avant la date calculée sans danger pour la maturité des chiots. Si, par contre, seule la date de l'accouplement est connue sans connaître la date de l'ovulation, il faut être prudent afin de ne pas faire une césarienne prématurément. On peut alors effectuer un dosage de progestérone vers la fin de la gestation et une valeur en bas de 2 ng/ml est une indication de procéder à la chirurgie. Les tests semi-quantitatifs (Ovucheck, Biovet) et d'autres tests qui se font directement en clinique sont idéals pour éclairer la décision d'aller en chirurgie.

À retenir : une césarienne ne se planifie jamais selon la date d'accouplement, mais selon la date de l'ovulation ou selon les résultats des tests sériques de progestérone à la fin de la gestation qui sont inférieurs à 2 ng/ml.



Trucs et astuces

Les trucs et astuces publiés ici ne reflètent que l'opinion de leur auteur. Ils n'ont en aucun cas été approuvés ou recommandés par le comité du Veterinarius+ ou par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

Cher lecteur, chère lectrice, vous avez sûrement un truc ou une astuce à partager! Remplissez alors le formulaire en ligne au www.omvq.qc.ca/coindupraticien.

Petits animaux (Dr Patrick Cavanagh)

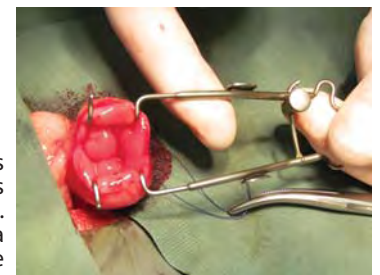
Lors de cystotomie, afin de faciliter la visualisation interne de la vessie et le retrait de calculs vésicaux, nous utilisons un écarteur de paupière stérilisé.

Exotiques (Dre Isabelle Langlois)

Pour la préparation stérile des oiseaux et petits mammifères de compagnie, nous effectuons trois passages (saline stérile, suivie de chlorhexidine 2 %). Les passages sont mis à l'étuve une heure avant la chirurgie pour qu'ils soient chauds. Le dernier passage est fait avec alcool, suivie de chlorhexidine. En limitant l'utilisation d'alcool, on minimise la déperdition de chaleur du patient.

Équin (Dre Marie-Sophie Gilbert)

Lorsque j'effectue des travaux dentaires avec des appareils électriques, je prends toujours le temps de mettre un protecteur auditif sur mes oreilles (bouchons ou coquilles).



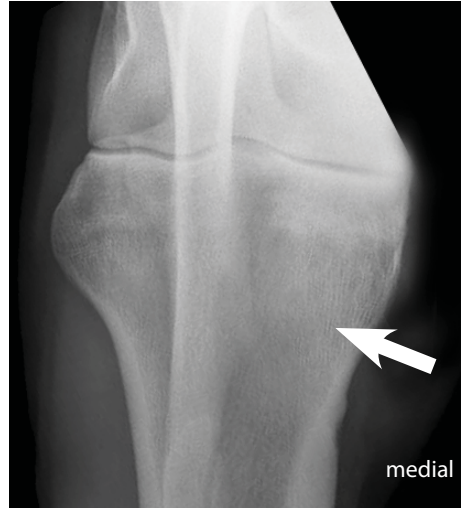
Écarteur de paupière



Quel est VOTRE DIAGNOSTIC? (Réponse)

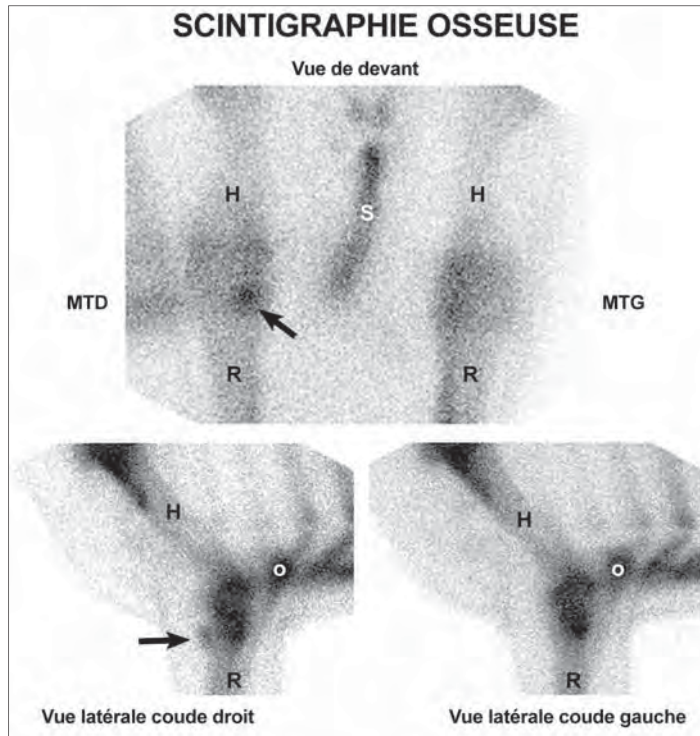
Voici la réponse à la question clinique en imagerie médicale de la page 1.

Par Dre Kate Alexander, m.v., M. Sc., DACVR



Technique : La première projection du coude a été faite en direction médiolatérale, c'est-à-dire, le faisceau pénètre le côté médial et la cassette est tenue du côté latéral du membre. De plus, le membre est étiré vers l'avant (non-appui), de manière à créer une flexion du coude (et une extension de l'épaule).

Interprétation : On note une néoformation osseuse irrégulière modérée d'environ 4 cm de longueur impliquant la tubérosité radiale proximale (flèches blanches). Elle est visible sur la projection médiolatérale, et on la devine sur la projection craniocaudale, visible comme une zone d'augmentation d'opacité légère se superposant au radius proximal médialement. Cette zone correspond à l'insertion du biceps brachial et la prolifération osseuse représente une enthésophytose.



H, humérus; R, radius; O, olécrâne; S, sternum; MTD, membre thoracique droit; MTG, membre thoracique gauche.

Conclusion et discussion : Cette lésion a été vue d'abord sur l'examen scintigraphique des membres thoraciques. Bien que le cheval démontrait une boiterie, cette dernière était difficile à localiser précisément, d'où l'utilité de l'examen scintigraphique. Lors de scintigraphie osseuse, on injecte un « radiopharmaceutique », c'est-à-dire une molécule radioactive jumelée à un agent pharmaceutique ayant la caractéristique de se lier à l'os en remodelage actif. Elle démontre ainsi l'activité des lésions osseuses, ou la « fonction » métabolique de l'os. Or, elle est beaucoup plus sensible que la radiographie pour certains types de lésions. À la scintigraphie, la présence d'une lésion active se voit par une augmentation « d'intensité » (ou de noirceur) là où il y a une plus grande accumulation de radiopharmaceutique. Ici, l'irrégularité de la lésion radiographique laissait supposer qu'elle était active, mais le fait qu'elle était bien visible à la scintigraphie (flèches noires) le confirme. Il faut cependant faire attention de ne pas confondre l'intensité d'une lésion scintigraphique avec les zones où l'activité osseuse est normalement plus intense (ex : autour des articulations, la moelle osseuse, etc...). Pour cette raison, on effectue toujours des images du membre controlatéral à des fins de comparaison.

À la suite de la radiographie, une échographie a été effectuée, qui a démontré l'irrégularité de la surface osseuse et une zone hypoéchogène (rupture de fibres tendineuses : tendinite) dans le tendon d'insertion du biceps brachial. Le cheval a reçu une injection intralésionnelle de PRP (« platelet-rich plasma »). Son état clinique évolue bien depuis six mois : la boiterie a disparu et il a repris l'exercice au trot et au galop.

*Un remerciement à Catherine Goulet, étudiante de 5^e année au DMV et au Dre Perrine Piat, clinicienne en chirurgie équine, pour leur aide précieuse dans la préparation de ce cas.

L'OFFRE DISTINCTION POUR LES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES



UNE OFFRE AVANTAGEUSE POUR MARIE-CLAUDE



Dagenais

POLYVALENTE

PROFITEZ D'AVANTAGES ADAPTÉS À VOTRE RÉALITÉ, INCLUANT :

- Un forfait avec transactions illimitées pour 7,95 \$ par mois
- Des rabais et des taux bonifiés sur plusieurs produits d'épargne et de financement
- Une gamme complète de solutions financières pour votre clinique
- Plusieurs autres avantages

desjardins.com/veterinaire



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Les clauses de non-concurrence dans les contrats de travail : une protection utile ou abusive?

Par Mme Suzie Prince, CPA, CMA, MBA, directrice générale et secrétaire

Nous observons depuis un certain temps que plusieurs propriétaires et gestionnaires d'établissements vétérinaires insèrent une clause de non-concurrence dans le contrat de travail des médecins vétérinaires qu'ils embauchent.

Il est utile de se rappeler qu'une clause de non-concurrence est une disposition par laquelle un employé s'engage, pendant la durée de son emploi et pour une certaine période suivant la fin de son emploi, à ne pas travailler pour une entreprise concurrente ou à ne pas exploiter une entreprise concurrente, personnellement ou par personne interposée, et ce, dans un territoire déterminé.

Par l'ajout de cette clause dans le contrat d'emploi, l'employeur souhaite protéger son achalandage et éviter que les clients qui ont développé des liens avec certains médecins vétérinaires de l'établissement ne suivent ce dernier chez un concurrent.

L'ajout d'une telle clause restrictive n'est pas justifié dans le contrat de travail de tous les médecins vétérinaires et un employeur peut utiliser d'autres moyens pour empêcher ses salariés de solliciter sa clientèle.

En matière de clause de non-concurrence, le Code civil du Québec précise :

« 2089. Les parties peuvent, par écrit et en termes exprès, stipuler que, même après la fin du contrat, le salarié ne pourra faire concurrence à l'employeur ni participer à quelque titre que ce soit à une entreprise qui lui ferait concurrence. Toutefois, cette stipulation doit être limitée, quant au temps, au lieu et au genre de travail, à ce qui est nécessaire pour protéger les intérêts légitimes de l'employeur. Il incombe à l'employeur de prouver que cette stipulation est valide.

2095. L'employeur ne peut se prévaloir d'une stipulation de non-concurrence, s'il a résilié le contrat sans motif sérieux ou s'il a lui-même donné au salarié un tel motif de résiliation. »

Ainsi, pour être valide, une clause de non-concurrence doit :

- Être prévue par **écrit** et en termes exprès;
- Limitée raisonnablement quant à la **durée** de sa restriction;
- Limitée raisonnablement quant à l'**étendue territoriale** de sa restriction;
- Limitée raisonnablement quant au **genre de travail restreint**.

La clause de non-concurrence doit être écrite et avoir fait l'objet d'une entente signée entre les parties. Elle doit être raisonnable en terme de durée et spécifier la région géographique dans laquelle elle s'applique.

Pour être valide, la clause doit être jugée raisonnable par les tribunaux. Le caractère raisonnable de la clause sera évalué en fonction de différents critères, dont :

- Le poste occupé par l'ancien employé;
- L'importance de son poste;
- La durée de son emploi;
- L'ascendant qu'il a pu développer sur la clientèle et sur les partenaires d'affaires de l'employeur;
- Les circonstances dans lesquelles il a commencé son emploi.

De plus, le caractère raisonnable des limites sera évalué en fonction de ce qui est nécessaire pour protéger les intérêts légitimes de l'employeur. Il est également important de préciser que le fardeau d'établir le caractère raisonnable incombe à l'employeur qui l'invoque.

On doit comprendre que l'employeur ne peut empêcher un employé de gagner sa vie et d'exercer sa profession au sein d'un établissement concurrent. La clause doit être limitée à ce qui est nécessaire pour protéger les intérêts légitimes de l'employeur et donc être raisonnable compte tenu de la situation.

CLAUSE ÉCRITE ET EN TERMES EXPRÈS

Pour être considérée comme valide, la clause devra figurer dans le contrat de travail présenté à l'employé au moment de l'embauche et avoir fait l'objet d'un accord des deux parties. Le contrat de travail doit être signé et l'employé devra l'avoir signé en toute connaissance de cause.

Un employeur ne peut prétendre que cette clause était implicite lors de son embauche ou qu'elle a fait l'objet d'un accord verbal.

L'employé doit pouvoir analyser l'offre avant sa signature et la refuser s'il juge que la clause de non-concurrence représente un trop grand risque pour sa carrière ou pour sa capacité à gagner sa vie et à exercer sa profession à court, moyen ou long terme.

De plus, les limites et les restrictions contenues dans la clause de non-concurrence doivent être établies de manière claire et non ambiguë. Des conditions et des restrictions trop étendues ou imprécises sont de nature à invalider une telle clause.

Pour ceux qui songeraient à ajouter une clause de non-concurrence dans les contrats de travail déjà signés avec les médecins vétérinaires salariés, sachez que les tribunaux québécois n'ont pas invalidé de telles pratiques. Il y a toutefois lieu de préciser que l'ajout d'une clause de non-concurrence par l'employeur en cours d'emploi peut être refusé par l'employé et dans ce cas, l'employeur ne pourra le discipliner, voire le congédier. En effet, l'ajout d'une telle clause en cours d'emploi peut constituer une modification substantielle des conditions de travail de l'employé et donner lieu à des plaintes à la Commission des normes du travail. Il est donc préférable que l'employeur qui souhaite ajouter une telle clause au contrat de travail d'un employé en cours d'emploi s'assure que ce dernier reçoive un avantage, tel une augmentation salariale ou un bonus payable immédiatement à la signature et directement relié à l'ajout de cette clause. La contrepartie que reçoit l'employé doit être proportionnelle à la contrainte qui est imposée à l'employé sur sa capacité future de gagner sa vie.

DURÉE DE LA CLAUSE DE NON-CONCURRENCE

Pour être considérée comme valide et raisonnable par les tribunaux, la durée de la restriction devra être précisée dans la clause. Toute ambiguïté à cet égard invaliderait la clause.

Une restriction d'un an et moins pour un poste de direction est généralement considérée raisonnable par les tribunaux québécois. Il est toutefois important de se rappeler que le caractère raisonnable de la durée dépendra du poste occupé.

Ainsi, un établissement vétérinaire peut rarement inclure une contrainte de temps qui excéderait un an.

ÉTENDUE TERRITORIALE

L'étendue géographique ou la portée territoriale visée par la clause de non-concurrence doit être précisée sans quoi la clause pourrait être jugée invalide.

En règle générale, l'étendue territoriale de la clause ne doit pas être plus vaste que celle dans laquelle l'employeur fait affaire ou poursuit ses activités et ne doit pas porter atteinte au droit de l'employé de gagner sa vie. Il est donc parfois préférable de limiter la restriction au territoire à l'intérieur duquel l'employeur exerce ses activités puisque la pertinence de la restriction territoriale sera notamment évaluée en fonction de l'étendue des activités économiques de l'entreprise.

TYPE DE TRAVAIL

La clause de non-concurrence devra préciser les activités professionnelles interdites.

Si l'expérience et les connaissances de l'employé ne présentent aucun caractère essentiel ou particulier, le champ des activités pouvant être prohibées devra être beaucoup plus limité. Encore là, l'employeur devra prouver la nécessité de se prévaloir d'une clause de non-concurrence. L'employeur doit donc s'interroger sur la nécessité et la légitimité de faire signer une clause de non-concurrence à l'employé.

Enfin, le Code civil du Québec prévoit à l'article 2095 que « l'employeur ne pourra se prévaloir d'une stipulation de non-concurrence, s'il a résilié le contrat sans motif sérieux ou s'il a lui-même donné au salarié un tel motif de résiliation ».

IMPORTANCE D'ÊTRE PRÉCIS ET RAISONNABLE

Une clause de non-concurrence est indivisible. Ainsi, si le tribunal juge qu'une des conditions de la clause est déraisonnable, il ne peut réduire la portée de la condition (durée, lieu, nature du travail) ou la réécrire. Il invalidera alors la clause en entier. Les clauses de non-concurrence sont donc valides ou elles ne le sont pas. Pour cette raison, l'employeur doit agir avec prudence et modération.

RECOURS EN CAS DE VIOLATION

Il est suggéré de préciser dans la clause de non-concurrence les recours que l'employeur pourra prendre en cas de violation, soit une injonction ou une clause pénale précisant le recours en dommages-intérêts. Ainsi, une clause pénale permettrait de préciser à l'avance aux parties le montant qui pourrait être réclamé en cas de violation. Le Code civil du Québec précise à cet égard :

«1622 La clause pénale est celle par laquelle les parties évaluent par anticipation les dommages et intérêts en stipulant que le débiteur se soumettra à une peine au cas où il n'exécute pas son obligation.»

Elle donne aux créanciers le droit de se prévaloir de cette clause au lieu de poursuivre, dans les cas qui le permettent, l'exécution en nature de l'obligation; mais il ne peut en aucun cas demander en même temps l'exécution et la peine, à moins que celle-ci n'ait été stipulée que pour le seul retard dans l'exécution de l'obligation.»

CONCLUSION

Une clause de non-concurrence est une restriction très importante et sa validité est soumise à des critères très rigoureux. Ainsi, un employeur a intérêt à prévoir une clause de non-concurrence ayant une portée plus limitée afin de se doter d'un minimum de protection, plutôt que d'en étendre l'application un peu trop et de voir sa clause annulée par un Tribunal.

Dans le cas d'un contrat de société ou d'une convention entre actionnaires, les mêmes critères de validité s'appliquent, cependant les tribunaux sont généralement plus permissifs quant à la durée.

Enfin, s'agissant de clauses très particulières, l'employeur devrait s'interroger sur la pertinence de les inclure en gardant en tête qu'il dispose d'autres moyens de se protéger. D'une part, il est possible d'inclure une clause d'exclusivité de services au contrat de travail d'un médecin vétérinaire salarié afin de l'empêcher de travailler chez un concurrent ou à son compte, et ce, pour toute la durée du contrat de travail.

D'autre part, l'employeur peut inclure une clause de non-sollicitation de la clientèle permettant au vétérinaire salarié de travailler pour un concurrent ou à son compte, sans toutefois pouvoir en solliciter les clients de son ex-employeur. Dans ce cas, la jurisprudence est partagée quant à l'application des critères de l'article 2089 du Code civil du Québec, mais l'employeur aura un fardeau de preuve moins lourd s'il doit en démontrer la pertinence car dans ce cas, le salarié n'est pas empêché de gagner sa vie en exerçant sa profession. Une clause de non-sollicitation ne doit toutefois pas avoir pour effet d'empêcher la clientèle d'exercer son libre choix. ♦

L'industrie porcine québécoise affronte la diarrhée épidémique porcine

Depuis la fin du mois d'avril 2013, une épidémie de diarrhée épidémique porcine sévit aux États-Unis. Plus de 370 cas ont été confirmés dans plus de 14 États. Face à cette menace de plus en plus grande, l'industrie porcine québécoise a créé l'Équipe québécoise de santé porcine. Cette équipe a pour mandat d'identifier les mesures de prévention au niveau biosécurité pour éviter l'entrée de la diarrhée épidémique porcine au Canada. Un plan de contrôle pour minimiser les risques de propagation sera développé, une étude permettra d'identifier les facteurs de risque et les moyens pour contrer la maladie et les impacts économiques seront évalués.

La diarrhée épidémique porcine est de source virale et elle occasionne d'importantes pertes de production. En effet, jusqu'à 100 % des porcelets infectés en meurt. Les signes cliniques typiques des épisodes actuels de diarrhée épidémique porcine comprennent l'anorexie, des vomissements, de la déshydratation et de la diarrhée aqueuse et

jaunâtre sur les porcs. Les études d'exposition indiquent une période d'incubation d'environ trois jours. Le virus se propage d'un élevage à l'autre par les équipements ou les articles contaminés. Des mesures de sécurité pour éviter une telle éclosion au Canada peuvent être trouvées dans la *Norme nationale de biosécurité pour les fermes porcines*.

Étant donné l'importance du commerce des porcs et les nombreux transports impliqués, tous les producteurs de porcs d'Amérique du Nord et les divers intervenants, dont les médecins vétérinaires, doivent intensifier leurs mesures de biosécurité.

Pour en savoir plus sur la diarrhée épidémique porcine, connaître les symptômes sous surveillance, les moyens de prévention et les tests diagnostiques disponibles, consultez le site du Conseil canadien de la santé porcine à l'adresse www.santeporcine.ca. ♦

La Cour d'appel de l'Ontario met un important holà à la vente en ligne de médicaments

Le 10 juin dernier, la Cour d'appel de l'Ontario a rendu, dans l'affaire Ontario College of Pharmacists v. 1724665 Ontario Inc. (Global Pharmacy Canada), un important jugement en matière de vente en ligne de médicaments. Le groupe d'entreprises faisant affaire sous le nom Global Pharmacy Canada avait mis en place, en 2009 et 2010, une structure complexe afin de faire, à partir de bureaux administratifs situés en Ontario, la vente en ligne de médicaments d'ordonnances à

des résidents des États-Unis. Bien que ce jugement ait été rendu par un tribunal ontarien, les raisons et les principes que l'on y retrouve s'appliquent tout autant au Québec. Pour consulter le jugement complet, rendez-vous sur le site de l'Institut canadien d'information juridique à l'adresse www.canlii.org. ♦





150 ans
La science
améliore la vie



Pour une vermifugation complète à l'intérieur, utilisez Profender® à l'extérieur.

Profender® est le seul produit de vermifugation pour chats qui élimine les vers plats, les vers ronds et les vers en crochet les plus courants, à différents stades de vie. Et ce, dans une dose topique pratique, convenant bien aux chats.

Pour en apprendre davantage sur Profender®, communiquez avec le représentant de Bayer dès aujourd'hui.

soins  félines
soinsfelins.ca

 **profender**®
Relaxez, c'est un topique.

animalhealth.bayer.ca

Levée du moratoire sur l'utilisation du virus vivant de la peste bovine

L'Agence de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ont levé, pour les recherches approuvées, le moratoire sur l'utilisation du virus vivant de la peste bovine.

Ce moratoire faisait suite à l'adoption en mai 2011 par tous les États membres de l'OIE d'une résolution les engageant à interdire toute manipulation de matériels contenant le virus, à moins qu'elle n'ait été approuvée par leurs autorités vétérinaires, ainsi que par la FAO et l'OIE.

Les deux organisations ont mis en place des procédures et des critères stricts à respecter pour l'autorisation de toute recherche utilisant le virus de la peste bovine ou des matériels le contenant. Les recherches proposées devront en particulier présenter un fort potentiel d'amélioration de la sécurité alimentaire en réduisant le risque de réapparition de la maladie. Ce dispositif remplace l'interdiction pure et simple de manipuler le virus, en vigueur précédemment.

L'éradication officielle de la peste bovine a été déclarée en 2011, mais des réserves du virus existent toujours en laboratoire. En juin 2012, un moratoire a été proclamé sur la manipulation du virus, une étude de la FAO et de l'OIE ayant établi que celui-ci continuait d'être stocké dans plus de 40 laboratoires dans le monde, parfois dans des conditions de biosécurité inadéquates.

D'après la FAO et l'OIE, la principale menace susceptible de réintroduire le virus de la peste bovine à l'échelle mondiale serait sa libération accidentelle de l'un des laboratoires où il est conservé. Un comité consultatif mixte sur la peste bovine, composé de sept experts indépendants, a été mandaté afin d'examiner les projets de recherche et formuler des recommandations sur la validité de chacun d'entre eux en vue de l'approbation finale par la FAO et l'OIE. ♦

Source : AFP

La santé publique vétérinaire ne s'arrête pas à nos frontières

Par M. Patrick Leighton, professeur adjoint, Faculté de médecine vétérinaire

Le 16 novembre 2002 à Foshan en Chine : un nouveau coronavirus d'origine animale émerge sur la scène mondiale, déclenchant une épidémie de cas respiratoires humains dans la province de Guangdong. Dans les mois qui ont suivi, à cause du réseau de transport aérien, le Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) a fait le tour du monde, faisant escale dans 30 pays et causant près de 8 500 cas humains, dont plus de 900 décès. En 2003, c'est le virus de l'influenza aviaire hautement pathogène H5N1, dont les premiers cas humains ont été liés aux marchés de volailles à Hong Kong en 1997, qui amorcera son expansion mondiale en direction de l'Europe et de l'Afrique. Cette situation continue de susciter une grande vigilance à l'échelle internationale.

Nous habitons un monde de plus en plus relié par un réseau de transports étendu et efficace, un marché des aliments globalisé et un environnement partagé qui évolue rapidement, conditions qui favorisent l'émergence et la propagation de maladies zoonotiques. Le SRAS et l'influenza aviaire sont des exemples d'éclosions de zoonoses au-delà de nos frontières qui ont engendré une crise de santé publique mondiale et une préoccupation pour la santé publique au Québec. Par contre, ces événements à l'échelle mondiale ont souvent des impacts sur la santé publique encore plus sévères dans les pays plus pauvres en

ressources et infrastructures, rendus plus vulnérables par des perturbations politiques, économiques et climatiques.

Comment renforcer la résilience des systèmes de production locaux et assurer la sécurité alimentaire face à ces perturbations dans une optique de développement international? Comment intervenir pour résoudre des problématiques de santé publique vétérinaire en tenant compte de la réalité politique, économique et culturelle dans laquelle elles évoluent? Quel est le mandat des différents organismes internationaux chargés d'améliorer la santé animale et humaine, et quelles sont les structures existantes permettant aux médecins vétérinaires québécois de contribuer, avec les communautés locales, à la résolution des problématiques de santé publique au-delà de nos frontières? Ce sont quelques-unes des thématiques abordées dans le cours « Santé mondiale et santé publique vétérinaire » qui est proposé par la Faculté de médecine vétérinaire à l'hiver 2014. ♦



Si vous ne voyez qu'un petit garçon et son chien, vous en oubliez beaucoup.

Vous ne voyez pas les œufs et les larves que les chiens sèment autour d'eux quand ils ont des puces. Les puces adultes ne représentent que 5 % d'une infestation de puces; les 95 % restants sont constitués des œufs, des larves et des pupes qui se cachent dans les lits, les tapis et les planchers. Sentinel prévient les infestations de puces en interrompant sans merci leur cycle biologique : il tue les œufs et les larves avant qu'ils ne deviennent adultes. Recommandez Sentinel pour la maîtrise des puces, la prévention du ver du cœur et la protection contre les vers intestinaux, et vous n'oublierez rien. Pour de plus amples renseignements au sujet de Sentinel, composez le 1-800-387-6325.

sentinel[®]
(lufenuron · oxime de milbémycine)

Pénurie de médicaments injectables chez Sandoz : les médicaments visés par le système d'allocation ne seront pas disponibles pour les médecins vétérinaires pour une période approximative de six mois

La compagnie Sandoz a relancé en août dernier son système de protection des stocks pour certains produits injectables. Les allocations pour les médicaments visés par les ruptures de stock ne sont permises que pour la médecine humaine. Ainsi, les produits Fentanyl, Haloperidol, Heparin, Hydromorphone, Lorazepam et Rocuronium ne seront pas disponibles pour les médecins vétérinaires pour une période approximative de six mois.

Encore une fois, bien que la situation semble préoccupante, l'Ordre collabore déjà avec différents partenaires à l'élaboration de solutions alternatives. Lors du premier épisode de pénurie, la profession vétérinaire avait su répondre de façon exemplaire à cette situation. De nombreuses initiatives avaient permis aux médecins vétérinaires d'adapter leurs protocoles et ainsi assurer la sécurité, la santé et le bien-être animal.

Nous vous invitons à consulter les documents préparés par le Dr Jean-Jacques Kona-Boun présentant diverses options et solutions de rechanges qui sont disponibles sur la section réservée aux membres du site Internet de l'Ordre :

- Document de l'AMCV sur les préparations magistrales
- Alternatives d'approvisionnement proposées par le Centre vétérinaire DMV
- Compte-rendu de la conférence du Dr Kona-Boun, qui répond à plusieurs questions pratiques
- Compte-rendu de Dr Kona-Boun publié dans la revue *Le Veterinarius* en septembre 2012

Soyez assurés que nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation. ♦

Vetergesic[®]

Buprénorphine, 0,3 mg/ml, fiole de 10 ml **MULTI-DOSES**

ÉLÉMENT ESSENTIEL DU SOULAGEMENT DE LA DOULEUR

Efficacité supérieure à la morphine, au butorphanol et à la mépéridine.

La seule présentation de buprénorphine approuvée au Canada pour usage vétérinaire.





McCarthy & Sons Service

4746, 14e Rue Nord-est, Calgary (Alberta) T2E 6L7
 N° sans frais : 1 800 461 8615 403 291 3640
 N° de télécopieur sans frais : 1 888 292 4548 403 250 2703



CHAMPION ALSTOE
 ANIMAL HEALTH / SANTÉ ANIMALE INC.
1-800-456-5758
service@championalstoe.com

(1) S.A. Robertson, P.M. Taylor, B.D.X. Lascelles & M.J. Dixon, Vet. Record, 153, 462-465, 2003. P.M. Taylor, Association of Veterinary Anaesthetists Proceedings, Liverpool, April 2006, 126-130. L.S. Slingsby & A.E. Waterman-Pearson, Veterinary Record 143, 185-189, 1998. G.W. Stanway, P.M. Taylor and D.C. Brodbelt, Veterinary Anaesthesia and Analgesia 2002 29, 29-35.
 ©Marque déposée. ©Alstoe 2006. Licence Holder - RB Pharmaceuticals

Ne laissez pas le syndrome de Cushing briser une amitié

GRATUIT

Visitez le www.vetoryl.ca
et vous pourriez recevoir
un crédit de deux heures
de formation continue



Vetoryl[®]

Parce que voir c'est croire.

Le **syndrome de Cushing** ravage l'apparence et la qualité de vie du chien. Les propriétaires de chiens se sentent impuissants. Une molécule innovante développée pour traiter cette maladie est maintenant disponible.

Vetoryl[®] (trilostane) est le **premier et seul médicament vétérinaire approuvé pour le traitement** des deux formes d'hyperadrénocorticisme chez le chien. En trois mois, les principaux signes cliniques associés au syndrome de Cushing seront visiblement améliorés avec **Vetoryl[®]**. Les propriétaires de chiens vous remercieront de leur faire retrouver leur vieil ami.

Choisissez **Vetoryl[®]**. Parce que voir c'est croire.

www.vetoryl.ca

® Marque déposée de Dechra Ltd.



www.vetoquinol.ca

Vétoquinol
Signe de Passion

Antibiorésistance : l'Agence européenne des médicaments présente ses recommandations sur l'usage de la colistine et de la tigécycline chez les animaux

L'Agence européenne des médicaments a formulé dernièrement certaines recommandations à la Commission européenne concernant l'impact sur la santé publique et la santé animale de l'utilisation des antibiotiques colistine et tigécycline chez les animaux.

L'émergence et l'augmentation continue de bactéries résistantes à plusieurs antibiotiques représentent un risque sérieux pour la santé publique au niveau mondial. En effet, les options thérapeutiques sont de plus en plus limitées pour traiter certaines infections chez l'humain. La colistine et la tigécycline sont parmi les antibiotiques qui sont utilisés pour traiter les infections à bactéries multi-résistantes. Ces antibiotiques permettent donc de sauver des vies humaines, là où d'autres antibiotiques sont inefficaces.

CONTINUER L'UTILISATION JUDICIEUSE DE LA COLISTINE POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES ANIMALES

La colistine est utilisée en médecine vétérinaire depuis plus de 50 ans. Pour le moment, le

transfert de résistance à la colistine de l'animal à l'homme ne semble pas possible. Or, dans son communiqué, l'Agence européenne des médicaments reconnaît que les connaissances sur le sujet sont limitées et que la recherche et l'épidémiologie doivent étudier cette possibilité. L'Agence recommande de maintenir l'utilisation de la colistine en médecine vétérinaire, mais d'en restreindre l'usage au traitement des animaux affectés et de ceux en contact avec eux. L'Agence recommande de rayer l'indication d'« usage préventif » (prophylaxie). L'Agence recommande aussi de renforcer les systèmes actuels de surveillance de la résistance à la colistine afin de faire la détection précoce de toute hausse potentielle de résistance.

INTERDICTION MAINTENUE DE LA TIGÉCYCLINE CHEZ LES ANIMAUX

La tigécycline, un antibiotique de la classe des glycylicyclines, n'est pas approuvée présentement pour usage vétérinaire. L'ampleur de l'usage hors homologation de cet antibiotique n'est pas mesurable, même si on reporte de

façon anecdotique l'utilisation chez le chien et le chat de tigécycline prescrit pour l'humain. L'Agence reconnaît qu'il n'y a présentement aucune raison d'autoriser l'utilisation de la tigécycline chez les animaux et que, s'il en était autrement dans le futur, les autorisations devraient seulement être considérées après avoir évalué les avantages et risques de cette autorisation, en tenant surtout compte du risque de transfert de bactéries résistantes aux humains. Néanmoins, en se basant sur la situation actuelle, il est peu probable qu'une autorisation de commercialisation soit donnée à la lumière de l'importance de cet antibiotique en médecine humaine. ♦

Source : Agence européenne des médicaments

Académie SOLUTIONS VET
Devenez le maître

MODULES DE FORMATION EN LIGNE

791 modules complétés avec succès

155 utilisateurs certifiés

78 cliniques participantes

Un franc succès !

Félicitations à nos 7 maîtres qui ont complété avec succès 10 modules !

- Alex Trudel - Clinique Santé Animale de l'Estrie
- Lindsay Prima - Clinique Vétérinaire des Sources
- Mylène Cloutier - Clinique Vétérinaire Coaticook
- Mylène Béliveau - Clinique Santé Animale de l'Estrie
- Laura Rodger - Dover Animal Hospital
- Mélanie Templeton - Hôpital Vétérinaire Mercier
- Karo Madore - Santé Animale de l'Estrie

Devenez le maître de votre Logivet !

Certifiez-vous !



Solutions Vet

2999, BOULEVARD CHOQUETTE, SAINT-HYACINTHE (QUÉBEC) J2S 7C2 | 1 877 636-5999
WWW.SOLUTIONSVET.CA | INFOS@SOLUTIONSVET.CA

POUR PLUS DE DÉTAILS
VISITEZ SOLUTIONSVET.CA



Étude sur la perception des ressources d'apprentissage en imagerie médicale

Par Dre Kate Alexander, m.v., M. Sc., DACVR

Une étude a récemment été menée à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal sur la perception des ressources d'apprentissage en imagerie médicale. L'étude a démontré que les ressources d'apprentissage en imagerie médicale étaient pour la plupart bien appréciées. En particulier, les notes de cours étaient reconnues comme utiles à tous les niveaux et les présentations multimédias disponibles sur le Web étaient utiles pour l'étude des étudiants au niveau préclinique (3^e année). Les œuvres de référence (articles, livres) étaient trop peu intégrées à l'apprentissage pour être reconnues comme étant très utiles. Les activités en petits groupes (laboratoires techniques, tours de table, discussions) étaient appréciées à tous les niveaux, mais devaient se rapprocher encore plus de la réalité de la pratique clinique pour les étudiants plus avancés (5^e année). Les résultats de cette étude ont déjà mené à une amélioration de plusieurs des ressources et à une meilleure organisation des ressources avec les objectifs d'apprentissage des différents cours et stages en imagerie médicale.



Un très grand remerciement à tous les médecins vétérinaires des promotions 2009 à 2013 pour leur participation à une série de sondages effectués en 2010 et 2011 visant à étudier la perception des ressources d'apprentissage en imagerie médicale à la Faculté de médecine vétérinaire. Les résultats ont été le sujet d'une affiche présentée en octobre 2012 au Congrès annuel de l'*American College of Veterinary Radiology* à Las Vegas et un article récemment accepté pour publication dans le *Journal of Veterinary Medical Education*. ♦



Multi-Services Vétérinaires

NOUVEAUX SERVICES

VOUS ÊTES À UN SEUL GESTE
DE MEILLEURES SOLUTIONS
POUR AMÉLIORER LE RENDEMENT
DE VOTRE CLINIQUE

VENEZ NOUS VOIR
AU CONGRÈS



www.ms-veterinaires.ca
450-663-6001 • 1 888 663-6001

ASSURANCES GÉNÉRALES

La police commerciale
la plus AVANTAGEUSE
sur le marché pour
votre clinique



LA SEULE POLICE AVEC
UNE FRANCHISE DÉCROISSANTE
DE 20% PAR AN

FRANCYNE WOLFE
1 888 663-6001
msveterinaire@videotron.ca
francynewolfte.com

ÉVALUATION ET VENTE DE PRATIQUE

Service complet
d'évaluation et de
vente de pratique



NE LAISSEZ PAS LA VENTE
DE VOTRE PRATIQUE
AUX MAINS DU HASARD

CLAUDE GUILBERT
514-865-0118
info@guilbert-evaluation.ca
guilbert-evaluation.ca

COACHING ET PRODUITS FINANCIERS

Planification financière
Stratégie fiscale
Placements



AVEZ-VOUS DES
PRÉOCCUPATIONS FINANCIÈRES
À RÉSOUDRE ?

MARIE-ANDRÉE LINTEAU
1 855 659-5999
malintea@stratcf.ca
strategiacoachingfinancier.ca

GESTION ET MARKETING

Marketing • Stratégie
Gestion • Coaching
Ressources
humaines



AIMEZ ENFIN VOTRE PRATIQUE
COMME VOUS AIMEZ
VOS PATIENTS

JOHANNE HAMEL
514-209-6661
info@vetconsulteaction.com
vetconsulteaction.com

COMMUNICATIONS ET SITE INTERNET

Publicité • Graphisme
Marketing direct
Impression
Site internet



PAS DE SITE INTERNET ?
NE CHERCHEZ PLUS, ICI SONT
LES FORAITS ABORDABLES

LOUISE RAYMOND
514-937-4786
info@raymond-raymond.com
raymond-raymond.com

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Entrepreneur général
Département de design
Atelier d'ébénisterie



VOTRE CLINIQUE A BESOIN
D'UNE CURE
DE RAJEUNISSEMENT ?

MAURICE GONTHIER
450-661-1121
mgonthier@brago.ca
brago.ca

Dr Michel Fontaine (1947-2013)

Par Dr Marcel Marcoux, pour l'Association des professeurs retraités de la FMV



« Le bonheur, c'est reconnaître que le négatif existe mais, décider de ne pas lui ouvrir la porte. » Anonyme

Voilà une pensée qui décrit parfaitement la personne que fut Michel Fontaine durant son parcours terrestre. Un homme d'une grande simplicité, doté d'un sens de l'humour discret, mais toujours très respectueux de son entourage. Il est décédé le 17 août 2013 à l'âge de 65 ans.

Né à Granby le 27 septembre 1947, Michel a grandi à Acton Vale et fait ses apprentissages d'abord à l'école primaire du 4^e rang, puis au collège St-André du même endroit. Après une 12^e année scientifique à Drummondville, ce fut la belle aventure de la médecine vétérinaire à St-Hyacinthe où il obtint son diplôme en 1970.

Tous ceux qui lui ont enseigné ou l'ont fréquenté alors se souviennent d'une personne possédant une intelligence supérieure qui le fit remarquer au niveau facultaire. Un tel talent put alors s'épanouir pleinement par des études à la maîtrise au deuxième cycle, sous la direction du Dr André Lagacé puis, au doctorat, troisième cycle, à l'Université de Guelph, sous la direction du Dr Ted Valli. Ce fut alors un retour à son Alma Mater en 1975 afin d'initier ce dont il rêvait : une longue carrière professorale.

C'est à partir de ce moment que tous ont pu réaliser pleinement la formation exceptionnelle de Michel dans le domaine de la pathologie clinique. Doté d'une grande facilité de synthèse ainsi que d'un esprit pratique et de discernement exceptionnels, son jugement médical était réconfortant et d'une aide très importante aux professeurs en clinique. Il fut en réalité un de ceux qui ont donné naissance à la pathologie clinique

moderne à la Faculté de médecine vétérinaire. Son influence fut importante, car il occupa le poste de directeur au département de pathologie et microbiologie.

Doté d'une grande patience et d'un calme proverbial, Michel était toujours disponible et très apprécié des étudiants et du personnel. Il avait une capacité de travail exceptionnelle et une grande énergie qui lui permirent de développer aussi ses habiletés d'homme d'affaires par la mise sur pied d'un service de laboratoire de diagnostic qu'il opéra durant de nombreuses années et qui fut très apprécié des collègues praticiens.

Malheureusement, la vie allait mettre sérieusement à l'épreuve les capacités physiques de Michel. Le diabète lui occasionna la perte de ses deux reins et il vécut avec la dialyse durant une grande partie de sa vie. La maladie le ralentit au point où elle mit fin prématurément, en 1997, à sa carrière professorale. Durant toutes ces années d'épreuves, il garda un moral exemplaire et sa bonne humeur légendaire. Très lucide jusqu'à la fin, il acceptait son sort et appréciait ce qu'il avait reçu de la vie. Il parlait avec fierté de ses enfants et petits-enfants, pour lesquels il était très protecteur.

Moi qui le côtoyais, j'ai toujours été impressionné par son courage exceptionnel. ♦

Tu nous manqueras, Michel!

Dr Stéphane Faubert :

portrait d'un homme aux multiples intérêts

Par Mme Emélie Trinque, coordonnatrice du Service des communications



Nous vous présentons le parcours bien particulier d'un médecin vétérinaire passionné, toujours déterminé à profiter de la diversité qu'offre la profession vétérinaire et soucieux du développement et de la reconnaissance d'un volet méconnu de la profession : la médecine des animaux de laboratoire.

Le Dr Stéphane Faubert a terminé son doctorat en médecine vétérinaire et obtenu son permis de pratique en 1991. C'est vraiment l'amour des animaux depuis son tout jeune âge qui a mené le Dr Faubert vers la médecine vétérinaire, une passion principalement transmise par son père. Après une brève incursion en pratique bovine, majoritairement des bovins laitiers, Dr Faubert entreprend le programme de maîtrise en virologie et immunologie à l'INRS-Institut Armand-Frappier, sous la direction du Dr Jean-Paul Descôteaux. Cette rencontre fut déterminante, puisqu'il l'a initié à la science et aux enjeux de la médecine des animaux de laboratoire, domaine dans lequel il œuvre encore très activement.

En plus d'être consultant pour plusieurs institutions, tant académiques que privées, Dr Faubert siège au Comité de protection des animaux, pratique la médecine vétérinaire clinique et apporte sa contribution à l'élaboration de projets de recherche. Il offre également des services de vaccination et de médecine préventive pour animaux de compagnie, en plus d'être copropriétaire d'un laboratoire de diagnostic offrant des services de sérologie, bactériologie, parasitologie, PCR

et nécropsie. Finalement, il est aussi enseignant en techniques de santé animale au Collège Vanier.

La diversité de ses engagements est pour lui une grande richesse. Selon lui, démarrer une entreprise et la maintenir en vie est certes l'une des plus belles réalisations dans sa carrière. Également, contribuer à l'accréditation par le Conseil canadien de protection des animaux de plusieurs institutions de recherche, dont certaines étaient à l'état embryonnaire de leur programme de soin, est pour lui un grand accomplissement.

L'un des principaux défis à relever dans les années à venir dans son domaine d'expertise est de continuer d'éduquer la population sur le bien-fondé et l'utilisation adéquate des animaux en recherche biomédicale et en enseignement. Par le fait même, il faudrait, selon lui, clarifier le rôle des médecins vétérinaires étrangers non licenciés dans le domaine des animaux de laboratoire.

De façon plus globale, Dr Faubert précise que, les spécialistes prévoyant la multiplication des maladies en émergence et des épidémies au cours des prochaines années, la détection rapide des maladies en émergence et

des maladies à notification et à déclaration obligatoires est un enjeu de santé publique de toute première importance. Pour lui, la solution réside en la création et la promotion des forums de discussions entre les experts concernés tout en éduquant le public à l'importance de ces enjeux : trouver le bon compromis entre la sensibilisation et la mise en place d'un climat d'alerte.

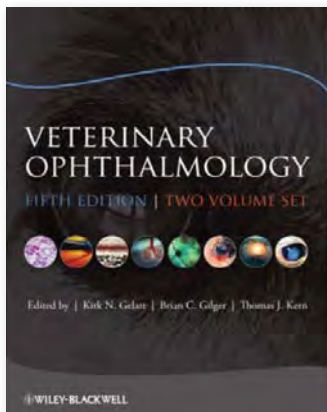
Questionné sur l'avenir de la profession vétérinaire, Dr Faubert souhaite d'abord et avant tout établir une plus grande visibilité du médecin vétérinaire auprès du public. De plus, il est souhaitable, selon lui, d'obtenir un support gouvernemental accru pour les différentes initiatives pertinentes proposées par la profession de même qu'une implication concrète dans tous les domaines où l'expertise du médecin vétérinaire est pertinente et nécessaire, et ce, dans tous les domaines qui touchent de près ou de loin les animaux (les usines à chiots, l'élevage porcin intensif, etc.).

La reconnaissance grandissante des médecins vétérinaires dans le domaine des animaux de laboratoire et la versatilité et l'adaptation de la profession aux besoins et enjeux de l'industrie sont également des forces inestimables. ♦

Nouvelles parutions

L'ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC VOUS PROPOSE QUELQUES SUGGESTIONS DE LECTURE.

Ces ouvrages sont en vente en ligne, entre autres à l'adresse www.lmslivre.com. On peut aussi joindre la Librairie médicale et scientifique par téléphone en composant le 450 464-3166.



Veterinary Ophthalmology

Auteur : Kirk N. Gelatt

Cette 5^e édition de *Veterinary Ophthalmology* est une version de référence entièrement mise à jour pour les maladies et le traitement de l'œil animal en médecine vétérinaire. Avec des auteurs de renommée internationale qui y ont contribué, le livre a été révisé et amélioré pour présenter les dernières mises à jour de la recherche et de l'information scientifique dans cette discipline. En plus des chapitres déjà existants sur les bases cliniques de l'ophtalmologie des différentes espèces communément traitées, la neuro-ophtalmologie, les maladies systémiques et les techniques d'imagerie non-invasives, de nouveaux chapitres couvrent les maladies héréditaires génétiques et les tests d'ADN de dépistage, la microchirurgie et l'ophtalmologie d'espèces exotiques (camélidés, lapins, mammifères marins et pingouins).

En nouveauté, un site Internet propose les images du livre disponibles pour le téléchargement dans PowerPoint et les références liées à CrossRef. *Veterinary Ophthalmology* demeure la source la plus complète pour des informations officielles sur l'ophtalmologie vétérinaire dans le monde entier et est une référence incontournable pour quiconque s'intéresse à l'ophtalmologie vétérinaire ou comparative.

Prix spécial LMS : 365,75 \$ + TPS.



Vade-mecum d'antibiothérapie bovine

Auteur : Puyt

Ce *Vade-Mecum d'antibiothérapie bovine*, rédigé à la fois par des pharmacologistes, des bactériologistes et des cliniciens, permet au praticien de faire le point sur les recommandations actuelles et d'élaborer ainsi une stratégie thérapeutique ou préventive adaptée au contexte clinique et économique.

L'introduction apporte un éclairage pertinent sur ce que l'on peut attendre d'un traitement antibiotique et sur la façon de choisir les molécules adaptées. Les principes actifs sont ensuite présentés, par ordre alphabétique dans la deuxième partie, avec tous les critères importants pour le clinicien. La troisième partie aborde les infections les plus courantes et les stratégies thérapeutiques à adopter.

Prix spécial LMS : 85,45 \$ + TPS.



Mémento de médecine canine et féline

Auteurs : collectif

Le *Mémento de médecine canine et féline* est un guide de poche qui s'applique à fournir des indications concises mais très facilement accessibles dans tous les domaines du soin du chien et du chat. Les principales affections sont abordées par fonction, pour permettre une navigation simple. Le lecteur trouvera également des chapitres spécifiques concernant le comportement, la cancérologie ou encore l'anesthésie. Compagnon idéal du praticien et de l'étudiant vétérinaire, il fournit pour chaque appareil des marches à suivre, des listes à cocher, des tableaux comparatifs pour les diagnostics différentiels, des points de repère pour les traitements et les normes de références. Ce livre est un véritable aide-mémoire à portée de main.

Prix spécial LMS : 71,20 \$ + TPS.

LA PAIX D'ESPRIT À L'ARRIVÉE

VISITEZ WWW.PLP-BOVINS.CA
POUR DÉCOUVRIR
LES ÉCONOMIES QUE LE
PROGRAMME DE LOYAUTÉ
POUR PRODUCTEURS
VOUS RÉSERVE !

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE MÉDECIN VÉTÉRINAIRE AU SUJET DE NOTRE GARANTIE DE 30 JOURS.



Des applications santé pour médecins vétérinaires futés

Par M. Guy Sabourin



Les applications santé pour différents supports numériques sont créées à une vitesse fulgurante depuis quelques années. Il y en a pour tous les professionnels de la santé, y compris les médecins vétérinaires. En voici quatre qui sont particulièrement intéressantes.

Rossdale's Guide to Equine Clinical Pathology

Une application contenant une mine de conseils utiles en clinique et en pathologie : diagnostic, exigences pour les prélèvements, unités de référence, hématologie, chimie clinique, endocrinologie, analyses d'urine, parasitologie, microbiologie, cytologie, histologie, biopsie et autopsie. Tables de référence en laboratoire pour adultes autres que pur-sang anglais, néonatalogie des pur-sang et poulains plus vieux, chevaux d'un, deux et trois ans et étalons reproducteurs adultes.

Pour iPhone, iPad et iPod Touch. Gratuit.

Disponible au <https://itunes.apple.com/gb/app/rossdales-guide-to-equine/id459736754?mt=8>



Handbook of Veterinary Drugs

Cette application procure un accès instantané à plus de 1 000 thérapies médicamenteuses pour chiens, chats, chevaux, ruminants, porcs, oiseaux, lapins, furets, reptiles et rongeurs. Indications, formulations, interactions, effets secondaires courants et dosages pour chaque espèce y sont inclus. Différentes options de recherche sont disponibles : alphabétique, par animal, par sujet et par espèce.

Pour les systèmes d'exploitation Mac, Android, Blackberry et Windows. Prix : 70 \$.

Disponible au <http://www.skyscape.com/estore/ProductDetail.aspx?ProductId=1173>



Vet Calculator

L'application procure un accès rapide et facile aux nombreux calculs courants de la pratique vétérinaire : les taux de fluides, les besoins en énergie, les dosages médicamenteux, la surface corporelle, le volume sanguin pour les transfusions, la cotation des douleurs chez le chien, les poids, les températures, les conversions, etc. Pour le médecin vétérinaire aussi bien que l'étudiant, l'infirmière ou le technicien.

Pour Android. Gratuit.

Disponible au : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.VetApps.VetCalc&hl=fr>



Certified Veterinary Assistant

Cette application s'adresse à ceux et celles qui assistent le médecin vétérinaire. Elle contient 14 modules d'apprentissage comprenant 1 450 quiz divers pour tout apprendre sur les animaux : terminologie médicale, anatomie, physiologie, soins, maladies, laboratoires, urgences, fécondations des petits et grands animaux, examen physique, comportements, etc. Aide à développer un savoir de base sur la médecine vétérinaire et les techniques du métier.

Pour Android. Prix : 2,87 \$.

Disponible au <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.sagemilk.vetassistant&hl=fr>



Des sites Web d'intérêt pour médecins vétérinaires à l'affût

Par M. Guy Sabourin



Consultant : un outil de recherche pratique et rapide

Le College of Veterinary Medicine de la Cornell University met un outil de recherche pratique et rapide à la disposition des médecins vétérinaires, baptisé Consultant. Le médecin vétérinaire peut initier une recherche par diagnostic ou par symptôme. Il est ensuite dirigé vers une liste de pathologies et vers les références scientifiques à l'appui des articles suggérés. La section New & Noteworthy regroupe quant à elle une série d'articles pertinents en santé canine, bovine, féline, porcine, etc. Pour plus d'information, visitez le <http://www.vet.cornell.edu/consultant/consult.asp>



IVIS : toutes les recherches au bout des doigts

L'International Veterinary Information Service regroupe des liens vers des articles récents publiés dans les grands journaux de médecine vétérinaire. Le médecin vétérinaire choisit une catégorie d'animaux (petits animaux, équins, ruminants ou porcins) et arrive directement sur les recherches les plus pertinentes. Animaux exotiques, de la ferme, petites et grandes espèces, dermatologie ou ophtalmologie, tout y est. Pour plus d'information, visitez le <http://www.ivis.org/pubmed/>



Vétérinaires sans frontières

Le site Vets Without Borders présente des courts métrages permettant de suivre les aventures de médecins vétérinaires volontaires dans des pays en développement. Pour plus d'information, visitez le <http://www.vetswithoutborders.com/>. Un site francophone est présentement en développement.



Missions et stages en médecine vétérinaire autour du monde

Rendez-vous tout d'abord sur la page <http://www.projects-abroad.ca/fr/#>. Dans l'onglet de recherche, tapez : vétérinaires. Apparaîtra alors une liste de stages et de missions bénévoles en soins animaliers partout dans le monde. Projects Abroad permet de combiner différents types de missions dans le même pays, ou même plusieurs projets dans plusieurs pays. L'organisme Projects Abroad fournit tout le soutien nécessaire : hébergement, nourriture, assurances, support 24/7 sur place, journée d'orientation, soutien technique pour le visa, etc. Pour plus d'information, visitez le <http://www.projects-abroad.ca/fr/#>.

En médecine vétérinaire, l'avenir c'est maintenant...



Par Dr Michel Pepin, m.v., directeur général de l'AMVQ

24^e CONGRÈS : DÉMÉNAGEMENT DE SAINT-HYACINTHE À MONTRÉAL

Le 15 février dernier, un responsable de l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe nous annonçait qu'ils n'étaient plus en mesure de nous garantir la tenue de notre 24^e Congrès qui devait avoir lieu moins de neuf semaines plus tard. Évidemment, annuler le Congrès n'était pas une option : nous aurions dû dédommager les conférenciers, assumer les frais engendrés, rembourser les commanditaires et que dire du mécontentement bien légitime des membres! En résumé, mettre fin au Congrès aurait représenté une perte d'environ un quart de million de dollars pour l'AMVQ.

Il est important de se rappeler, même si cela semble incroyable pour certains, qu'à l'extérieur de Saint-Hyacinthe, le Palais des congrès de Montréal est le seul endroit au Québec, avec celui de la ville de Québec, assez vaste pour recevoir un congrès de l'envergure du nôtre. Heureusement, par un coup inespéré du destin, du 25 au 28 avril 2013, malgré un important colloque du Mouvement Desjardins, un salon commercial de la franchise et des auditions de chants pour une émission de télévision, il y avait assez de salles pour combler presque tous nos besoins. Ne restait qu'à négocier le meilleur prix possible dans les circonstances et trouver un hôtel avoisinant pouvant nous réserver un bloc d'au moins 300 chambres.

Malgré le peu de temps pour tout réorganiser, nous avons quand même accueilli 682 congressistes payants. Une baisse d'inscription d'à peine 9 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années, compensée par une augmentation de l'inscription des TSA de 4 % par rapport à la même période. Un grand soulagement pour toute l'équipe!

NOUVEAU POSTE POUR LES SPÉCIALISTES AU SEIN DU CONSEIL

Dans le but de conserver l'harmonie qui prévaut dans notre profession et avant de se retrouver dans une situation comme en médecine humaine où l'Association des médecins spécialistes est régulièrement en conflit avec celle des médecins généralistes, il a donc été décidé de regrouper les forces vives de notre profession au sein d'une seule association déjà bien structurée et efficace, comme l'AMVQ.

À la suite de l'adoption des modifications apportées à la charte de l'AMVQ, en novembre dernier, un nouveau poste fut ainsi créé afin de donner la parole aux médecins vétérinaires spécialistes, de plus en plus présents au sein de la pratique des petits animaux au Québec. Pas moins de 74 médecins vétérinaires spécialistes exerçant dans le domaine des animaux de compagnie au Québec (membre ou non-membre de l'AMVQ pour cette première) ont donc été invités à se présenter, puis à voter pour ce poste.

Au terme d'une élection organisée en janvier dernier, c'est la Dre Mylène-Kim Leclerc, D.M.V, DÉS, DACVIM (Neurologie) qui occupera ce poste. La Dre Leclerc (Mon 04) possédait déjà un baccalauréat en psychologie avant d'entreprendre son doctorat en médecine vétérinaire. Plutôt que de choisir une spécialité en comportement, elle s'est dirigée vers la neurologie, a terminé sa résidence en 2010 et a reçu son diplôme de l'ACVIM en 2011. Employée à l'Hôpital vétérinaire Rive-Sud depuis l'obtention de son diplôme comme généraliste, puis clinicienne en neurologie, elle a aussi pratiqué comme généraliste à la Clinique vétérinaire de Beaconsfield et à l'Hôpital vétérinaire de Candiac.

POUR LES CHATS ET CHATONS, PLUS DE PLANIFICATION SIGNIFIE MOINS D'ABANDONS!

Voilà le message que l'Association des médecins vétérinaires en pratique des petits animaux désire transmettre aux propriétaires et futurs propriétaires de chats et chatons.

Malgré le succès de la première Journée nationale de la stérilisation animale au Québec, qui a eu lieu le 26 février 2013, les dernières semaines ont vu naître une quantité phénoménale de chatons qui, faute de planification de la part de leur propriétaire, vont se retrouver abandonnés dans les refuges du Québec. Si adopter un chat et bien s'en occuper toute sa vie demeure un geste d'une grande générosité, nous devons reconnaître, tout de même, qu'il ne peut vivre que d'amour et de lait frais! Lorsque nous décidons d'en faire des animaux de compagnie, nous avons l'obligation morale de voir à leur santé et à leur bien-être.

Afin de mieux planifier l'investissement à consentir pour assumer ses responsabilités de bon propriétaire, l'AMVQ a élaboré trois fiches d'information (chaton, chat adulte et chat âgé) expliquant les coûts d'un entretien optimal. Ces montants, estimés par l'AMVQ, visent à combler les soins essentiels et à parer à un grand nombre d'impondérables. À l'intérieur de cette somme, il a même été prévu une assurance-maladie de base. Les honoraires vétérinaires et les coûts des produits indiqués sont, par ailleurs, basés sur les estimations effectuées par l'AMVQ et ne reflètent pas nécessairement la moyenne des prix au Québec.

N'hésitez pas à transmettre ces informations à vos clients! Pour consulter les fiches, visitez le site www.sterilisationanimalequebec.info. ♦

Retour sur le Congrès 2013 de l'ACMV



CANADIAN VETERINARY
MEDICAL ASSOCIATION

L'ASSOCIATION CANADIENNE
DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES

Par Dr Jean Gauvin, m.v., membre de l'exécutif de l'ACMV

Merci de vous être joints à nous lors du Congrès 2013 de l'ACMV! Surveillez les photos du Congrès et le rapport qui seront bientôt publiés dans *La Revue vétérinaire canadienne* pour voir ce que vous avez manqué. Au plaisir de vous voir à St-John's, Terre-Neuve-et-Labrador, lors du Congrès 2014 de l'ACMV qui aura lieu du 9 au 12 juillet 2014!

Le Dr Jim Berry a été nommé le 65^e président national de l'ACMV. Le Dr Berry détient un baccalauréat et une maîtrise en biologie ainsi qu'un doctorat en médecine vétérinaire de l'Ontario Veterinary College. Le Dr Berry est copropriétaire de la clinique Douglas Animal Hospital, une clinique pour animaux de compagnie à Fredericton, au Nouveau-Brunswick et il s'intéresse particulièrement à la réadaptation, au contrôle de la douleur et à l'orthopédie.

Durant le Congrès, des démonstrations d'évaluations de la nutrition des animaux de compagnie ont eu lieu pour la première fois au Canada et elles ont été présentées par la Dre Susan Little et le Dr Berney Pukay.

Si vous avez manqué les démonstrations, vous pouvez toujours vous renseigner à propos des évaluations de la nutrition et d'autres sujets en visitant les Veterinary Practice Team Resources en ligne de la Pet Nutrition Alliance (petnutritionalliance.org).

Cet automne, pendant la Semaine de la vie animale (du 29 septembre au 5 octobre), nous attirerons l'attention sur l'importance des examens préventifs. Les membres de l'ACMV ont accès gratuitement à la boîte à outils des soins préventifs de Partners for Healthy Pets. Ces outils peuvent être utilisés pour vous aider dans vos plans promotionnels de la Semaine de la vie animale.

N'hésitez pas à communiquer avec le bureau national de l'ACMV au 1-800-567-2862 ou à admin@cvma-acmv.org ou contactez votre représentant du Québec au sein du conseil et président désigné, le Dr Jean Gauvin, au 514-634-4190 ou à dr.gauvin@videotron.ca. ♦

Lac-Mégantic : appel à tous les médecins vétérinaires



Le Dr Jean Roy, médecin vétérinaire de la Clinique vétérinaire du Lac à Lac-Mégantic, désire faire sa part pour sa communauté et vous invite à vous joindre à lui afin d'offrir à la ville de Lac-Mégantic un don au nom des médecins vétérinaires du Québec. Si cette cause vous touche, vous pouvez faire un chèque à : « Ville de Lac-Mégantic - Fonds Avenir Lac-Mégantic ». Ce fonds est géré par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton. Un reçu pour impôts vous sera délivré pour un don de cent dollars et plus. Dr Roy peut recueillir les chèques à son adresse pour remettre le tout à la ville en votre nom. Dr Jean Roy, m.v., 4430 rue Laval, Lac-Mégantic, G6B 1B8. Merci beaucoup pour votre générosité!

Date et lieu	Événement	Organisme et informations
OCTOBRE 2013		
Sites variés	Séminaires offerts en octobre <ul style="list-style-type: none"> • Médecine féline (Hilton Head, SC) • Urgentologie et chirurgie félines (Sedona, AZ) • Réponses à vos questions les plus fréquentes (Napa, CA) • Sujets en comportement animal et en chirurgie (Yosemite, CA) 	International Veterinary Seminars (IVS) T : 800 487-5650 · F : 408 972-1038 info@ivseminars.com · www.ivseminars.com Pour plus de renseignements sur chacun des séminaires, consultez le site Internet
Las Vegas, Nevada	Ateliers offerts en octobre <ul style="list-style-type: none"> • Chirurgie ophtalmique pour le généraliste • Chirurgie correctrice de la rupture du ligament croisé antérieur • Endoscopie flexible et rigide • Échographie abdominale avancée 	Western Veterinary Conference (WVC) à l'Oquendo Center T : 866 800-7326 · F : 702 739-6420 info@wvc.org · www.oquendocenter.org/veterinary Pour plus de renseignements sur chacun des ateliers, consultez le site Internet
Du 2 au 5 octobre Dublin, Irlande	Congrès annuel	Fédération européenne vétérinaire des animaux de compagnie (FECAVA) T : +353 1 400 3626 · F : + 353 1 400 3692 info@fecava2013.org · http://fecava2013.org
Du 3 au 6 octobre Nouvelle-Orléans, Louisiane	Forum annuel	2013 Veterinary Dental Forum T : 208 461-9045 · F : 208 466-7693 contact@VeterinaryDentalForum.com www.veterinarydentalforum.com
Le 4 octobre Saint-Hyacinthe, Québec	Formation continue reconnue en gestion Planification financière et assurances	Service de formation continue de la FMV T : 450 773-8521, poste 8282 · F : 450 778-8132 diane.lussier@umontreal.ca · www.medvet.umontreal.ca/etudes/FormationContinuee.html
Du 9 au 11 octobre Québec, Québec	4^e Congrès de génomique embryonnaire	embryogenomics2013@fsaa.ulaval.ca http://embryogenomics2013.fsaa.ulaval.ca/
Du 10 au 12 octobre Reno, Nevada	Congrès annuel	Association canadienne de transfert d'embryon (ACTE) et de l'American Embryo Transfer Association (AETA) T : 613 258-5944, poste 313 · F : 613 258-3719 CETA.ACTE@Gmail.com · www.ceta.ca/convention.html
Du 12 au 19 octobre Banff, Alberta	Congrès annuel	CanWest Veterinary Conference http://canwestconference.ca
Du 14 au 17 octobre Atlantic City, New Jersey	Congrès annuel	Atlantic Coast Veterinary Conference (ACVC) T : 908 281-5108 · F : 908 450-1340 attendee@acvc.org · www.acvc.org
Le 18 octobre Saint-Hyacinthe, Québec	Atelier pratique Initiation à l'échographie abdominale Dr Marc-André d'Anjou	Service de formation continue de la FMV T : 450 773-8521, poste 8282 · F : 450 778-8132 diane.lussier@umontreal.ca · www.medvet.umontreal.ca/etudes/FormationContinuee.html
Le 20 octobre Laval, Québec	Colloque Guide pratique de la vie en clinique, la performance par le plaisir M. Jean-Luc Tremblay	Association des médecins vétérinaires en pratique des petits animaux (AMVQ) T : 450 963-1812 ou 877 963-1812 amvq@amvq.qc.ca · www.amvq.qc.ca
Du 23 au 26 octobre San Antonio, Texas	Congrès annuel	American College of Veterinary Surgeons (ACVS) T : 877-217-2287 · F : 301 916-2287 acvs@acvs.org · www.acvs.org/Symposium
Le 24 octobre Saint-Hyacinthe, Québec	Atelier pratique Le cathétérisme sous toutes ses formes pour gérer le patient critique Dre Marie-Claude Blais	Service de formation continue de la FMV T : 450 773-8521, poste 8282 · F : 450 778-8132 diane.lussier@umontreal.ca · www.medvet.umontreal.ca/etudes/FormationContinuee.html
Le 25 octobre Saint-Hyacinthe, Québec	Atelier pratique L'échographie abdominale vétérinaire 1 Dr Marc-André d'Anjou et coll.	Service de formation continue de la FMV T : 450 773-8521, poste 8282 · F : 450 778-8132 diane.lussier@umontreal.ca · www.medvet.umontreal.ca/etudes/FormationContinuee.html
Du 31 octobre au 3 novembre Phoenix, Arizona	Congrès annuel	American Board of Veterinary Practitioners (ABVP) T : 800 697-3583 · F : 615 254-7047 abvp@xmi-amc.com · www.abvp.com/symposium

Date et lieu	Événement	Organisme et informations
NOVEMBRE 2013		
Sites variés	Séminaires offerts en novembre <ul style="list-style-type: none"> • L'importance des 24 premières heures (St-John, Iles vierges) • Gestion de problèmes cliniques courants (Key West, FL) • Gestion de problèmes urinaires courants (Miami Beach, FL) 	International Veterinary Seminars (IVS) T : 800 487-5650 · F : 408 972-1038 info@ivseminars.com · www.ivseminars.com Pour plus de renseignements sur chacun des séminaires, consultez le site Internet
Las Vegas, Nevada	Ateliers offerts en novembre <ul style="list-style-type: none"> • Médecine régénérative avec plasma riche en plaquettes et thérapie par cellules souches • Initiation à la chirurgie minimalement invasive 	Western Veterinary Conference (WVC) à l'Oquendo Center T : 866 800-7326 · F : 702 739-6420 info@wvc.org · www.oquendocenter.org/veterinary Pour plus de renseignements sur chacun des ateliers, consultez le site Internet
Du 4 au 9 novembre Puerto Rico	Congrès annuel	American College of Veterinary Ophthalmologists (ACVO) T : 208 466-7624 · F : 208 466-7693 office13@acvo.org · www.acvoconference.org/
Le 7 novembre Saint-Hyacinthe, Québec	Ateliers pratiques <ul style="list-style-type: none"> • Chirurgie : Traitement chirurgical des fractures simples - Dre Anne Sylvestre • Dentisterie vétérinaire : extractions dentaires - Dre Roseline Lorrain • Radiographies du thorax - Dr Hugo Joly • Hématologie - Dr Christian Bédard 	Congrès vétérinaire québécois (CVQ) T : 450 774-1427 ou 800 267-1427 · F : 450 774 7635 inscription : www.regonline.ca/cvq2013 congres@omvq.qc.ca · www.omvq.qc.ca
Du 16 au 20 novembre Montréal, Québec	Congrès annuel	American College of Veterinary Pathologists (ACVP) T : 608 443-2466, poste 149 · F : 608 443-2474 wcoe@acvp.org · www.acvp.org
Le 17 novembre Laval, Québec	Colloque sur la dermatologie Dr Edmund J. Rosser Jr.	Association des médecins vétérinaires en pratique des petits animaux (AMVQ) T : 450 963-1812 ou 877 963-1812 amvq@amvq.qc.ca · www.amvq.qc.ca
Le 28 novembre Saint-Hyacinthe, Québec	Atelier pratique Gérer vos cas de médecine interne selon les règles de l'art Dre Marilyn Dunn Dre Marie-Claude Bélanger	Service de formation continue de la FMV T : 450 773-8521, poste 8282 · F : 450 778-8132 diane.lussier@umontreal.ca · www.medvet.umontreal.ca/etudes/FormationContinuee.html
Le 29 novembre Saint-Hyacinthe, Québec	Atelier pratique Échographie abdominale vétérinaire 1 Dr Marc-André d'Anjou et coll.	Service de formation continue de la FMV T : 450 773-8521, poste 8282 · F : 450 778-8132 diane.lussier@umontreal.ca · www.medvet.umontreal.ca/etudes/FormationContinuee.html
Du 29 novembre au 1 ^{er} décembre Nantes, France	Congrès annuel	Association française vétérinaire des animaux de compagnie (AFVAC) T : +33 (0) 1 53 83 91 60 · F : +33 (0) 1 53 83 91 69 afvacnantes2013@afvac.com · www.afvacnantes2013.com/
DÉCEMBRE 2013		
Du 5 au 8 décembre Paradise Island	Séminaire offert en décembre <ul style="list-style-type: none"> • Médecine interne 	International Veterinary Seminars (IVS) T : 800 487-5650 · F : 408 972-1038 info@ivseminars.com · www.ivseminars.com
Le 6 décembre Saint-Hyacinthe, Québec	Atelier pratique Échographie abdominale vétérinaire 2 Dr Marc-André d'Anjou et coll.	Service de formation continue de la FMV T : 450 773-8521, poste 8282 · F : 450 778-8132 diane.lussier@umontreal.ca · www.medvet.umontreal.ca/etudes/FormationContinuee.html
Du 6 au 8 décembre Las Vegas, Nevada	Atelier offert en décembre <ul style="list-style-type: none"> • Chirurgie des tissus mous 	Western Veterinary Conference (WVC) à l'Oquendo Center T : 866 800-7326 · F : 702 739-6420 info@wvc.org · www.oquendocenter.org/veterinary
Du 7 au 11 décembre Nashville, Tennessee	Congrès annuel	American Association of Equine Practitioners (AAEP) T : 800 443-0177 · F : 859 233-1968 aaepoffice@aaep.org · www.aaep.org/convention.htm



CONGRÈS VÉTÉRINAIRE QUÉBÉCOIS

Congrès vétérinaire québécois du 7 au 9 novembre à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe :

- 83 conférences
- 9 ateliers pratiques
- Formation continue obligatoire sur l'usage judicieux des antimicrobiens
- 29 programmes différents
- Programme complet de trois jours pour les TSA
- Banquet-spectacle inoubliable le vendredi soir
- Gala ATSAQ le samedi soir
- Pour consulter le programme, visitez le www.omvq.qc.ca

Inscription : www.regonline.ca/cvq2013

Ordre des médecins vétérinaires du Québec
T : 450 774-1427
ou 1-800-267-1427
omvq@omvq.qc.ca
www.omvq.qc.ca



GRANDS ANIMAUX

Pour ceux qui font du transfert d'embryons, vous pourriez assister au Congrès annuel de l'International Embryo Transfer Society (IETS) qui aura lieu **du 11 au 14 janvier 2014**, à Reno au Nevada. Pour plus d'information sur cet événement, consultez le www.iets.org/2014/.

Du 16 au 18 janvier 2014, à Calgary, participez au Congrès du Western Canadian Association of Bovine Practitioners (WCABP). Pour plus d'information, visitez le www.wcabp.com.

En début d'année, vous pouvez également assister au Congrès annuel du National Mastitis Council (NMC) qui aura lieu **du 26 au 28 janvier 2014** à Fort Worth, Dallas. Pour plus d'information, visitez le www.nmconline.org.

INDUSTRIE ANIMALE

Du 8 au 11 juin 2014, planifiez dès à présent votre participation à l'International Pig Veterinary Society Congress (IPVS) à Cancun, au Mexique. Pour plus d'information, visitez le <http://www.ipvs2014.org/>.

TOUS LES SECTEURS

Pour planifier votre agenda de formation continue en 2014, visitez les sites Internet du North American Veterinary Conference qui aura lieu à Orlando **du 18 au 22 janvier** (<http://navc.com/>) et du Western Veterinary Conference qui aura lieu à Las Vegas du 16 au 20 février (www.wvc.org/).

ÉQUINS

Du 6 au 8 février 2014, à Rio Grande, Puerto Rico, participez au symposium annuel de l'American Association of Equine Practitioners avec des sujets sur la médecine interne, la reproduction, la chirurgie et les boiteries. Pour plus d'information, visitez le site Internet : <http://www.aiep.org/symposium16.htm>.

Faculté de médecine vétérinaire

Université 
de Montréal

MICROPROGRAMME EN MÉDECINE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Actualisation structurée des connaissances en médecine des animaux de compagnie. Contenus accessibles en tout temps pour un apprentissage autonome. Développés par nos enseignants spécialisés dans les différents domaines de la médecine. Formations presque toutes disponibles à distance sur support électronique ou imprimé. Ateliers offerts à la FMV.

Service de la formation continue de la FMV

T : 450 773-8521, poste 8282

sfc@medvet.umontreal.ca • FormationContinueVeterinaire.ca

FORMATIONS EN SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE

Formations intensives en santé publique vétérinaire. Complément exceptionnel à votre parcours, sans bousculer votre horaire! Formations reconnues par l'OMVQ.

Prochaines formations (hiver 2014)

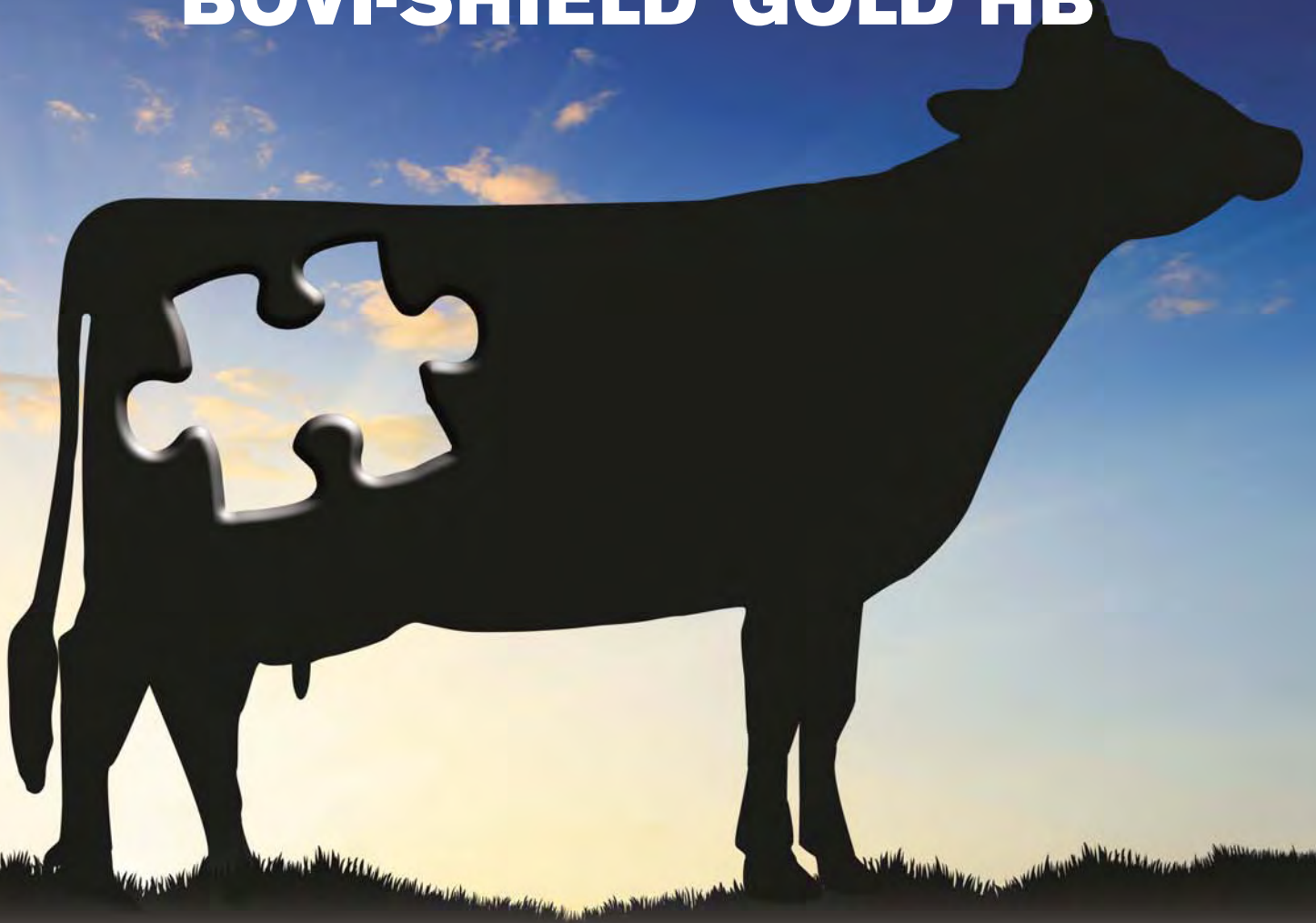
- Zoonoses et problématiques en SPV (en ligne, interactif)
- Gestion et administration en SPV (en ligne, interactif)
- Santé mondiale et SPV (en ligne, interactif)

Microprogrammes en santé publique vétérinaire

T : 450 773-8521, poste 0090

mp-spv@medvet.umontreal.ca • SantePubliqueVeterinaire.ca

PROTECTION ÉTENDUE DU TROUPEAU GRÂCE À BOVI-SHIELD^{MD} GOLD HB



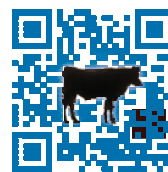
ENCORE PLUS DE PROTECTION, LÀ OÙ ELLE EST NÉCESSAIRE

En matière de protection contre les maladies, **Bovi-Shield GOLD HB** va encore plus loin :

- Aide à prévenir l'avortement causé par le virus de l'IBR – 365 jours
- Prévient l'infection persistante par les virus du BVD de types 1 et 2 – 365 jours
- Prévient l'infection par *Leptospira hardjo-bovis* – 365 jours
- Prévient l'excrétion urinaire de *Leptospira hardjo-bovis* – 365 jours
- Protège en une dose unique contre l'IBR, le PI₃, le VRSB et le BVD de types 1 et 2.

BSGHB
Bovi-Shield^{MD} GOLD
UNE DOSE DE CONFIANCE

Zoetis est une marque de commerce de Zoetis Inc. ou de sa filiale et est utilisée sous licence par Zoetis Canada. Toutes les marques de commerce sont la propriété de leurs titulaires respectifs. ©2013 Zoetis Inc. Tous droits réservés. BSG JADP04a 0813 F BOVI-059



www.plp-bovins.ca

zoetis^{inc.}

Merci à nos partenaires

PLATINE



OR



ARGENT



BRONZE



Merci à nos annonceurs

Compagnie	Descriptif	Page
Boehringer Ingelheim	Ultra Duramune	2
Novartis	Fortekor	5
Bayer	K9 advantix II	7
Zoetis	Simplicef	13
La Personnelle	Intelauto	14
Merial	Zactran	15
BNC	Le meilleur ami de votre portefeuille	17
Novartis	Atopica	19
Purina Veterinary Diets	Essentialcare	21
Desjardins	L'offre distinction pour les médecins vétérinaires	41

Compagnie	Descriptif	Page
Bayer	Profender	45
Novartis	Sentinel	47
Champion Alstoe	Vergesic	48
Vétoquinol	Vetoryl	49
CDMV	Académie	50
Multi-Services Vétérinaires	Nouveaux services	51
Zoetis	Draxxin	55
Zoetis	Bovi-Shield Gold	63
Novartis	Onsior	71
Mondou	Votre fidèle partenaire	72

PETITES ANNONCES

En raison de sa politique de publicité, l'Ordre n'accepte pas les petites annonces faisant une référence négative aux services de garde ou d'urgence. Afin de faciliter la rédaction d'annonces concernant la recherche d'un médecin vétérinaire, nous vous suggérons plutôt de mettre l'accent sur les horaires flexibles et le respect des exigences en cette matière.

Quelques exemples à utiliser :

- « La clinique possède une entente pour ses services de garde et d'urgence et respecte les normes minimales et la loi »;
- « La clinique propose un horaire flexible ».

L'Ordre consentira une gratuité pour toute utilisation d'une ou de plusieurs phrases traitant des services d'urgence en fonction de la présente politique. Ainsi, aucune surcharge ne sera attribuée à l'annonceur exclusivement pour toute référence ayant trait aux services de garde, aux services d'urgence ou aux horaires flexibles.

OFFRES D'EMPLOI – ANIMAUX DE COMPAGNIE

L'Hôpital vétérinaire Cap-Rouge est à la recherche d'un médecin vétérinaire avec expérience exerçant une ou des spécialités (dentisterie, orthopédie, oncologie, chirurgie des tissus mous (autre que routine), etc.). Vous apprécierez explorer les possibilités que vous offre la chance de pratiquer dans notre milieu. La clientèle est exceptionnelle et la qualité du service est au cœur de nos préoccupations. Le salaire est intéressant et en fonction de l'expérience. Pour plus de renseignements, communiquez avec nous :

Dre Andrée-Anne Blanchet, m.v.
Hôpital vétérinaire Cap-Rouge
4755, rue de la Promenade-des-Sœurs
Québec QC G1Y 2W2
T : 418 656-6217
F : 418 656-1409
C : info@hvcap-rouge.ca
Site web : www.hvcap-rouge.ca

L'Hôpital vétérinaire de l'Ornière, situé à Loretteville dans la belle ville de Québec, est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire dans le domaine des petits animaux pour un poste à temps plein ou à temps partiel. Nous sommes une très belle équipe d'expérience composée de 7 médecins vétérinaires et de techniciennes passionnées. Un intérêt dans les animaux exotiques serait un atout. Pour en savoir plus, contactez :

Dre Sylvie Robin, m.v.
T : 418 840-0444
Nous aimerions vous rencontrer!

L'Hôpital vétérinaire Chambly situé sur la Rive-Sud à Chambly, à 40 minutes de Montréal ou de St-Hyacinthe, cherche un ou une médecin vétérinaire dynamique à temps plein ou partiel, avec une fin de semaine sur quatre (10 h-14 h). Un intérêt pour la chirurgie générale est un atout. L'Hôpital dispose d'un laboratoire complet : radio numérique DR, appareil laser, équipement pour orthopédie. Nous offrons : conciliation travail-famille, salaire compétitif, assurance collective, formation continue et autres avantages.

L'offre s'adresse aussi aux finissantes et finissants. Nous avons hâte de vous avoir parmi nous. Contacter par courriel :

C : mboussouira@hotmail.com

L'hôpital vétérinaire Roussillon est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire dans le secteur des petits animaux sur la Rive-Sud de Montréal. L'hôpital est situé dans un bâtiment neuf ultramoderne avec tous les équipements à la fine pointe de la technologie (radio numérique, échographie, laboratoire, etc.). Notre hôpital se démarque particulièrement dans son service à la clientèle et une équipe solide, qui a su garder son approche personnalisée. Le nombre d'heures et le salaire sont à discuter.

Visitez notre site web :
www.veterinaireroussillon.com

Vous pouvez joindre directement le propriétaire :
T : 514 799-1825
C : gcomtois4@gmail.com

L'Hôpital vétérinaire du Boisé est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire en pratique des animaux de compagnie, afin d'élargir son équipe de 6 vétérinaires. Un horaire innovateur et un salaire compétitif ne sont que quelques avantages parmi d'autres qui pourraient vous intéresser.

Hôpital Vétérinaire du Boisé
270, boul. du Royaume E.
Chicoutimi QC G7H 0B9
T : 418 696-1700
C : veterinaires3@hotmail.com

La Clinique vétérinaire de l'Érable, située à Plessisville dans les Bois-Francs, est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire en pratique des animaux de compagnie (chirurgie et médecine), pour se joindre à 2 vétérinaires pratiquant auprès des petits animaux et 6 vétérinaires pratiquant dans les grands animaux.

L'emploi est présentement offert pour un temps partiel, mais avec possibilité de devenir temps plein. Seulement 2 soirs jusqu'à 19 h. La clinique est très bien équipée et effectue même les analyses sanguines sur place. Pour plus d'informations, communiquer avec :

Dr Yves Martin, m.v.
ou Dr Bernard Nolet, m.v.
T : 819 362-2728
F : 819 362-3840
C : yves.martin@cverable.com
ou bernard.nolet@cverable.com

Emploi offert à l'Hôpital vétérinaire Carcajou.

Recherche candidat qui :

- Aime la médecine de qualité;
- A à cœur le bien-être des patients et le service à la clientèle;
- Aime le travail en équipe;
- Aime travailler dans une ambiance agréable;
- Est dynamique et aime apprendre et développer de nouveaux services.

Nous offrons :

- Équipement médical et chirurgical à la fine pointe (radiologie numérique, échographie, endoscopie, équipement pour chirurgies orthopédiques, laser, etc.);
- Dossiers complètement informatisés;
- Équipe de techniciens ultra compétents et motivés;
- Milieu de travail stimulant;
- Équipe dynamique axée sur la compétence et la qualité;
- Ambiance de travail extraordinaire;
- Centre de physiothérapie;
- Centre d'éducation et de comportement;
- Très bonnes conditions salariales, formation continue, possibilités quasi infinies pour un médecin vétérinaire stimulé à faire de la médecine de qualité bien entouré;
- Dans une région où il fait bon vivre et où la qualité de vie est à son meilleur et le coût de la vie beaucoup plus bas que dans les grandes villes;
- Horaire flexible et adaptable.

Dre Hélène Hamilton, m.v.
Hôpital vétérinaire Carcajou
T : 418 669-2222

Hôpital vétérinaire Iberville-Missisquoi, St-Jean-sur-Richelieu – Recherchons présentement un médecin vétérinaire en médecine et chirurgie des animaux de compagnie, poste à temps partiel, pour faire équipe avec Dre Claudine Vigneault et Dre Karol Lombart. Nombre d'heures et horaire à discuter. Jeune équipe dynamique et belle clientèle. Contacter :

Mme Renée Giroux
T : 450 524-0524

La Clinique vétérinaire Montréal-Ouest est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire voulant combler quelques heures par semaine (soirs ou samedi matin) en consultation. Contacter :

Dr Yves Bernier, m.v.
T : 514 484-3730
C : hvmo@look.ca
Ou : savillebernier@videotron.ca

Nous recherchons un(e) médecin vétérinaire pour un poste avec une équipe jeune et dynamique. Nous offrons un service personnalisé avec une clientèle agréable à qui nous proposons la pratique générale, les chirurgies de routine, mais aussi les chirurgies orthopédiques (plaques et vis, tige, ligament croisé, arthroplastie, etc.). La clinique est ouverte du lundi au vendredi et possède la radiographie numérique, un laboratoire d'analyse IDEXX et un appareil d'échographie portable disponible. Nous sommes aussi ouverts aux vétérinaires désireux d'apporter à la clinique une nouvelle spécialité (exotiques, comportement, etc.). La qualité de vie des employés(e)s est pour nous une priorité. Nous sommes dans un secteur où les activités de plein air et la nature sont au rendez-vous. Contacter :

La Clinique vétérinaire du Dr Pierre Héroux
Mont-Laurier
T : 819 623-2428
C : cliniquevetheroux@lino.com

Banlieue Ouest de Montréal. Joignez-vous à une équipe dynamique et un hôpital situé dans un cadre de vie bucolique !

Venez pratiquer la médecine dont vous avez toujours rêvé. D'abord, notre clientèle unique et motivée soigne ses compagnons comme un membre de la famille. Plus spécifiquement, notre philosophie de pratique consiste à offrir des diagnostics et traitements précis (rigoureux) tout en étant personnalisés. Notre hôpital, bien équipé, offre des services d'orthopédie, d'échographie, reproduction et endoscopie. De plus, notre personnel se distingue par sa compétence, son expérience et son écoute client. Finalement, joignez-vous à une solide équipe de 3 vétérinaires.

Nous recherchons un candidat bilingue et expérimenté avec des intérêts ou exerçant une ou des spécialités de pratique.

Avantages : salaire compétitif, éducation continue, horaire flexible et conciliant pour la vie familiale.

Poste : temps plein permanent. Contacter :

Hôpital vétérinaire Hudson
Mme Mona Van Egmond
T : 450 458-5382
C : mojoli@msn.com

Médecin vétérinaire recherché dans le domaine des petits animaux pour chirurgie et médecine, à Jonquière. Clinique très chaleureuse et excellent service à la clientèle. Horaire sur 4 jours (environ 30-35 heures) 1 samedi matin sur deux. Poste disponible dès maintenant.

Vous pouvez me contacter par courriel :
audreyemond@videotron.ca
Ou au téléphone :
418 548-1114
Au plaisir de vous parler!
Dre Audrey Émond, m.v.

L'Hôpital vétérinaire Cuivre & Or situé à Rouyn-Noranda, est à la recherche d'un médecin vétérinaire pour un poste à temps complet en pratique des petits animaux. Les tâches sont réparties entre la chirurgie et la médecine.

La personne qui occupera ce poste aura l'opportunité de travailler avec une équipe de 3 autres médecins vétérinaires. Nous offrons un service de garde, actuellement réparti entre 8 vétérinaires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

La clinique, à la fine pointe de la technologie, est dotée d'un appareil de radiographie numérique, d'un échographe et d'équipements chirurgicaux avancés. L'équipe est formée de 3 vétérinaires, de 7 techniciennes en santé animale, 1 animalière et une réceptionniste.

Les personnes intéressées par ce poste peuvent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de :

Dr Christian Rancourt, m.v.
T : 819 764-5959
C : cuivreor@tlb.sympatico.ca
100, 14e Rue
Rouyn-Noranda QC J9X 2J1
Au plaisir de vous accueillir dans notre équipe!

VOUS CHERCHEZ UNE QUALITÉ DE VIE? Nous cherchons un médecin vétérinaire bilingue prêt(e) à se joindre à nous, soit à temps plein ou à temps partiel. Nous offrons des soins vétérinaires aux animaux domestiques dans un milieu semi-rural des collines de la Gatineau, milieu enchanteur pour les amateurs de plein air à seulement 20 minutes du centre-ville d'Ottawa. Avec 2 locaux situés à Wakefield et Chelsea, la pratique s'accroît tout en bénéficiant d'une clientèle fidèle et d'employées expérimentées. Une pratique de médecine de haute qualité ainsi qu'une bonne communication avec les clients nous sont prioritaires. Le salaire compétitif dépendra de l'expérience du candidat/candidate; la formation continue est payée et la clinique possède une entente pour ses services de garde et d'urgence. Vos intérêts particuliers seront intégrés et il y a possibilité de devenir partenaire. SVP, contactez :

Dr Mark Froimovitch, m.v.
ou Dre Penny Wootton, m.v.
T : 819 827-1665
ou 819 459-2146

Chambly St-Hubert – Médecin vétérinaire demandé à temps plein ou partiel permanent pour venir rejoindre une équipe de 5 vétérinaires, 7 techniciennes, 3 réceptionnistes, 1 animalier et plusieurs mascottes! Navette entre 2 hôpitaux vétérinaires situés à une distance de 10 minutes. Un hôpital neuf de 4 200 pi², équipement de fine pointe : échographie, rayon-X numérique ECG, tonomètre, etc. Roulement intéressant de 5 à 7 cas et de 7 à 10 cas de médecine et de chirurgie respectivement tous les jours.

Plusieurs avantages (Ordre, AMVQ et assurance collective) payés. Salaire selon expérience. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

Hôpital vétérinaire de la Montérégie
Dre Caroline Grondin, m.v.
ou Dr Patrick Aillier, m.v.
T : 450 443-0893
ou 450 447-0838

La clinique vétérinaire de Lavaltrie inc. — Nous invitons à s'intégrer à notre équipe, à temps plein ou temps partiel :

Un médecin vétérinaire (avec possibilité d'association) et 1 technicien(ne) en santé animale. Nous offrons un cadre de travail très attrayant et enrichissant. Nous avons une équipe dynamique de 14 personnes, dont 2 vétérinaires d'expérience et 8 techniciennes. Très bonnes conditions. Clinique située en campagne à 30 minutes de Montréal et 45 minutes de Trois-Rivières. Vous pouvez nous contacter en toute confidentialité au :

T : 450 586-4435
F : 450 586-4415
C : christophemiran@hotmail.com
Web : cliniqueveterinairelavaltrie.com
Clinique vétérinaire Lavaltrie
2100, rue Notre-Dame
Lavaltrie QC J5T 1N7

Nous sommes une équipe de 3 médecins vétérinaires et 6 TSA et recherchons présentement un ou une médecin vétérinaire. Horaire flexible et intéressant avec plusieurs matins de chirurgie. Possibilité de 20-35 h/semaine. Assurance collective, formation continue et rabais employés très intéressants. Le salaire sera à discuter, selon l'expérience du candidat. Si vous désirez travailler avec une équipe dynamique dans un climat amical, contactez :

Dre Julie Lessard, m.v.
Clinique vétérinaire du Vieux Dorion
204, avenue St-Charles
Vaudreuil-Dorion QC J7V 2L3
T : 450 424-6469

La Clinique vétérinaire Villeray-Papineau, située en plein cœur de Montréal, est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire pour combler un poste permanent en médecine et chirurgie des animaux de compagnie +/- animaux exotiques. La clinique est bien équipée et offre les services de laboratoire de diagnostic, de radiographie numérique, de dentisterie et de chirurgie au laser. L'ambiance est amicale et les conditions de travail et l'horaire sont à discuter selon les besoins et l'expérience. Contacter :

Dr Denis Dubé, M.Sc., m.v.
T : 514 593-6777
C : cvvp@vet.qc.ca

L'Hôpital vétérinaire Moffet recherche un ou une médecin vétérinaire pour un poste à temps plein afin de compléter une équipe très dynamique de 6 médecins vétérinaires. Horaire flexible et bonnes conditions. Belle clinique, établie depuis 20 ans dans la belle ville de Québec, entièrement rénovée en 2008. Venez la visiter! Contacter :

Mme Nancy Ouellet
T : 418 667-0077

Magnifique région de Charlevoix. Recherche médecin vétérinaire à temps plein ou partiel. Contacter :

Dr Alain Giroux, m.v.
T : 418 665-6410

La Clinique vétérinaire Leclerc (St-Félicien, Lac-St-Jean) est à la recherche d'un ou d'une médecin vétérinaire pour compléter son équipe. Présentement, nous sommes 2 vétérinaires à temps plein : Dre Marie-Josée Guy (2012), Dre Guylaine Leclerc (1983) et une vétérinaire à temps partiel, Dre Marjorie Besson (2008). Nous serions très heureuses d'accueillir un(e) 4^e vétérinaire dans notre équipe. Possibilité de faire 32 ou 40 heures par semaine, un soir de garde par semaine et une garde de fin de semaine sur quatre.

Vous pouvez avoir plus d'information sur notre beau coin de pays en communiquant avec : Mme Ingrid Paquette, agente de Migration place aux jeunes, au 418 679-3686 ou sans frais au 1 877 679-3686 et profitez du Programme bonus bleuets. Si cela vous intéresse, contacter :

Dre Guylaine Leclerc, m.v.
ou M. Luc Latouche, TSA
T : 418 679-2665
C : clivtleclerc@hotmail.fr

La Clinique vétérinaire du Faubourg, située près des plaines d'Abraham à Québec, est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire pour un poste permanent, à temps partiel ou complet. Une association est envisageable. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec :

Dre Sylvie Séguin, m.v.
T : 418 529-6944 (clinique)
T : 418 847-2948 (maison)
C : sylvieseguina@bellnet.ca

Une médecine vétérinaire de qualité et un service à la clientèle hors pair... si ces mots vous parlent, nous avons besoin de vous! Vous complèterez une équipe de cinq médecins vétérinaires. Dans nos locaux rénovés récemment, vous aurez à votre disposition un équipement moderne ainsi qu'une équipe de soutien exceptionnelle. Nous travaillons ensemble pour offrir à notre clientèle les meilleurs soins et services. Nous vous offrons un poste à temps partiel (environ 20 h par semaine). Les soirs et les samedis étant répartis équitablement. Nous avons une pratique bien établie (la clinique existe depuis 1972) dans un joli quartier résidentiel et nos clients considèrent leurs animaux comme des membres de leur famille. Le vétérinaire idéal est bilingue, enthousiaste, motivé et aime le travail d'équipe. Nous offrons de la formation continue et une rémunération compétitive selon votre expérience, votre motivation et votre engagement. Venez vous joindre à nous! Contacter :

Dre Carine Bourrellis, m.v.
ou Dre Hélène Tessier, m.v.
Clinique vétérinaire Lasalle
7559, Broadway,
Lasalle QC H8P 1G7
T : 514 364-1233
F : 514 364-9529
C : vetlasalle@yahoo.ca
Site web : www.cliniqueveterinairelasalle.com

AVIS AUX MÉDECINS VÉTÉRINAIRES LES PLUS PASSIONNÉS — Les Hôpitaux vétérinaires Victoria – HVV (Rive-Sud et Montréal) comptent maintenant 4 hôpitaux et ont besoin de médecins vétérinaires des plus enthousiastes en pratique des petits animaux. L'Hôpital vétérinaire Victoria offre des soins de qualité à ses patients et un environnement de travail stimulant, par l'acquisition d'équipements de pointe, des équipes dynamiques et des avantages sociaux intéressants. Chacun a un rôle à jouer dans le bon fonctionnement de l'entreprise et participe à son épanouissement. L'évolution constante de la médecine vétérinaire est très stimulante et nous espérons pouvoir vous compter parmi nous. Contacter :

Dre Chantal Riendeau, m.v.
C : chantal.vetvictoria@gmail.com

L'Hôpital vétérinaire de Rawdon est présentement à la recherche d'un médecin vétérinaire en pratique des petits animaux. Il s'agit d'un poste à temps plein et le bilinguisme est un atout. L'établissement existe depuis avril 2008 et a été stratégiquement conçu afin de respecter nos principales valeurs qui sont : le professionnalisme, les soins et la santé des animaux, la qualité des services et le confort des employés. L'hôpital dispose d'un équipement professionnel récent, dont un appareil de radiologie numérique (DR) et un laboratoire interne permettant de faire les principaux bilans sanguins. L'équipe dynamique et dévouée est composée de médecins vétérinaires, de TSA, de réceptionnistes, d'animalières et de toiletteuses.

Située à une soixantaine de kilomètres au nord de Montréal, au cœur de Lanaudière, Rawdon regorge d'activités et d'attractions pour tous les âges et tous les goûts. Paysages magnifiques, attraits naturels exceptionnels, espaces verts, lacs et cours d'eau abondants, cette municipalité saura vous enchanter! Contacter :

Catherine Perron-Goulet
Directrice générale
Hôpital vétérinaire de Rawdon
T : 450 834-5563
C : hopvetrawdon@hotmail.com

La Clinique vétérinaire La Providence inc., à Saint-Jérôme, recherche un médecin vétérinaire pour travailler à temps plein, avec horaire du mardi au vendredi ou autre horaire, selon les disponibilités. Clinique vétérinaire bien équipée, laboratoire sur place, ambiance familiale. Pour plus d'information, visiter www.veterinairelaprovidence.com. Contacter :

Dre Danielle Beauséjour, m.v.
T : 819 560-2804
C : daniellebeausejour@yahoo.com

Hôpital vétérinaire dynamique et moderne recherche un(e) médecin vétérinaire en pratique des animaux de compagnie, pour un emploi à temps plein ou à temps partiel, avec disponibilité immédiate. L'Hôpital est situé au Centre Mauricie, près des grands centres et aussi de la nature. Équipement complet avec équipe technique d'expérience. Conditions avantageuses et horaire flexible. Contacter :

Dr Michel Simard, m.v.
Hôpital vétérinaire de l'Énergie inc.
4470, 12^e Avenue
Shawinigan-Sud QC G9N 6T5
T : 819 537-8926
C : cliniqueveterinaire@bellnet.ca

Trois-Rivières – Vous voulez exercer la médecine vétérinaire dans un milieu stimulant, au sein d'une équipe jeune, dynamique et soucieuse du bien-être des animaux? L'Hôpital vétérinaire Laviolette est votre meilleur choix!

Nous offrons de très bonnes conditions d'emploi :

- Un horaire stable
- La possibilité de travailler à temps plein ou à temps partiel
- L'accès à de la formation de perfectionnement
- L'acquiescement de vos cotisations professionnelles
- Un salaire à la hauteur de vos aspirations
- Une clientèle bien établie, chaleureuse et stimulante

Un Hôpital vétérinaire de pointe :

- Laboratoire IDEXX
- Radio numérique – Échographie
- Chirurgie laser
- Chirurgie orthopédique
- Et bien plus encore

Optez pour la qualité de vie, choisissez la Mauricie. Situé à Trois-Rivières, l'Hôpital vétérinaire Laviolette offre le meilleur des deux mondes! Profitez des avantages des grands centres, tout en bénéficiant d'un rythme de vie humain. Que vous appréciez la ville ou la campagne, la Mauricie a tout pour vous combler. L'Hôpital vétérinaire LAVIOLETTE, mon choix de carrière! Pour plus d'information, communiquer avec :

Dr Louis-Paul Dubé, m.v.
Hôpital vétérinaire Laviolette
T : 819 373-1196
M : 819 841-3369
C : hvlaviolette@bellnet.ca
Web : hopitalvet.com/emplois

La Clinique vétérinaire St-Louis inc., à Québec, est à la recherche d'un ou d'une médecin vétérinaire désireux s'impliquer activement au sein de l'entreprise. Le nombre d'heures est flexible (20 à 30 heures). Le candidat doit posséder de l'expérience ainsi que de l'intérêt pour la médecine et la chirurgie. Contacter :

Dre Marie-Josée Hamel, m.v.
T : 418 651-6777
C : mj.hamel@videotron.ca

Médecin vétérinaire recherché pour combler un poste à temps plein, au sein de l'équipe de l'Hôpital vétérinaire Ste-Rose, à Laval. Notre hôpital est très bien équipé et possède une équipe d'excellentes techniciennes. Nous offrons de très bonnes conditions de travail et un salaire des plus compétitifs. Contacter :

Dre Marie-Claude Labelle, m.v.
T : 450 622-3691
F : 450 622-3693
C : hvste-rose@bellnet.ca

Médecin vétérinaire recherché dans la région des Laurentides, dans le magnifique petit village de Ste-Agathe-des-Monts. Avec ou sans expérience, temps plein ou temps partiel. Excellentes conditions de travail. La clinique est équipée de radiographie numérique, hématologie et biochimie sur place. Contacter :

Dr Amine Hafiz, m.v.
T : 514 833-4826
C : hafizamine@gmail.com

Le Groupe vétérinaire Vetcom (situé à 20 minutes de Québec, dans la région de Lotbinière) est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire en pratique des petits animaux.

Conditions de travail et salariales intéressantes.

- Médecine et chirurgie
- Service d'urgence 24 h
- Radiologie numérique
- Échographie
- Laboratoire (hématologie, biochimie)
- Dentisterie

Un intérêt pour l'orthopédie et la dentisterie serait un atout. Pour plus de renseignements, contacter :

Dr Yves St-Onge, m.v.
T : 418 728-5121
C : y.st-onge@groupevetcom.com

Le réseau MTLVET est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire à temps plein, pour l'Hôpital vétérinaire Verdun inc. Nous recherchons un(e) candidat(e) bilingue, avec expérience et ayant un intérêt marqué pour la médecine interne et l'échographie. Le poste est disponible à partir du mois d'octobre. Pour vous informer sur nos cliniques, veuillez visiter notre site internet au www.mtlvet.ca. Contacter :

Dr Yves Cloutier, m.v.
T : 514 206-9546
C : yc@mtlvet.ca
ou M. Nicolas Cachecho
T : 514 242-2063
C : nicolas.c@mtlvet.ca

Située au centre-ville de Montréal, la Clinique vétérinaire Jasmin, spécialisée dans la pratique des animaux de compagnie, est à la recherche d'un médecin vétérinaire (temps plein ou partiel) praticien en médecine et en chirurgie générale et détenant un minimum de deux années d'expérience. La clinique vous offre une atmosphère chaleureuse et familiale, une équipe dynamique, un horaire variable et une rémunération concurrentielle. La clientèle est bien établie depuis 1934 et la clinique est en pleine expansion. Contacter :

Dr Jean-Frédéric Vaillancourt, m.v.
T : 514 932-3149

Nous sommes à la recherche d'un médecin vétérinaire pour un poste permanent, à temps plein ou temps partiel, en pratique des petits animaux. Notre équipe est formée de deux médecins vétérinaires, d'une gérante, d'une équipe efficace de six techniciennes diplômées, d'un assistant vétérinaire et d'une animalière. La Clinique vétérinaire de l'Outaouais est pourvue d'un équipement moderne. Nos locaux de 3 500 pi.ca. permettent de pratiquer une médecine de qualité, dans un milieu stimulant où l'ambiance de travail est agréable. Nous recherchons un(e) candidat(e) d'expérience, capable de relever de nouveaux défis qu'offre la médecine vétérinaire d'aujourd'hui. Pour de plus amples informations, contacter :

Mme Nadia Poulin, gérante
ou Dr Daniel Leduc, m.v.
T : 819 663-5522
C : hvb2005@yahoo.ca

Le groupe Optivet, propriétaire de deux cliniques vétérinaires à Montréal, est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire dynamique pour se joindre à son équipe. Il y a présentement un poste permanent, à temps plein, à combler à l'Hôpital vétérinaire Henri-Bourassa inc. Nous offrons des conditions salariales et des avantages compétitifs, mais c'est notre équipe et la qualité des contacts humains qui vous séduiront. Le regroupement de nos cliniques et notre style de gestion offrent beaucoup de flexibilité et de possibilités au niveau des horaires et des perspectives d'emploi. Faites parvenir votre curriculum vitae dès maintenant et venez nous rencontrer. Contacter :

Dr Hugo Plante, m.v.
T : 418 717-8500
C : hugo.plante@optivet.ca

La Clinique vétérinaire Lachine est à la recherche d'un médecin vétérinaire pour joindre une équipe d'expérience, très dynamique et soucieuse d'offrir une médecine familiale de qualité. Le poste offert est à temps partiel, mais permanent. Travail stimulant auprès des chats, des chiens, des oiseaux et des animaux exotiques. Clientèle de qualité. L'expérience dans le domaine des animaux exotiques est non requise. Horaire flexible. Excellentes conditions de travail. Veuillez prendre note que l'utilisation du masculin est choisie pour des fins de lisibilité; elle inclut le féminin et n'est pas discriminatoire. Si vous êtes intéressé, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

Dr Jean Gauvin, m.v.
C : dr.gauvin@videotron.ca

ILE DE MONTRÉAL, BANLIEUE OUEST — L'Hôpital vétérinaire du Village est à la recherche d'un médecin vétérinaire bilingue et avec de l'expérience dans la pratique de la médecine des animaux de compagnie. Poste permanent, à temps plein ou à temps partiel. Très belle clientèle, établie depuis 1976, à qui nous offrons une médecine et une chirurgie de qualité. L'hôpital dispose, entre autres, d'équipements de radiologie numérique, de dentisterie et de radiologie dentaire numérique. Nous sommes situés au cœur du charmant village de Pointe-Claire. Notre équipe compte 4 médecins vétérinaires et un personnel de soutien qualifié et accueillant. Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse courriel suivante ou contacter :

Dr Louis Cardinal, m.v.
T : 514 694-1927
F : 514 697-4568
C : hvvillage@videotron.ca

La Clinique vétérinaire Iberville inc., située à Montréal, recherche un ou une médecin vétérinaire dynamique, en pratique des petits animaux et des animaux exotiques, pour se joindre une équipe passionnée. Un minimum de 25 h/semaine avec un samedi sur deux est offert. Un intérêt pour la chirurgie générale est un atout.

La clinique dispose d'un laboratoire complet : radio numérique DR, appareil laser, équipement pour orthopédie et tout le nécessaire pour les animaux exotiques.

Nous offrons : conciliation travail-famille, salaire compétitif, formation continue et autres avantages. L'offre s'adresse également aux finissantes et finissants.

Nous avons hâte de vous avoir parmi nous. Contacter :

Dr Hysni Marku, m.v.
C : dr.h.marku@gmail.com

L'hôpital vétérinaire Maloney, à Gatineau, est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire pour un poste à temps plein. Notre pratique est dynamique et notre clientèle est fidèle. L'hôpital est moderne et est très bien équipé pour la médecine et la chirurgie.

L'Outaouais est une très belle région autant pour les fervents de la nature que pour son milieu culturel. Venez vous joindre à notre équipe de 3 médecins vétérinaires. Contacter :

Dre Andrée Lesage, m.v.
Hôpital vétérinaire Maloney
211, boul. Maloney Ouest
Gatineau QC J8P 3V9
T : 819 643-2868
F : 819 643-3414
C : veterinairemaloney@videotron.ca

Animal Health Clinic est une clinique située à Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, et est spécialisée dans le domaine des animaux de compagnie. Nous sommes à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire à temps plein. Notre équipe de 5 médecins vétérinaires nous permet de servir une clientèle toujours fidèle, d'une manière rapide et efficace. Tous nos employés sont dévoués envers nos clients et leurs animaux et ont pour but les soins préventifs.

En tant que membre à plein temps de notre équipe, les tâches sont les consultations et la chirurgie. Nous sommes une clinique progressive et nous sommes fiers d'être parmi les rares cliniques à Montréal à offrir le traitement d'iode radioactif pour les chats souffrant d'hyperthyroïdisme. De plus, nous offrons des services d'endoscopie et de radiologie numérique.

Le poste exige la capacité d'accomplir des tâches multiples et de s'adapter à la cadence rapide de la clinique. Bien que la majorité de notre clientèle soit anglophone, notre clientèle francophone s'accroît rapidement. Une bonne connaissance du français est donc nécessaire. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés. Faire parvenir votre curriculum vitae à :

Dr Allan Gilmour, m.v.
C : AnimalHealthClinic@bellnet.ca

Nous sommes à la recherche de 3 médecins vétérinaires comme partenaires/actionnaires d'une nouvelle clinique vétérinaire, en pratique des animaux de compagnie, à Montréal. La clinique, au design moderne et très bien équipée, comporte radiographie digitale, échographie, laboratoire diagnostique, salle de chirurgie et dentisterie. Les finissants 2013 ou les gradués des 5 dernières années sont fortement encouragés à considérer cette opportunité. Nous sommes à la recherche de médecins vétérinaires dynamiques, passionnés pour la qualité de la médecine et démontrant un talent exceptionnel de communication avec leur clientèle. Aucune mise de fonds ou investissement n'est requis pour les candidats intéressés. SVP, contacter l'Ordre et demander la **Cote 13-06**.

Nous sommes à la recherche d'un médecin vétérinaire pour combler notre équipe! Une très belle ambiance de travail vous attend dans notre clinique de Joliette. Contacter :

Dre Anne-Claude Martin, m.v.
Clinique vétérinaire Carrefour Santé
T : 450 916-1022 (cell)
T : 450 753-7646 (clinique)
C : anneclaudcevcs@gmail.com

L'Hôpital vétérinaire Saint-Lambert, sur la Rive-Sud de Montréal, est à la recherche d'un médecin vétérinaire qui aime travailler de concert avec la clientèle afin de faire un bon suivi de la santé de leur animal et qui aime travailler dans une ambiance familiale. Notre hôpital est bien équipé : radio dentaire numérique, échographie, tonométrie, radiographie DR numérique. Tous nos dossiers sont informatisés. Notre horaire est flexible et équitable envers chaque médecin vétérinaire et le salaire est au-dessus de la moyenne. Les gardes après les heures d'ouverture sont assurées par Dre Arseneau. Nous offrons plusieurs avantages : formation continue en Floride ou Las Vegas, inscription à l'Ordre et une assurance collective. Contacter :

Dre Janique Arseneau, m.v.
T : 450 671-7264
T : 514 241-6078 (cell)
C : janiquearseneau@bellnet.ca
M. Jean Tremblay, directeur du personnel
T : 514 945-1258

L'Hôpital vétérinaire Cani-Felis, de St-Hubert, est à la recherche d'un médecin vétérinaire afin d'assister l'équipe. Nous désirons un médecin vétérinaire convaincu du bien-être autant de l'animal que celui de son propriétaire. Nous offrons un horaire hebdomadaire d'au moins 30 heures et nous demandons de la disponibilité pour des fins de semaine, le tout conjugué à un salaire compétitif.

La majorité du travail sera consacrée à la médecine et une portion moindre sera allouée pour la chirurgie. Nous sommes accompagnés par 5 TSA efficaces qui nous assistent superbement. Contacter :

Dr Denis Jolicoeur, m.v.
Dr Eugen Negrut, m.v.
T : 450 656 2727
C : info@canifelis.com

Niché au cœur de la ville de Saint-Sauveur, l'Hôpital vétérinaire de la Vallée se démarque par son équipe sympathique et sensible au bien-être de ses patients et de ses employés. Nous sommes deux copropriétaires à la recherche d'un médecin vétérinaire qui désire se joindre à nos 5 techniciennes dynamiques. L'Hôpital est bien équipé avec biochimie et hématologie sur place, radiographie numérique, Cardell, Petmap, dossiers en voie d'être informatisés, etc. Contacter :

Dre Annie Bessette, m.v.
ou Dre Chantal LaFrance, m.v.
T : 450 227-1010

Médecin vétérinaire recherché dans le domaine des petits animaux pour médecine et chirurgie, à Drummondville.

Hôpital vétérinaire établi depuis 32 ans – labo IDEXX, radio, écho, ECG, oxymètre, orthopédie, esthétique. Possibilité d'association. Contacter :

Dr Jacques Gervais, m.v.
T : 819 477-0125
C : jg1915@hotmail.com

Clinique vétérinaire, bien située à Montréal, est à la recherche d'un médecin vétérinaire à temps plein ou à temps partiel. Très bonnes conditions de travail. Si intéressé, s'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 13-08**

À Longueuil, secteur du Parcours du cerf. Nous recherchons un médecin vétérinaire en pratique des petits animaux, qui possède, préférablement, un minimum de 3 années d'expérience, pour un poste à temps partiel ou à temps plein. Nous avons récemment fait l'acquisition de la clinique et nous avons débuté une phase de modernisation.

La clientèle est bien établie et très ouverte à une médecine de pointe. Notre équipe est composée de gens d'expérience : 1 médecin vétérinaire en pratique des petits animaux depuis près de 20 ans, 1 médecin vétérinaire possédant une certification en médecine des oiseaux et des animaux exotiques de compagnie et qui pratique exclusivement avec ces espèces depuis 13 ans, 2 techniciennes en santé animale et 2 réceptionnistes. Nous offrons une ambiance de travail chaleureuse et respectueuse, beaucoup d'humour et un salaire compétitif selon votre expérience. Nous payons la cotisation à l'Ordre, les frais d'assurance responsabilité professionnelle, ainsi que la formation continue.

Pour toute demande d'information concernant ce poste, veuillez vous adresser à :

Dre Julie Séguin, m.v., M.Sc.
Dr Andreas Brieger, m.v., GPCert(ExAP)
Clinique vétérinaire de la Collectivité
1742, boul. Marie-Victorin
Longueuil QC J4G 1A5
T : 450 928-9999

Remise en question? Changement de décor? Réorientation? Revalorisation? Nous avons l'endroit idéal pour votre épanouissement professionnel; un choix certain et sécuritaire! Rémunération supérieure à 75 000 \$. Outre le remboursement des frais pour la formation continue, l'AMVQ et l'OMVQ, une prime à l'effort est allouée. Et on est à moins de deux heures de Québec. Contacter :

Dr Robin Tremblay, m.v.
Clinique vétérinaire Chicoutimi
2151, boul. St-Jean-Baptiste
Chicoutimi QC G7H 7V9
T : 418 545-2088
F : 418 545-2040
C : nicherie@hotmail.com

**OFFRES D'EMPLOI –
GRANDS ANIMAUX ET/OU MIXTES**

Le Bureau vétérinaire de Disraeli est à la recherche d'un(e) 3^e médecin vétérinaire pour se joindre à nous, pour un poste à temps plein ou à temps partiel, dans la pratique de bovins laitiers et de boucherie ainsi que dans la pratique équine. En général, nos gardes sont peu occupées (2 à 4 cas par fin de semaine). Nous offrons les services suivants : médecine curative et préventive (avec ou sans DSA), échographie, radiographie, dentisterie équine, pétri-film, analyse hématologie-biochimique, etc. Contacter :

Bureau vétérinaire de Disraeli
T : 418 449-2911
C : bvdisraeli@tlb.sympatico.ca
Dre Valérie Anctil, m.v.
T : 418 333-1692 (cellulaire)
Dre Danielle Boyer, m.v.
T : 418 423-2033 (domicile)

Nous recherchons un médecin vétérinaire pour pratique bovine dans la belle région des Bois-Francs. Il s'agit d'un poste permanent avec possibilité d'association pour compléter une équipe de 6 vétérinaires dans le secteur des grands animaux et 5 vétérinaires dans le secteur des petits animaux.

Pour information, veuillez contacter :

Dr David Fournier, m.v.
Dr Sylvain Major, m.v.
Hôpital & Clinique vétérinaire des Bois-Francs
T : 819 357-8281

Maintenant situé dans ses nouveaux locaux, le Bureau vétérinaire L'Islet de Saint-Jean-Port-Joli est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire.

Le bureau concentre ses activités presque exclusivement en production bovine (environ 80 % laitier). Quelques troupeaux de production ovine et caprine complètent la clientèle.

Venez vivre la différence!

Nous offrons un horaire flexible, une ambiance amicale, ainsi qu'une clientèle très sympathique.

Communiquer avec :

Dr Benoît Mercier, m.v.
ou Dr Gilles Ouellet, m.v.
T : 418 598-7035 – 1 800 463-7035
C : burvetli@globetrotter.net

Le Bureau vétérinaire de Frampton S.E.N.C.R.L. est à la recherche d'un médecin vétérinaire en pratique des grands animaux (essentiellement bovins), pour se joindre à une équipe de six (6) médecins vétérinaires offrant les services suivants :

- Écho;
- DSA;
- SYSVET;
- Décongélation embryons.

Notre bureau est situé à environ 35 minutes au sud de Québec. Contacter :

Dr Yvan Laflamme, m.v.
Dr Edwin Quigley, m.v.
T : 418 479-2802
T : 418 387-7661 (soir)

AUTRES OFFRES D'EMPLOI

L'Alliance Boviteq, entreprise spécialisée et reconnue mondialement dans la reproduction bovine, est à la recherche de médecins vétérinaires. Afin de pouvoir répondre à la croissance de ses activités, LAB souhaite intégrer des ressources vétérinaires pour les soins et la supervision clinique de ses différents troupeaux (plus de 2000 receveuses et environ 150 donneuses). Les personnes recherchées doivent avoir un esprit d'équipe. Elles se joindront aux 90 employés, dont 7 médecins vétérinaires. Le bilinguisme (français/anglais) est un atout.

Pour plus d'information ou pour signifier votre intérêt, n'hésitez pas à nous contacter.

Postes : Médecin vétérinaire
L'Alliance Boviteq
19320, Grand Rang St-François
Saint-Hyacinthe QC J2T 5H1
T : 450 774-7949 poste 285
F : 450 774-1740
C : rh@boviteq.com

OFFRES DE SERVICE

Je désire offrir mes services en médecine féline et canine, entre 10 et 20 heures par semaine, soit à Montréal ou les environs. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 13-05**.

OFFRES D'EMPLOI – TSA

La Clinique vétérinaire de Lavaltrie inc. — Nous vous invitons à intégrer notre équipe, à temps plein ou temps partiel :

Un(e) technicien(ne) en santé animale. Nous offrons un cadre de travail très attrayant et enrichissant. Nous avons une équipe dynamique de 14 personnes, dont 2 vétérinaires d'expérience et 8 techniciennes. Très bonnes conditions. Clinique située en campagne à 30 minutes de Montréal et à 45 minutes de Trois-Rivières. Vous pouvez nous contacter en toute confidentialité au :

T : 450 586-4435
F : 450 586-4415
C : christophemiran@hotmail.com
Web : cliniqueveterinairelavaltrie.com
Clinique vétérinaire Lavaltrie
2100, rue Notre-Dame
Lavaltrie QC J5T 1N7

Techniciens(nes) en santé animale demandés(es) pour un poste à temps plein ou à temps partiel.

UNE TOUTE NOUVELLE CLINIQUE VÉTÉRINAIRE À CHAMBLY! La Clinique vétérinaire Anne-Le Seigneur ouvrira ses portes à l'automne 2013. Nous sommes présentement en période de recrutement pour combler nos postes de techniciens(nes) en santé animale.

Nous soignons les chats, les chiens et les petits mammifères. Nous sommes à la recherche de personnes dynamiques, fiables et honnêtes. Toute personne désireuse de se joindre à nous pour relever le défi est la bienvenue! Nous avons hâte de faire votre connaissance! Prenez note que seules les candidatures retenues seront contactées. Contacter :

Dre Mélanie Lapierre, m.v.
C : ml.lapierre@gmail.com
ou Dre Caroline Giugovaz, m.v.
T : 514 820-2583
C : carolinegiugovaz@hotmail.com

RECHERCHE CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

Recherchons clinique vétérinaire à vendre dans la grande région de Montréal. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 12-05**.

Recherche clinique ou hôpital vétérinaire à vendre dans la grande région de Trois-Rivières. Ouvert à un achat graduel ou complet, selon les désirs du vendeur. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 13-04**.

À VENDRE

Clinique vétérinaire pour petits animaux à vendre. Établie depuis 25 ans et située en Estrie, dans une petite localité en pleine expansion. Clientèle agréable et fidèle. Personnel stable (3 TSA). Bâtiment en bon état. Clinique informatisée. Prix raisonnable. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 13-03**.

Développeur automatique à film Protec, modèle Ecomax, acheté en octobre 2008. Boîte métallique protectrice pour films radiographiques ainsi que 2 négatoscopes en parfait état. Faites votre offre. Contacter :

Dre Audrey Émond, m.v.
T : 418 548-1114
C : audreyemond@videotron.ca

Équipement de radiologie complet à vendre :

- Générateur Raymax 300ma simple phase;
- Tube;
- Table et colonne assorties;
- Appareil à développer JP 33.

Le tout dans un excellent état de fonctionnement. Prix demandé 9 900 \$. Contacter :

Dr Thomas de Vette, m.v.
T : 819 822-4744
C : tom@devette.net

AUTRES ÉTABLISSEMENTS VÉTÉRINAIRES À VENDRE

PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS VÉTÉRINAIRES À VENDRE

POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT À 100 %

TELL SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE INC.
Agence immobilière
Théo E. L'Espérance, ing.
Courtier immobilier agréé
T : 514 287-9200

À vendre, clinique à croissance et localisation intéressantes, située dans les Basses-Laurentides. Pratique en pleine expansion. Depuis deux ans, elle compte plus de 1500 nouveaux clients. Voici une opportunité d'affaires qui convient parfaitement pour un ou deux médecins vétérinaires. Localisée sur une artère achalandée, la visibilité est excellente. Un atout de plus, car la localisation est reconnue comme un des premiers critères de sélection pour vos clients.

Côté technique, les équipements médicaux ont été acquis en 2011. Vous investirez dans la longévité avec de faibles coûts d'entretien. Finalement, la clinique est vendue avec l'immeuble. Le vendeur offre généreusement son soutien pour une transition harmonieuse. Voilà des conditions avantageuses! Si vous désirez devenir propriétaire d'une clinique ou d'un hôpital vétérinaire, voici une excellente opportunité d'affaires! Communiquer le plus tôt possible avec :

M. Claude Guilbert
T : 514 865-0118
C : cguilbert@riocap.ca

Bâtiment vétérinaire (petits animaux) à vendre ou à louer. Situé en région et ouvert depuis maintenant 20 ans, c'est une excellente opportunité pour devenir votre propre patron! Idéal pour un ou deux médecins vétérinaires. Excellentes conditions avec possibilité de financement. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 13-07**.

AUTRES

Espaces à louer pour médecins vétérinaires. Bâtisse commerciale avec beaucoup de cachet, située au cœur de la rue piétonnière Prince-Arthur, là où il y a deux chiens pour un humain.

Espace disponible pour vente de produits et accessoires et pour salon de toilettage. Si intéressé, communiquer avec :

Ginette
T : 514 234-1442
C : g.lafrance@qc.aira.com

À vendre — Tête radiographique montée sur support, permettant de prendre des radiographies en position debout, jusqu'à 6 pieds de haut. Cassettes de films de 8 X 11 pouces. Cet appareil servait à prendre des radiographies céphalométriques dans une clinique orthodontique. Prix demandé : 1 500 \$. Appareil à développer automatiquement les radiographies jusqu'à 8 X 11 pouces, AT-2000. Prix demandé : 1 250 \$. Communiquer par courriel :

C : sgagnon@orthodontiementreal.com

ÉVALUATION

FAITES ÉVALUER VOTRE ÉTABLISSEMENT VÉTÉRINAIRE

GRATUITEMENT!!!

Théo E. L'Espérance, ing.
courtier immobilier agréé
TELL SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE INC.
agence immobilière
T : 514 287-9200



Le soulagement. Là où il le faut.

Le premier AINS pour chats de la classe des coxibs à offrir la sélectivité tissulaire*[†] au Canada.

- Avec leur courte demi-vie sanguine de 1,7 heure, les comprimés Onsior^{MC} pour chats sont rapidement éliminés de la circulation sanguine, ce qui a pour effet de réduire la durée de l'exposition d'organes vulnérables tels que les reins et le tube digestif aux concentrations efficaces du médicament**^{†,π}.
- Les comprimés Onsior^{MC} pour chats sont fortement liés aux protéines et légèrement acides, des propriétés associées aux AINS qui persistent plus longtemps et à plus forte concentration aux sites de l'inflammation que dans le sang^{†,π}.
- Posologie quotidienne pratique : un petit comprimé aromatisé à la levure suffit pour la plupart des chats.

* Pertinence clinique inconnue.

† Pelligand *et al.* Pharmacokinetic and pharmacodynamic modelling of robenacoxib in a feline tissue cage model of inflammation. *J Vet Pharmacol Ther* février 2012;35(1):19-32. © 2012

** Feuillelet d'information canadien, Comprimés Onsior^{MC} pour chats.

π Brune K *et al.* Combining enzyme specificity and tissue selectivity of cyclooxygenase inhibitors: towards better tolerability? *Rheumatology* (Oxford) 2007;46(6):911-9.





Votre fidèle
partenaire

**MONDOU EST FIÈRE D'APPUYER
LES INTERVENANTS EN MÉDECINE
VÉTÉRINAIRE, AINSI QUE LES DIFFÉRENTS
PROGRAMMES QU'ILS METTENT DE L'AVANT.**

Ordre des médecins vétérinaires du Québec
Association des médecins vétérinaires du Québec
Association des techniciens en santé animale du Québec
Faculté de médecine vétérinaire

- Clinique des animaux des jeunes dans la rue
 - Le Refuge
 - Initiation au Leadership Vétérinaire
 - Alimentation des chats et des chiens d'enseignement
 - Aménagement de l'enclos des chiens d'enseignement
- Employeur d'étudiants en médecine vétérinaire / TSA**
- Programme coupe-griffes (travail et bourses)

Notre engagement: ne pas vendre d'animaux